

David Boillat

La représentation du réfugié à travers le dessin de presse de Suisse romande

La « crise de l'asile » de 1989 à 1991



Illustration de couverture : ELZINGRE, *Voilà de nouveau cette histoire de réfugiés sur le tapis !*, in : L'Impartial, 12.9.1990.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide précieuse pour l'élaboration de ce travail :

Merci à mon directeur de mémoire, le professeur Etienne Piguet, pour la confiance qu'il m'a accordé dans mon projet de recherche et la pertinence de ses commentaires.

Merci également au professeur Philippe Kaenel pour avoir généreusement accepté de co-diriger cette étude et pour ses conseils avisés.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude aux dessinateurs de presse Jean-François Burgener, Raymond Burki, Thierry Barrigue, Pierre Reymond et Enrique Casal, avec lesquels j'ai eu la chance de m'entretenir. Il m'ont fait découvrir toute la richesse de leur métier et m'ont permis d'apprécier davantage l'art du dessin de presse.

Ma reconnaissance va aussi à Claude Rebetez et à Georges Maeder qui ont bien voulu sacrifier un peu de leur temps pour la relecture de ce travail.

Enfin, mes remerciements s'adressent à toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont soutenu et encouragé tout au long de ce projet : mes parents, mes amis, sans oublier celles et ceux qui m'ont conseillé lors de mes nombreuses visites d'archives.

RÉSUMÉ

La « crise migratoire » apparaît depuis plusieurs années en Suisse et en Europe comme un sujet d'actualité brûlant. Elle inspire de nombreux dessinateurs de presse qui par leurs dessins suscitent l'intérêt de l'opinion publique. Expositions et ouvrages collectifs regroupent leurs œuvres pour aborder la thématique sensible et controversée des réfugiés. La mise en valeur de leurs dessins s'observe déjà dans les années 1980, période marquée par une forte politisation de l'asile et la venue croissante de requérants. Entre 1989 et 1991, confrontée à un nombre record de demandes d'asile, la Suisse traverse sa première « crise de l'asile ».

A travers les œuvres de sept caricaturistes bien connus des lecteurs de la presse romande, Barrigue, Burki, Casal, Chappatte, Elzingre, Pierre Reymond et Skyll, et sur la base d'entretiens réalisés avec ceux-ci, ce travail de mémoire cherche à comprendre comment ces dessinateurs ont perçu et illustré la thématique des réfugiés lors de la « crise de l'asile ».

La représentation du réfugié dans le dessin de presse suisse remonte au début de la presse satirique. Du réfugié libéral allemand du XIX^{ème} siècle au « réfugié du Sud » à la fin des années 1970, les caricaturistes ont illustré différentes figures du réfugié représentatives des enjeux migratoires de leur époque. Cependant, le nombre de ces représentations visuelles a varié au fil du temps. L'analyse quantitative des dessins de Pierre Reymond démontre que le dessinateur réagit selon l'intensité du débat politique relatif à l'asile. Au cours des années 1980, le réfugié s'impose comme la « figure emblématique de l'étranger » dans la production graphique du caricaturiste genevois, place occupée les décennies précédentes par la figure du travailleur immigré. Lors de la « crise de l'asile », on retrouve parfois des dessins où ces deux types de figure se confondent. La réalité migratoire est en effet devenue particulièrement complexe. La provenance des réfugiés se diversifie et les dessinateurs privilégient les groupes les plus médiatisés. Dépeints la plupart du temps comme des victimes par les « artistes de presse », les réfugiés font face à des situations dramatiques. Par ailleurs, les dessinateurs emploient un « vocabulaire visuel » commun pour mettre en scène la figure du réfugié. Outre la fonction illustrative du dessin de presse, l'image reflète le point de vue de son créateur. La comparaison de dessins illustrant les mêmes faits d'actualité révèle des éléments de divergence et de convergence dans le discours des dessinateurs de presse.

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION	10
1. Problématique	10
2. Contexte de parution des dessins et constitution du corpus	11
3. Remarques méthodologiques.....	13
4. Plan du travail	14

DEUXIÈME PARTIE

LE DESSIN DE PRESSE ET LES DESSINATEURS	15
1. L'émergence du dessin de presse.....	16
1.1. Le "portrait-charge" et l'image satirique (XVI-XVII ^e siècles).....	16
1.2. La caricature politique moderne (XVIII-XIX ^e siècles).....	17
1.3. Le dessin dans la "grande presse" (XX ^e siècle)	18
2. La réalisation d'un dessin	20
2.1. Thierry Barrigue	20
2.2. Raymond Burki.....	21
2.3. Enrique Casal	22
2.4. Patrick Chappatte	23
2.5. Jean-Marc Elzingre.....	24
2.6. Pierre Reymond	24
2.7. Jean-François Burgener, alias Skyll.....	26
3. Une fonction contestataire.....	26

TROISIÈME PARTIE

LES RÉFUGIÉS AU FIL DU TEMPS ET DE LA PRESSE	28
1. La Suisse : lieu privilégié de refuge	29
2. État libéral et réfugiés libéraux.....	30
3. La menace des exilés de "gauche"	32
4. Les internés lors de la Grande Guerre.....	33
5. L'"émigré juif" aux frontières	34
6. L'accueil généreux en période de guerre froide	36
7. Les "nouveaux réfugiés" et la fin d'un consensus	37
8. Les "vrais" et les "faux"	39

QUATRIÈME PARTIE

PIERRE REYMOND ET LE "POIDS" DES ÉVÈNEMENTS	42
1. La politisation de l'asile	43
1.1. Les années 1970. Une politique d'asile en construction.....	43
1.2. Les années 1980. Des débats politiques et polémiques.....	44
1.3. Les années 1990. Entre accalmie et agitation.....	45

2. Fréquence des images et analyse.....	47
3. Les visages de l'immigration : du travailleur immigré au réfugié	49
3.1. Quelques dessins sur les travailleurs immigrés	51
3.2. Quelques dessins sur les réfugiés.....	53

CINQUIÈME PARTIE

LES RÉFUGIÉS PENDANT LA "CRISE"	57
1. Un profil type ?.....	58
1.1. La provenance des réfugiés	58
1.2. Les types de figures du réfugié.....	63
2. Un vocabulaire visuel	64
2.1. Le bagage.....	65
2.2. L'arrivée.....	65
2.3. La file	66
2.4. La métaphore de l'eau (et de la barque).....	66
2.5. La frontière (la douane et l'avion)	67
2.6. "L'imaginaire barbelé"	67
3. Des faits d'actualité et des représentations	68
3.1. Les "responsables" de l'attentat de Beckenried	68
3.2. Réfugié, étranger, immigré ? Le "Rapport de stratégie"	71
3.3. Le renvoi des "réfugiés d'Obwald" : la Suisse face à ses valeurs	74
4. Des contre-réactions	78
4.1. Les lecteurs.....	78

SIXIÈME PARTIE

CONCLUSION	80
------------------	----

SEPTIÈME PARTIE

BIBLIOGRAPHIE	84
ANNEXES.....	91
Annexe I : Portraits de la presse selon les dessinateurs.....	92
Annexe II : Entretien avec Thierry Barrigue.....	94
Annexe III : Entretien avec Raymond Burki.....	100
Annexe IV : Entretien avec Pierre Reymond	103
DOSSIER ICONOGRAPHIQUE	107
Provenance des dessins de presse	107

Première partie

INTRODUCTION

INTRODUCTION

« Crise des réfugiés », « crise de l'asile », « crise des migrants », voilà des mots qui reviennent en boucle depuis plusieurs années en Suisse et en Europe, à travers la presse et les médias. La thématique de l'asile réapparaît comme un sujet d'actualité brûlant et donne lieu à une production d'images hypermédiatisées. Qui n'a pas en tête les images de migrants débarquant sur les côtes méditerranéennes, attendant derrière un poste-frontière ou dans des camps dans l'espoir d'une vie meilleure ?

Les dessinateurs de presse ont largement pris part à ces entreprises visuelles et aux débats que suscite la thématique migratoire. Bon nombre de leurs dessins ne sont pas restés cantonnés dans les pages des journaux et du web. Par leurs regards critiques sur les événements et l'impact visuel exercé sur les lecteurs, les œuvres des dessinateurs de presse ont suscité l'intérêt de l'opinion publique. C'est ainsi que la *Maison du dessin de presse* à Morges organisa en juin 2013 une exposition s'intitulant : « La Suisse terre d'accueil : eldorado ou paradis perdu ? » A travers une série de dessinateurs de presse, il s'agissait de revisiter l'histoire récente des étrangers en Suisse et d'interroger la position de la Confédération dans son rapport à l'altérité¹. Cette exposition fit le tour de plusieurs villes de Suisse romande jusqu'en 2016.

Le dessin de presse semble être aujourd'hui un médium privilégié pour aborder les questions de société, en particulier celle des réfugiés. Ce constat a été le point de départ de notre travail de recherche.

1. PROBLÉMATIQUE

Au cours des années 1980, les débats politiques et publics au sujet de la thématique migratoire en Suisse ont engendré toute une représentation et un imaginaire collectif qui accompagnent encore la figure du réfugié : « le vrai » et le « faux » réfugié », l'immigrant clandestin, le réfugié « profiteur », le requérant criminel, etc.

Le dessin de presse est apparu, dans les années 1980, comme un moyen de défense symbolique contre ces images de dévalorisation des réfugiés. En 1987, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation contre la deuxième révision de la Loi sur l'asile en Suisse, le *Comité Européen pour la défense des Réfugiés et Immigrés* (CEDRI) publia un ouvrage regroupant plus de septante dessinateurs de presse suisses, français, allemands et autrichiens. En préambule de l'ouvrage, on pouvait lire ceci : « "Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours". Les caricaturistes sont souvent plus sensibles à "l'air du temps", à la naissance de mouvements sociaux que leurs contemporains. Ce que l'on croyait définitivement enterré depuis 1945, émerge de nouveau, s'infiltrer dans les cerveaux, coule des plumes des journalistes. Des slogans et des idées qui ont conduit, il y a un peu plus de 40 ans, à la catastrophe que l'on sait, ont repris leur place parmi les propos de bonne compagnie. Le manque d'avenir des attardés qui s'en réclament est dénoncé et stigmatisé

¹ Cf. DA SILVA, Maria, Dossier de presse de l'exposition *La Suisse terre d'accueil : eldorado ou paradis perdu ?*, 2013, http://www.maisondudessindepresse.ch/expos/20130613-Suisse-terre-accueil/DP_Suisse_Terre_Accueil.pdf

dans nombre de ces caricatures. Il reste à espérer que l'intelligence et l'humanisme – qui trouvent leur expression dans ces dessins – triompheront finalement sans trop de dommages. »²

Si une partie de ces dessins ont été réalisés à l'occasion de la parution de l'ouvrage, d'autres avaient déjà été publiés dans la presse et les médias. Ceci soulève la question de savoir quel est le type de discours tenu par les dessinateurs de presse sur les réfugiés dans le paysage de la presse suisse. Par ce travail de mémoire, nous chercherons à comprendre comment les dessinateurs de presse ont perçu et illustré la thématique des réfugiés à travers leur production graphique. Comment les événements ont-ils influencé leur perception de l'immigration et la production des images ? Quels figures et symboles ont-ils employés pour représenter visuellement la figure du réfugié ? Comment ont-ils interprété les faits d'actualités relatifs aux réfugiés ?

2. CONTEXTE DE PARUTION DES DESSINS ET CONSTITUTION DU CORPUS

Notre choix pour analyser les dessins s'est porté sur la « crise de l'asile » des années 1989 à 1991. Nous avons donc écarté l'année 1987, date de la parution de l'ouvrage *Caricartoons. Exil*, que nous venons de citer. Il nous a semblé plus judicieux d'analyser ces trois années plutôt que celles qui les précèdent. En effet, en nous plongeant dans l'histoire de l'asile en Suisse, nous avons constaté que la toute fin des années 1980 a été marquée par ce que l'on nomme communément « crise de l'asile ». Mais qu'entend-on par là ?

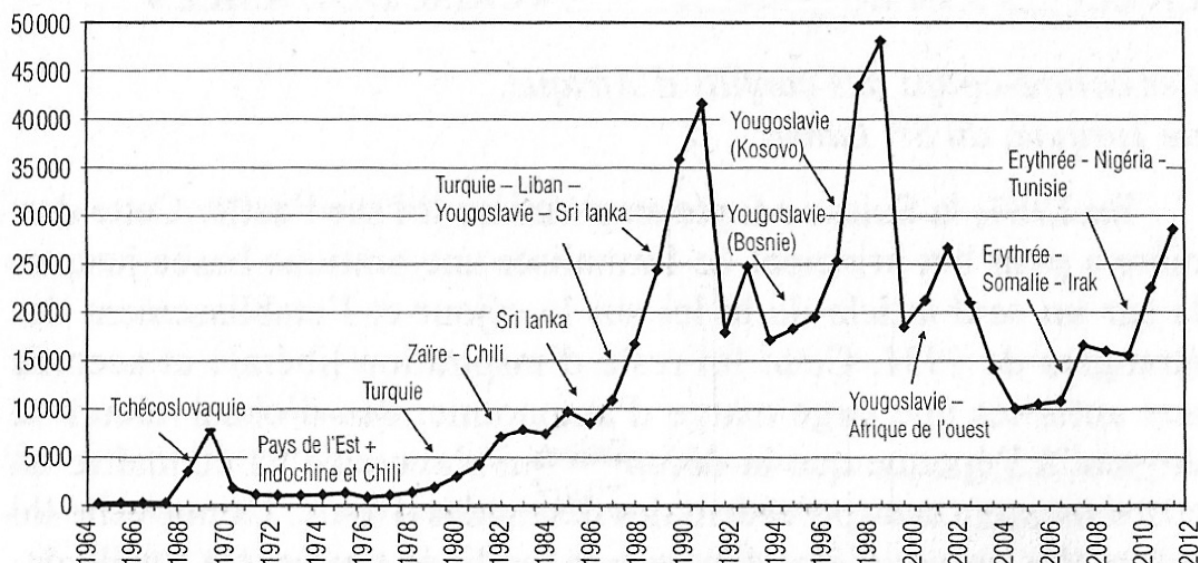
La notion de « crise » couvre une réalité complexe, souvent abstraite, qui est parfois difficile à appréhender. La « crise de l'asile » à laquelle nous nous référons correspond à la période où les demandes d'asile déposées en Suisse ont atteint un pic encore jamais vu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (cf. graphique ci-après)³. Son point culminant se situe en 1991, avec plus de 41'600 requêtes déposées par les requérants d'asile. A cela s'ajoutent encore les 61'700 dossiers en suspens des années précédentes, au Département fédéral de Justice et Police⁴.

² Comité Européen pour la défense des Réfugiés et Immigrés, *Caricartoons. Exil*, CEDRI, Bâle, 1987, p. 3.

³ Graphique tiré de l'ouvrage FIGUET, Etienne, *L'immigration en Suisse. 60 ans d'entrouverture*, Editions PPUR (3^e éd.), Lausanne, 2013, p. 78.

⁴ *Ibid.*, p. 79.

Demandes d'asile en Suisse et principales régions de conflits de 1964 à 2012.



Source : Office fédéral des migrations.

Ce contexte de « crise » nous a semblé être un terrain d'étude particulièrement intéressant pour analyser des dessins de presse. De par le nombre record des demandes d'asile, ces années sont inscrites dans l'histoire de l'asile en Suisse et méritent notre attention. Outre l'aspect historique, le mode d'expression de la caricature apparaît tout indiqué pour cerner les différents enjeux politiques et sociaux car cette dernière « est peut-être la mieux placée de tous les arts pour accompagner de manière critique les rebondissements incessants de la crise »⁵.

Une fois le choix de la période d'analyse fait, nous avons ensuite sélectionné des dessinateurs de presse pour constituer notre corpus. Trois critères de sélections ont été pris en compte. Le premier critère est géographique. Nous avons voulu nous centrer sur la presse suisse romande pour garder une cohérence d'analyse au niveau des dessins. Le deuxième critère réside dans le fait de disposer d'un panel de dessinateurs de presse susceptibles d'avoir « produit » assez de dessins sur les réfugiés. Nous avons donc concentré notre recherche sur des caricaturistes de la « grande presse »⁶. De par leur activité importante d'illustrateur au sein de leur journal, ils sont aussi caractéristiques du paysage du dessin de presse en Romandie. Enfin, le troisième critère est d'ordre méthodologique. La facilité d'accès à certaines archives de grands journaux, notamment en ligne⁷, permet de passer en revue plus aisément les centaines de dessins signés par les « artistes de presse ».

⁵ DELIGNE, Alain, « Crise, crises et critique en Europe. Introduction à la thématique », in *Images de la crise dans le dessin de presse*, Journée d'études organisée par la BnF et l'EIRIS à l'occasion des vingt ans de l'EIRIS, Paris, 2012, http://www.eiris.eu/images/2014/Crise2_1.pdf

⁶ Cf. annexe I : Portraits de la presse selon les dessinateurs.

⁷ Cf. les plates-formes en ligne *Scriptorium* (Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne) et *Rero Doc* (Bibliothèque numérique du Réseau des bibliothèques romandes). Elles regroupent de nombreuses archives numérisées de grands quotidiens, de journaux satiriques et de magazines illustrés.

Nous avons donc retenu sept dessinateurs⁸ : Thierry Barrigue (*Le Matin*, Lausanne), Raymond Burki (*24 Heures*, Lausanne), Enrique Casal (*Le Nouvelliste*, Sion), Patrick Chappatte (*La Suisse*, Genève ; *L'Hebdo*, Lausanne), Jean-Marc Elzingre (*L'Impartial*, La Chaux-de-Fonds), Pierre Reymond (*La Tribune de Genève*, Genève) et Jean-François Burgener, alias Skyl⁹ (*Le Confédéré*, Martigny).

Au final, pour notre étude, nous avons donc réuni nonante-cinq dessins de presse. Ils concernent tous la thématique des réfugiés. Nous avons écarté les dessins qui représentaient des réfugiés sans lien avec l'asile suisse¹⁰. En effet, nous voulons nous focaliser sur le cas helvétique, le but de notre travail étant aussi de mieux comprendre la situation de l'asile en Suisse.

Autre remarque. Etant donné le nombre important d'illustrations réunies pour notre travail de recherche, nous les avons regroupées par commodité dans un « dossier iconographique »¹¹.

Il nous paraît nécessaire de signaler que la période de la « crise de l'asile » *stricto sensu* fera l'objet d'une analyse uniquement dans le dernier chapitre. Par « effet d'entonnoir », les parties précédentes nous permettront de préciser le contexte historique des années 1989 à 1991.

3. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Quelques éclaircissements méthodologiques s'imposent avant de nous plonger dans notre travail de recherche. Pour cette étude qui se veut pluridisciplinaire, nous ne suivrons pas une méthode d'analyse exclusive. En fonction des sujets développés dans les chapitres, nous aborderons les images, soit après avoir présenté certains faits historiques, soit au contraire, en partant des dessins pour ensuite les confronter au contexte dans lequel ils s'insèrent.

En outre, pour tenter de mieux comprendre le rôle des dessinateurs de presse dans la production et la diffusion d'images, et leur rapport à la thématique migratoire, nous avons réalisé des entretiens avec plusieurs caricaturistes. En guise d'exemples, nous avons mis en annexes les entretiens réalisés avec Thierry Barrigue, Raymond Burki et Pierre Reymond.

⁸ Nous mentionnons les journaux dans lesquels ont travaillé les dessinateurs lors de la « crise de l'asile » et à partir desquels nous avons constitué notre corpus.

⁹ Skyl est le seul dessinateur de notre corpus qui n'a pas travaillé pour la « grande presse » lors de la « crise de l'asile ». Il a collaboré avec le journal du parti libéral-radical du Valais *Le Confédéré* (cf. annexe I). Ce choix s'explique par la possibilité que nous avons de nous entretenir avec lui et par l'accès aux archives de la Médiathèque du Valais qui regroupent ses dessins réalisés pour le journal.

¹⁰ Par exemple, nous n'avons pas compté un dessin de Chappatte qui montrait l'expulsion d'un requérant d'asile hors du territoire français.

¹¹ Cf. Chapitre 7, p. 107.

4. PLAN DU TRAVAIL

Pour répondre à nos questions de départ, nous commencerons par retracer brièvement l'histoire du dessin de presse. En effet, il est impératif de comprendre l'arrière-plan médiatique, économique et social dans lequel ont évolué les dessinateurs de presse contemporains. Puis, nous présenterons le contexte de travail des sept dessinateurs de presse de notre étude. Cette approche nous permettra de mettre en évidence les contraintes, les influences, de même que leur perception de la thématique migratoire qui orientent la réalisation de leurs œuvres graphiques.

Dans un deuxième temps, nous brosserons un aperçu historique des principaux types de réfugiés qui ont jalonné l'histoire de l'asile. Nous verrons que les caricaturistes suisses ont intégré cette problématique de l'asile dans leurs dessins dès le milieu du XIX^{ème} siècle.

Dans le chapitre suivant, l'analyse des illustrations de presse de Pierre Reymond nous aidera à saisir comment les événements politiques et sociaux agissent sur l'activité du caricaturiste. Cette recherche nous montrera de quelle façon les années 1980 ont marqué un tournant dans la représentation de l'immigration chez ce dessinateur de presse de *La Tribune de Genève*. La pratique de son art nous permettra de mieux appréhender la manière dont la thématique du réfugié s'est imposée comme la nouvelle figure de l'étranger dans le dessin de presse à l'aube de la « crise de l'asile ».

Enfin, nous terminerons cette étude par une analyse précise et systématique des figures, des formes et des symboles qui ont esquissé la représentation des réfugiés dans les dessins lors de la « crise de l'asile » en Suisse. Cette approche nous éclairera sur les diverses interprétations possibles d'un fait d'actualité par les dessinateurs de presse. Nous regarderons ensuite en quoi les éléments de divergence et de convergence de ces images sont révélateurs d'une perception différente des réfugiés selon les dessinateurs. Nous verrons aussi que leurs œuvres graphiques ont parfois engendré des réactions de lecteurs.

Deuxième partie

LE DESSIN DE PRESSE ET LES DESSINATEURS

LE DESSIN DE PRESSE ET LES DESSINATEURS

Le dessin de presse est une forme d'expression graphique aujourd'hui bien intégrée dans le paysage médiatique. La plupart des quotidiens se sont attachés les services d'un dessinateur et parfois même certaines émissions télévisées. Manière de proposer un regard original sur l'actualité, le dessin de presse synthétise en quelques traits des événements souvent complexes. S'il déconcerte par sa simplicité, son but est multiple comme nous le confiait Raymond Burki, l'emblématique dessinateur du journal *24 Heures* : « Le but du dessin de presse est de faire rire déjà, de faire sourire et de faire réfléchir. Et puis, si ça peut amener le lecteur à lire l'article concernant le sujet, et bien tant mieux »¹².

Dans ce premier chapitre, nous commencerons par présenter les grandes évolutions historiques du dessin de presse, en mettant l'accent sur la Suisse romande. Cette étape nous permettra de poser le cadre médiatique, économique et social dans lequel ont évolué les caricaturistes choisis pour notre étude. Nous présenterons ensuite les dessinateurs sélectionnés pour notre travail. Parfois simples collaborateurs, d'autres fois journalistes à part entière, ils occupent une place singulière au sein du journal. Nous chercherons donc à mieux comprendre leur rapport à la rédaction, leur statut au sein du journal, mais aussi leur sensibilité politique et leur perception de la thématique migratoire.

1. L'ÉMERGENCE DU DESSIN DE PRESSE

La fin du XX^e siècle est-elle l'âge d'or du dessin de presse ? Telle est la question que pose Alain-Jacques Tornare dans l'ouvrage « Dessins de presse 1848-1998. Jeux de miroirs de la Maison suisse »¹³. Si aujourd'hui le dessin d'actualité accompagne volontiers l'information écrite, le sens qu'on prête à ce genre graphique a évolué au gré des époques. Caricature, image satirique, dessin politique, humour graphique, le dessin de presse « englobe une réalité plurielle et mouvante en permanente évolution »¹⁴. Quelles ont donc été les grandes étapes qui ont conduit au dessin de presse contemporain ?

1.1. Le « portrait-charge » et l'image satirique (XVI-XVII^e siècles)

Les fondements du dessin de presse reposent sur deux traditions distinctes. La première remonte à la caricature italienne de la Renaissance. Du mot latin « caricare » et italien « caricatura », signifiant « charger », la caricature « donne le sens d'une exagération des défauts à des fins comiques ou satiriques »¹⁵. Toutefois, l'art de mettre en scène des

¹² Entretien avec Burki, avril 2016.

¹³ ANDREY, Georges (dir.), *Dessins de presse 1848-1998. Jeux de miroirs dans la Maison suisse*, Editions Suzanne Hurter, Lausanne, 1998, p. 18.

¹⁴ DOIZY Guillaume, « L'histoire du dessin de presse », in *Quel avenir pour le dessin de presse ?*, Editions de la Bibliothèque publique d'information, Paris, 2009, <http://books.openedition.org/bibpompidou/1265?lang=fr>

¹⁵ BARIDON, Laurent, GUEDRON, Martial, *L'art et l'histoire de la caricature*, Editions Citadelles & Mazenod, Paris, 2015, p. 6.

personnages de manière grotesque est plus ancien. Dans l'Antiquité, on retrouve déjà des représentations burlesques peintes sur des amphores grecques et des graffitis sur les murs de Pompéi. En se démarquant de l'idéal de beauté hérité des canons de l'Antiquité, les artistes italiens inaugurent un nouveau genre graphique. A l'image des têtes grotesques de Léonard de Vinci, puis des caricatures des frères Carrache un siècle plus tard, ils cherchent à révéler la diversité des modèles offerts par la nature en confrontant le beau au laid. Mais ces « portraits chargés » constituaient davantage « une sorte d'exercice pédagogique »¹⁶ qu'une véritable démarche satirique et polémique.

L'estampe satirique constitue la deuxième tradition de l'origine de la caricature moderne. Elle prit son plein essor dans le contexte des luttes confessionnelles du XVI^e siècle¹⁷. Touchée de plein fouet par la Réforme, la Suisse va jouer un rôle clé dans la production et la diffusion d'images satiriques. Les villes de Genève, Zurich et Bâle permettent à des intellectuels réformés et des artistes satiriques de poursuivre leur activité de propagande. Lors de la Réforme, « les images satiriques s'intègrent dans le genre du pamphlet religieux (feuilles volantes ou fascicules) qui connaîtront une fortune considérable »¹⁸ dans une société où la grande majorité de la population est illettrée. Les progrès des techniques de la gravure, le développement de l'imprimerie et l'apparition du papier favorisent la production de la propagande visuelle¹⁹. L'élan propagandiste des images satiriques tombe toutefois sous le joug de la censure. A la fin du XVI^e siècle et au XVII^e siècle, les conflits interreligieux et la pression des grandes puissances voisines poussent les cantons à prendre des mesures restrictives. Pour Philippe Kaenel, l'histoire de la caricature suisse entre alors dans sa phase la plus pauvre²⁰.

1.2. La caricature politique moderne (XVIII-XIX^e siècles)

A la fin du XVIII^e siècle, la Suisse est en proie à des luttes intestines. Des régions rurales et défavorisées se soulèvent contre les régimes dominants des villes. Le territoire helvétique passe sous domination française et les mouvements révolutionnaires s'engouffrent dans les débats politiques au sein des cantons²¹. Ce terreau propice aux confrontations politiques va permettre à la caricature d'y puiser ses sujets. Militants et artistes expriment leur position au travers de la satire politique. Cependant, l'œil de la censure guette toujours et en 1823, à la demande de ses puissants voisins, la Suisse promulgue le *Conclusum* sur la presse et les étrangers. Ainsi, « la Censure fut généralisée (à l'instar de décisions antérieures en 1805 et 1812), des rédacteurs réduits au silence et quelques journaux supprimés »²². Malgré les décisions qui frappaient la liberté de presse, elles n'empêchent pas la diffusion de

¹⁶ *Ibid.*, p. 283.

¹⁷ GUEDRON, Martial, « Aux origines du genre », in *TDC*, No. 1029, 2012, p. 15.

¹⁸ KAENEL, Philippe, « Pour une histoire de la caricature en Suisse », in *Bulletin de la société d'histoire de l'art en Suisse. Nos monuments d'Art et d'Histoire*, 42, No. 4, 1991, p. 407.

¹⁹ BARIDON, GUEDRON, *op. cit.*, p. 27.

²⁰ KAENEL, Philippe, « Caricature », in *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F15855.php>

²¹ KAENEL, « Pour une histoire de la caricature en Suisse », *op. cit.*, p. 416.

²² GENOUD, François, *Conclusum sur la presse et les étrangers*, in *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17228.php>

caricatures. Celles-ci circulent toutefois essentiellement dans le cercle privé d'artistes et les milieux conservateurs²³. La presse illustrée n'en est qu'à ses balbutiements et les techniques de reproduction s'avèrent coûteuses (gravure sur bois, eau-forte).

Prise dans l'effervescence intellectuelle et artistique des Lumières, la satire graphique donne naissance aux premiers grands noms de la caricature politique suisse. Balthasar Anton Dunker, Johann Martin Usteri, David Hess et Wolfgang-Adam Töpffer s'illustrent par leurs caricatures qui doivent beaucoup à l'influence graphique des caricaturistes anglais²⁴. A partir des années 1830, Paris devient le centre de référence pour la caricature en Europe. Les premiers journaux satiriques apparaissent en France (*La Caricature* et *Charivari*). Ils vont mettre en lumière de grands artistes comme Jean-Jacques Granville et Honoré Daumier qui exerceront une influence notable sur les artistes suisses. La mise au point de nouvelles techniques d'impression (la lithographie), l'amélioration des réseaux de communication et l'instauration de la liberté de presse en 1848 favorisent le développement de la presse illustrée suisse²⁵. Les journaux satiriques suisses se multiplient²⁶ et introduisent l'image d'actualité²⁷. A la fin du XIX^e, en Suisse la presse satirique helvétique vit son âge d'or. La presse offre alors aux dessinateurs un nouveau « gagne pain »²⁸.

L'entrée du dessin dans l'ère de la presse moderne va peu à peu influencer la pratique des dessinateurs et redéfinir les contours de la caricature.

1.3. Le dessin dans la « grande presse » (XX^e siècle)

Durant l'entre-deux-guerres, « les jeunes artistes se laissent alors séduire par la presse qui paie peu mais sûrement »²⁹. En France, les caricaturistes se tournent vers la presse quotidienne et se réclament davantage du monde journalistique qu'artistique. Avec l'installation de la Société des Nations, Genève attire les premiers journalistes-dessinateurs en Suisse³⁰. Ils caricaturent les personnalités lors de Conférences internationales. Le dessin politique helvétique reste pour l'heure cantonné à la presse satirique illustrée. Mais celle-ci permet désormais à des dessinateurs, tel Carl Böcklin du fameux *Nebelspalter*, de vivre véritablement de la caricature³¹.

²³ KAENEL, « Pour une histoire de la caricature en Suisse », *op. cit.*, p. 419.

²⁴ *Ibid.*, p. 420.

²⁵ KAENEL, Philippe, « Régénération, révolution, constitution. L'imagerie politique suisse », in KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998, p. 54.

²⁶ Quelques titres parmi la pléthore des journaux satiriques : *Der Gukkasten* (Berne, 1843-1849), *La Guêpe* (Lausanne, 1851-1853), *Carillon de Saint-Gervais* (Genève, 1854-1899), *Nebelspalter* (Rorschach, depuis 1875), *Le Papillon* (Genève, 1889-1918), *Guguss' au Grand Théâtre* (Genève, 1894-1936), *Der neue Postillon* (Zurich, 1895-1914), *L'Arbalète* (Lausanne, 1916-1917), *Le Piloni* (Genève, 1923-1940). Cf. KAENEL, « Pour une histoire de la caricature en Suisse », *op. cit.*, p. 426.

²⁷ KAENEL, « Régénération, révolution, constitution », *op. cit.*, p. 54.

²⁸ KAENEL, « Pour une histoire de la caricature en Suisse », *op. cit.*, p. 430.

²⁹ DELPORTE, Christian, « Le dessinateur de presse, de l'artiste au journaliste », in *Vingtième Siècle*, No. 35, 1992, p. 32.

³⁰ KAENEL, « Pour une histoire de la caricature en Suisse », *op. cit.*, p. 431.

³¹ *Ibid.*, p. 431.

Si le statut du dessinateur de presse « se professionnalise » peu à peu, le paysage journalistique entame lui aussi sa mue. Depuis les années 1930 en Suisse s’amorce le déclin des journaux locaux qui dépendaient d’associations ou de groupements politiques³². Tel est le cas de la presse satirique dont les moyens financiers et humains sont limités. Le tirage des journaux ayant survécu a de son côté fortement progressé jusque vers le milieu des années 1980 grâce à une politique de centralisation. Désormais, ils appartiennent à de grands groupes d’édition dont les revenus dépendent de plus en plus de la publicité³³. Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, l’offre en matière de presse satirique a ainsi considérablement fondu. Quelques journaux ont perpétué cette tradition satirique et ont permis aux premiers véritables dessinateurs de presse de Suisse romande de faire leurs armes. Nous pouvons citer par exemple, *Le Bonjour* de Jack Rolland qui collabora avec le dessinateur André-Paul Perret et *La Pomme* qui réunit Martial Leiter et Jean-Marc Elzingre à la fin des années 1960. A cette époque, la « grande presse » se montre encore frileuse à l’idée de publier un dessin d’actualité politique : « De crainte d’effaroucher leurs lecteurs, les journaux continuent de privilégier dans leurs colonnes le dessin purement humoristique sans relation avec l’actualité »³⁴. Toutefois, dans les années 1960, les grands journaux commencent à collaborer plus étroitement avec des caricaturistes. *La Tribune de Lausanne* engage André-Paul Perret, pionnier du dessin de presse en Suisse romande. *La Tribune de Genève* s’offre les services de Pierre Reymond, qui devient le premier dessinateur à fournir quotidiennement un dessin d’actualité pour un grand journal d’information en Suisse romande. A la fin des années 1970, d’autres quotidiens leur emboîtent le pas : Elzingre à *L’Impartial*, Burki à *24 Heures*, Barrigue à *La Tribune de Lausanne* (qui deviendra *Le Matin*).

Les dessinateurs de presse s’intègrent désormais dans la « grande presse », dite d’information. La plupart des quotidiens ont leur dessinateur attitré et leur statut évolue en conséquence. Barrigue puis Burki obtiennent leur carte de presse et deviennent salariés de leur journal³⁵. Très vite, le succès de leurs dessins ne s’observe plus qu’à travers les pages des journaux. Les dessinateurs de presse rassemblent leurs œuvres dans des recueils dont certains sont désormais bien connus du public. Il suffit de penser aux *Barricatures* de Barrigue publiées déjà depuis le début des années 1980. Au début des années 1990, l’émission satirique *Le Fond de la corbeille* de la Télévision suisse romande présentait chaque semaine des dessins de Burki, Barrigue, Pierre Reymond et Chappatte³⁶.

C’est dans ce contexte marqué par les profondes transformations sociales et économiques que s’inscrivent les dessinateurs de presse sélectionnés pour notre travail. Du caricaturiste occasionnel travaillant au service d’un art considéré comme mineur au XIX^{ème} siècle, a succédé le dessinateur de presse employé d’un grand quotidien qui diffuse à large échelle sa

³² KRADOLFER, Edi, *La diversité de la presse en Suisse, Un aperçu*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2007, p. 7.

³³ CORNU, Daniel, *Les médias en Suisse : structure et audience. Les médias et la société*, Formation continue des journalistes, 6^{ème} Editions, Lausanne, 2007, p. 21.

³⁴ SCHLUP, Michel, « Elzingre (1948-2007). Dessinateur de presse et caricaturiste », in *Nouvelle Revue neuchâteloise*, No. 96, 2007, p. 5.

³⁵ JEHOTTE, Thierry, FORNASIER, Jean-Charles, *Les dessinateurs de presse en Romandie*, Editions d’A côté, Morges, 2015, p. 143.

³⁶ Pour les dessins de l’émission, cf. BARRIGUE, BURKI, et al., *Les bas-fonds de la Corbeille. Quatre années de dessin à la TSR*, Editions Fous du Roi, Télévision Suisse Romande, Epalinges, 1993.

production graphique. Ce constat pose la question de la pratique du dessinateur qui travaille désormais pour la « grande presse ». Certes, les dessins que l'on retrouve reproduits dans les pages des journaux sont le fruit d'un processus artistique. Mais ils relèvent aussi d'une démarche journalistique, et d'une confrontation avec la rédaction du journal, qui exerce parfois le rôle de censeur.

2. LA RÉALISATION D'UN DESSIN

Quelles relations entretiennent les dessinateurs de presse avec la rédaction du journal ? Comment s'opère le choix des dessins ? Ont-ils des engagements politiques ? Voici des questions qui nous permettront de mieux saisir et approfondir le cadre de travail des dessinateurs, mais aussi de dégager les choix qui guident la réalisation de leurs œuvres.

Nous avons eu la chance de nous entretenir avec la plupart des dessinateurs de presse choisis pour notre étude. Nous nous appuyons donc autant que possible sur les informations récoltées lors de ces échanges³⁷. Lorsque cela s'avérera nécessaire, nous enrichirons notre texte par d'autres types de sources : des interviews, des reportages télévisés, des articles, etc.

Nous avons tenté de faire correspondre autant que possible les informations relatives au travail du dessinateur de presse à notre période d'analyse allant de 1989 à 1991. En effet, les pratiques et le statut des dessinateurs – du moins pour certains – au sein du journal ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'il y a presque trente ans.

2.1. Thierry Barrigue

Thierry Barrigue le répète volontiers : « J'ai exporté la culture du dessin de presse de France vers la Suisse »³⁸. Arrivé de Paris à la demande de *La Tribune de Lausanne* à la fin des années 1970, le caricaturiste débarqua en Suisse avec une carte de presse : « J'avais donc un contrat. J'étais journaliste salarié avec contrat comme membre de la rédaction. »³⁹ Au journal *Le Matin*, Barrigue partage la place du dessinateur de presse avec André-Paul Perret, qui lui était considéré comme « illustrateur extérieur ».

A ses débuts dans le quotidien lausannois, Barrigue réalisait deux à trois dessins par jour « pour illustrer des articles ». Puis, son travail fut régulièrement publié en Une du journal. En 1989, Barrigue posséda sa propre rubrique : « Barrigue ce Matin », que l'on retrouvait quotidiennement sous la page « La Romandie ce Matin » : « Ils m'ont relégué à l'intérieur, mais en m'offrant cet espace. Mais c'est vrai que très rapidement je n'avais plus à faire deux-trois dessins par jour d'illustration d'articles, mais j'avais à faire un dessin par jour sur l'actualité du moment. » Depuis sa « case », le dessinateur donnait son point de vue sur des

³⁷ Nous mentionnerons en note de bas de page uniquement la première référence de nos entretiens avec les dessinateurs. Ceci pour éviter une surcharge des liens à chaque fois que nous signalons un extrait de nos échanges.

³⁸ JEHOTTE, Thierry, FORNASIER, Jean-Charles, *op. cit.*, 2015, p. 143.

³⁹ Entretien avec Barrigue, mai 2017.

événements. Parfois, ses dessins ne se rapportaient à aucun article du journal. Mais Barrigue ne choisissait pas au hasard ses sujets : « Au départ, il s'agit de trouver l'actualité pertinente et intéressante. C'est une étape durant laquelle il faut toujours penser au lecteur et se demander ce qu'il retient de l'actualité du jour. C'est fondamental ! »⁴⁰

En tant qu'employé du journal *Le Matin*, Barrigue possédait son propre bureau dans les locaux du *Matin*. Voici comment le dessinateur de presse nous a décrit sa journée de travail : « Je participais à la conférence de la rédaction en début d'après-midi. Et là, on faisait un tour d'horizon de l'actualité du jour, la plus chaude, si c'était de la politique nationale, internationale, un fait divers, du sport, etc. Et moi je leur disais : je vais travailler sur cette actualité-là. Puis après, je repartais dans mon bureau. Je faisais des croquis, des esquisses d'idées de dessins et ensuite, avec les rédactions, on choisissait le dessin qui devait être réalisé. » Il est intéressant de souligner que Barrigue jouissait d'une grande liberté dans le choix des sujets à traiter. La rédaction intervenait uniquement dans la validation finale, en discutant des esquisses proposées par le dessinateur. La relation avec le rédacteur en chef jouait aussi un rôle dans la publication définitive des dessins : « Il y avait des rédacteurs en chef avec lesquels on était sur la même sensibilité, la même longueur d'ondes. Et puis d'autres, comme en 2001 avec les attaques à New York sur les tours du World Trade Center, j'ai été interdit de dessiner. »

Par ses dessins, Barrigue cherche à provoquer le lecteur. Selon lui, « provoquer c'est un langage. Ça veut dire qu'on rentre en discussion avec quelqu'un puisqu'on estime cette personne suffisamment intelligente pour venir provoquer une discussion avec elle ». Tout en provoquant le lecteur, Barrigue suivait une éthique de travail : « Ce que je ne veux pas, c'est blesser. [...] Je veux critiquer par exemple un drame pour dénoncer les responsabilités d'un drame, que ça soit d'un drame de l'aviation, de la montagne, etc. Mais je ne veux pas blesser personnellement les gens. »

Le dessinateur n'a jamais été membre d'un parti politique, bien qu'il fût dans les années 1970 le dessinateur officiel du journal du parti socialiste français. De son point de vue, le dessinateur ne doit pas être rattaché, du moins officiellement, à un parti politique : « Je n'ai jamais eu ma carte du Parti socialiste, on me l'a proposée, je ne l'ai jamais prise. Ce n'est pas la fonction à nous, dessinateurs de presse, libres, si je puis dire, d'avoir une carte de parti politique. Il faut qu'on ait notre totale liberté d'action. »

2.2. Raymond Burki

Raymond Burki a commencé à travailler pour le journal lausannois *24 Heures* dès 1976. Comme Barrigue, le dessinateur possédait une carte de presse et était un salarié du journal. Au début de son activité, Burki illustre des articles publiés par le quotidien. Puis rapidement, son travail fut systématiquement placé en Une de *24 Heures*.

Burki réalisait ses dessins dans son bureau. Bureau qu'il a d'ailleurs partagé pendant 29 ans avec Barrigue. Le caricaturiste participait aux séances de la rédaction et discutait du choix des sujets : « J'arrivais au bureau à 14 heures. Je lisais la revue de presse et regardais ce

⁴⁰ JEHOTTE, Thierry, FORNASIER, Jean-Charles, *op. cit.*, 2015, p. 145-147.

qu'avaient écrit mes collègues. A 15 heures, j'avais une réunion avec tous les chefs de rubriques qui déroulaient le sommaire du jour. Je notais tous les sujets. Je faisais une sélection de ce que je pouvais dessiner et en parlait avec la rédaction en chef. Je revenais à mon bureau et réfléchissais jusqu'à 18 heures, 19 heures »⁴¹. Bien que Burki ne fût pas totalement libre du choix des sujets, rares sont les fois où ses dessins furent refusés par la rédaction : « Je leur proposais deux-trois idées, des esquisses. Puis, on en discutait avec le rédacteur en chef. Normalement, il n'y avait pas trop de problèmes. J'arrivais dans 99 % des cas à faire passer mon idée. Et puis, autrement, on discute. Ça arrive que "ouais, là ça va trop loin", etc., etc. »⁴²

Pour Burki, le but du dessin de presse « est de faire rire déjà, de faire sourire et de faire réfléchir. Et puis, si ça peut amener le lecteur à lire l'article concernant le sujet, et bien tant mieux ».

Comme Barrigue, le dessinateur vaudois établit une limite entre la prise de position du caricaturiste sur un sujet et l'engagement politique : « Il doit être plus ou moins neutre c'est vrai. Dans ces dessins, affirmer ces positions politiques, ça va de soi. Mais je pense qu'adhérer à un parti, ce ne serait pas terrible. Pourquoi pas d'un côté... Mais je me vois mal faire une campagne politique d'un côté, et puis faire du dessin de l'autre qui critique. Parce que c'est vrai qu'on peut critiquer la gauche comme la droite. » Le rôle du dessinateur n'est donc pas politique mais morale. En effet, lorsque nous lui avons demandé quel était son avis au sujet des migrants, il nous a répondu ceci : « Le dessinateur normalement de met du côté du pauvre, des gens qui ont le plus de problèmes. »

A noter que Raymond Burki a reçu plusieurs prix durant sa carrière, dont le « Prix Jean Dumur » qui le consacra meilleur caricaturiste politique suisse en 1990.

2.3. Enrique Casal

Enrique Casal publia ses premiers dessins de presse dans *L'Illustré* et dans le journal radical du Valais *Le Confédéré* au début des années 1980. En 1983, le dessinateur intégra *Le Nouvelliste*, journal pour lequel il dessine encore aujourd'hui.

Casal possédait lui aussi une carte de presse et fut employé « en tant que journaliste RP »⁴³, jusqu'à son départ en 2013 pour Malaga. Le choix du sujet ne s'opérait pas toujours de la même manière. Le dessinateur choisissait la plupart du temps son sujet que la rédaction approuvait en règle générale : « Dans l'ordre de priorité, il y a le sujet local, le sujet valaisan, le sujet suisse et le sujet international en dernier, sauf cas exceptionnel. Je choisis le sujet, qui sera ensuite validé par la rédaction. Parfois, elle a besoin du dessin pour la Une. Dans ce cas-là, j'exécute plutôt un dessin de presse proche d'une illustration, parce qu'on ne peut pas mettre n'importe quoi en première page. »⁴⁴ On remarque que Casal fait la distinction entre un dessin qui paraît en Une, et les autres dessins. Concernant ces derniers,

⁴¹ JEHOTTE, Thierry, FORNASIER, Jean-Charles, *op. cit.*, 2015, p. 153.

⁴² Entretien avec Burki, avril 2016.

⁴³ Entretien avec Casal, mai 2017.

⁴⁴ JEHOTTE, Thierry, FORNASIER, Jean-Charles, *op. cit.*, 2015, p. 39.

le dessinateur de presse se laissait davantage guider par son intuition : « Si c'est un dessin sur commande pour l'article d'un journaliste, alors là, je ne lis pas l'article, je me le fais expliquer par celui qui écrit, ainsi je capte des mots qu'il n'a pas écrits, une ambiance, une humeur... On me donne le liant pour faire la sauce et je la fais avec mes ingrédients. »⁴⁵

Casal proposait plusieurs esquisses à la rédaction : « J'essaie toujours de proposer des esquisses piquantes qui parfois sont acceptées... »

Le dessinateur valaisan a un avis bien tranché des hommes politiques : « Je ne suis d'aucun parti. Le monde souffre à cause des politiciens qui fonctionnent que par intérêt. »

2.4. Patrick Chappatte

Patrick Chappatte débuta sa carrière de dessinateur de presse au journal *La Suisse*, dont il devint le dessinateur attitré en 1988. Au début des années 1990, il fournissait aussi des dessins pour le magazine *L'Hebdo*.

Nous ne connaissons pas le statut qui prévalait pour Chappatte au sein du journal *La Suisse*. Pour tenter de mieux découvrir le contexte de travail du dessinateur, nous nous appuyons sur l'émission *Viva, Les forçats de la mine*⁴⁶, diffusée en 1995 à la Télévision Suisse romande.

Chappatte participait aux séances de la rédaction⁴⁷. Il réalisait ensuite 4 à 6 esquisses en lien avec les différentes idées du sujet retenu. Avant de passer à la réalisation définitive du dessin, Chappatte demandait habituellement l'avis de ses collègues concernant les esquisses réalisées – comme il le fait d'ailleurs encore actuellement⁴⁸ – même si en définitive, c'est bien lui qui décidait du dessin final.

Journaliste de formation, le dessinateur de presse genevois se définit comme « un journaliste qui dessine »⁴⁹. A partir du milieu des années 1990, il réalisera même des BD reportages.

En ce qui concerne ses sensibilités politiques, Chappatte dit ceci : « De tempérament, je suis centriste, ce qui est horrible pour un dessinateur de presse, car c'est un genre réactif, partial. Je pense qu'on peut dire que le dessin de presse est de gauche, parce que par nature, il remet en question l'ordre établi, les pouvoirs, les institutions. »⁵⁰

⁴⁵ Journal *Le Nouvelliste* du 20 décembre 1991.

⁴⁶ Cf. L'émission *Viva, Les forçats de la mine*, diffusée à la Télévision suisse romande, 1995, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/viva/6440123-les-forcats-de-la-mine.html>

⁴⁷ Dans l'émission, il s'agit de la rédaction de *La Tribune de Genève*. Chappatte y a travaillé juste après la disparition du journal *La Suisse* en 1994.

⁴⁸ JEHOTTE, Thierry, FORNASIER, Jean-Charles, *op. cit.*, 2015, p. 50.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 50.

⁵⁰ ROTH, Jean-Jacques, *Bonne nouvelles, mauvaise journée*, version française d'un article paru dans *Du-Die Zeitschrift für Kultur* en novembre 2007, <http://www.globecartoon.com/DuFR.pdf>

2.5. Jean-Marc Elzingre

Avant de devenir le dessinateur attitré du journal *L'Impartial*, Jean-Marc Elzingre dessina pour le journal satirique vaudois bien connu, *La Pomme*, dont il fut l'un des fondateurs avec Rolf Kesslerling et Richard Aeschlimann⁵¹. En 1978, Elzingre commença à fournir quelques dessins pour *L'Impartial*, puis à partir du milieu des années 1980 et la création de son fameux *Duo du Banc*⁵², la collaboration se fit de manière quotidienne et ses dessins apparaissaient généralement en première page du journal. Jusqu'en 1997, date de la fusion des deux journaux neuchâtelois *L'Impartial* et *L'Express*, Elzingre n'avait pas de contrat de travail et était payé au dessin « selon un simple arrangement oral »⁵³. Elzingre ne réalisait pas ses dessins dans les locaux du journal : « Chaque jour avec la rédaction, on faisait une séance téléphonique. Parce que moi je travaille à la maison, vu mon indépendance, je ne me vois pas dans mon bureau avec cinq-cents personnes. Et là on discutait des sujets, mais j'étais libre de faire ce que je voulais. »⁵⁴

Nous n'avons pas pu savoir si Elzingre était libre du choix de ses sujets. Dans tous les cas, « il n'a généralement eu aucune peine à obtenir le visa de la rédaction. Certains dessins particulièrement mordants parurent cependant dans *L'Impartial* avec la complicité de certains journalistes à l'insu du rédacteur en chef »⁵⁵. Bien que parfois incisif dans ses dessins, Elzingre s'imposa des limites : « Lorsqu'un de nos dessins s'avère trop violent, dans le trait comme dans la légende, ou que le sujet traité implique que nous touchions à la vie privée de telle ou telle personne, et même si le dessin est excellent, le censeur qui est en nous intervient... Nous sommes loin d'être des saints, mais nous avons une éthique. »⁵⁶

Elzingre dit voter à gauche, « mais quand la gauche sera au pouvoir, j'accorderai ma voix à l'opposition [...] Sans les caricaturistes, qui pousserait encore des coups de gueule dans les journaux ? »⁵⁷ Le dessin de presse était selon lui « la revanche des petits »⁵⁸.

2.6. Pierre Reymond

Nous l'avons évoqué plus haut, Pierre Reymond fut parmi les précurseurs du dessin de presse en Suisse romande en collaborant, dès 1964, avec le journal *La Tribune de Genève*. En 1969, le dessinateur de presse fournissait quotidiennement au journal un dessin d'actualité, jusqu'à sa retraite en 1998.

⁵¹ Sortie en 1969, le premier numéro de *La Pomme* fut consacré à « l'initiative Schwarzenbach » et à la xénophobie en Suisse. Cf. SCHLUP, Michel, *op. cit.*, p. 10.

⁵² Il s'agit de deux personnages, des retraités, assis sur un banc, qui discutaient « de tout et de rien ». La renommé d'Elzingre doit beaucoup à la création de ce duo comique qui était publié sous la forme d'une bande dessinée. Dans notre corpus, nous avons d'ailleurs quelques dessins du *Duo du Banc*.

⁵³ SCHLUP, Michel, *op. cit.*, p. 7.

⁵⁴ Cf. L'émission économique *ECO.décode*, diffusée sur Canal Alpha, 2007, http://www.dailymotion.com/video/x2vltlp_dessinateurs-de-presse-vincent-l-ep_creation

⁵⁵ SCHLUP, Michel, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁶ Interview dans le journal *Objectif Réussir*, No. 76, 2001. Citée par SCHLUP, Michel, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁷ Journal *La Suisse* du 3 novembre 1991.

⁵⁸ *Ibid.*

Pierre Reymond avait un statut particulier au sein du quotidien genevois. Il était à la fois journaliste et collaborateur extérieur : « J'ai non seulement une carte de presse mais j'étais journaliste au plein sens du terme. Je le suis toujours. J'ai toujours été *freelance*. J'étais au sein d'une rédaction, mais à l'extérieur. C'est un barbarisme de dire "au sein" » de et "à l'extérieur". Enfin, c'est bien ça. Je faisais les dessins chez moi à ma table, à mon bureau. »⁵⁹ Le dessinateur n'eut cependant pas de contrat jusqu'en 1994 : « J'étais pigiste, comme l'oiseau sur la branche. »⁶⁰

Par son statut de journaliste « libre », Pierre Reymond disposait d'une complète liberté dans l'exercice de son métier : « Moi, en ce qui me concerne – travaillant à la maison dans mon atelier – j'arrivais avec mon dessin à la rédaction pour le déposer. C'était sans consultation aucune de l'équipe journalistique. Je leur imposais en somme mon idée et ma réalisation, ce qui faisait grincer un peu quelques dents. Je ne faisais pas comme certains de mes collègues qui faisaient quatre-cinq esquisses rapides et qui allaient les présenter à la rédaction. Le dessin qui obtenait le plus de voix était publié. Moi je n'ai jamais fait ça. Je trouve que c'est un petit peu dommage parce qu'en définitive, les idées doivent venir du dessinateur lui-même et pas avoir des résultats de consultations "on en enlève un petit bout. Ah non, ça serait mieux si c'était comme ça", etc. Ça tourne au marchandage quoi ! ». D'ailleurs, le dessinateur n'a jamais été réellement confronté à la censure : « Non, dans la mesure où je choisissais mon sujet, des sujets qui avaient ma préférence ». Pour Pierre Reymond, un dessin doit « être piquant, un peu méchant sans être épouvantable et faire peur ».

A l'instar de Barrigue, ses dessins étaient placés dans une « case » qui fonctionnait comme une chronique. Intitulée « Le trait de Pierre Reymond », elle était généralement placée en bas de la deuxième page du journal.

Au cours de sa carrière, Pierre Reymond a collaboré à de nombreuses reprises avec différentes organisations syndicales comme *Droit au logement*, périodique de l'Association suisse des locataires (ASLOCA), ainsi qu'avec la *Fédération suisse des Travailleurs de la Métallurgie et de l'Horlogerie* (FTMH)⁶¹. Il a aussi travaillé avec le journal *Coopération* et *Femina*.

Bien qu'il ne se soit jamais caché « d'être de gauche », Pierre Reymond n'a jamais été membre d'un parti : « Ah non ! Parce qu'à partir du moment où on est trop ficelé, ça ne va plus. On n'a plus la liberté qu'on revendique, que personnellement je revendique. »

Pierre Reymond se dit « être toujours du côté du plus faible ». Au sujet des migrants, le dessinateur constate que la « difficulté pour les gens qui veulent venir en aide soit aux réfugiés, soit aux migrants, c'est une difficulté de se faire entendre, d'être bien considéré ».

⁵⁹ Entretien avec Pierre Reymond, mai 2016.

⁶⁰ Cf. L'émission *Viva, Les forçats de la mine*, diffusée à la Télévision suisse romande, 1995, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/viva/6440123-les-forcats-de-la-mine.html>

⁶¹ *FTMH* fusionnera avec d'autres syndicats en 2004 pour former l'*Union syndicale suisse (UNIA)*.

2.7. Jean-François Burgener, alias Skyll

Jean-François Burgener débute sa carrière de dessinateur de presse au seuil des années 1960 à *La Feuille d'Avis de Lausanne* (futur quotidien *24 Heures*) et à *L'Illustré*. A la fin des années 1960, il devient le dessinateur attitré du journal radical valaisan, *Le Confédéré*, pour lequel il fournira un dessin par semaine.

Skyll y dessinait en tant que « collaborateur fixe »⁶², sans contrat. « Mais au *Confédéré*, j'avais un contrat tacite », dit-il. Son dessin accompagnait l'éditorial du journal mais il ne le lisait pas avant de réaliser le dessin : « On se téléphonait à 8h10. En général, le rédacteur avait écrit son éditorial, la veille au soir. Il me disait qu'il voulait traiter de telle ou telle chose. Il me disait un peu la couleur de ce que c'était. Et puis, quand je lui portais le dessin il me disait : ah oui ! c'est bien... bravo ! Mais c'est tout. »

Rares sont les fois où ses dessins étaient discutés par la rédaction : « Je faisais en fonction de ce que je pensais moi. Mais on était presque toujours d'accord. A 99,9% on était d'accord. »

Bien qu'il collabora avec le journal libéral-radical du Valais, Skyll n'était pas engagé au sein du parti : « Bon, je n'étais pas spécialement du parti radical. J'ai dessiné un peu neutre disons. »

3. UNE FONCTION CONTESTATAIRE

Plusieurs constats ressortent de notre description du dessin de presse et de l'environnement professionnel des dessinateurs.

Le premier concerne son mode d'expression. Nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, la caricature « charge » et raille. Elle est « réactive et partielle ». Les dessins doivent « provoquer » le lecteur, l'amener à réfléchir, « être piquant ». Et le faire rire.

Un deuxième constat s'impose. Les dessinateurs de presse étaient relativement libres dans leur travail. Les esquisses proposées étaient rarement censurées. Barrigue et Pierre Reymond étaient libres de choisir leur sujet. Pour les autres, ils avaient toujours la possibilité de discuter avec la rédaction pour faire passer leur dessin. Nous pouvons résumer l'activité du dessinateur de presse à ceci : « Tout à la fois question d'art, de communication, de contribution à l'information, le dessin de presse n'est pas le témoignage d'une réalité, mais plutôt une utilisation, une interprétation créative et personnelle d'un dessinateur de presse qui dit ce qu'il pense de cette réalité, opinion partagée ou du moins assumée aussi par le journal qui le publie »⁶³.

Un troisième élément réside dans le rapport du « fort au faible ». Nous l'avons observé dans nos entretiens avec les dessinateurs de presse, certains se positionnent du côté des plus « vulnérables », des personnes en situation de faiblesse, des « petits ». Cependant, il est

⁶² Entretien avec Skyll, avril 2016.

⁶³ QUINTON, Philippe, « Dessin de presse : le droit et l'éthique du dessin », in *Communication et langages*, No. 148, 2006, p. 8.

aussi important de relever qu'aucun caricaturiste n'est membre d'un parti politique. Ils sont attachés à une forme d'indépendance qu'ils considèrent comme indispensable pour exercer leur métier de « commentateur critique ».

Nous allons le voir, les observations que nous venons de décrire vont jouer un rôle important dans la manière de représenter la figure du réfugié lors de la crise de l'asile. Cette fonction critique, provocatrice et réactive du dessin de presse va susciter des débats engagés et menée parfois à des « contre-réactions ». Mais avant de nous intéresser à cette période précise de l'histoire suisse, nous regarderons comment la figure du réfugié a évolué depuis les débuts de la presse illustrée jusqu'à la fin des années 1980. Comment les dessinateurs se sont-ils attachés à cette thématique ? Et que nous dit-elle du contexte politique et social des époques qu'elle jalonne ?

Troisième partie

LES RÉFUGIÉS AU FIL DU TEMPS ET DE LA PRESSE

LES RÉFUGIÉS AU FIL DU TEMPS ET DE LA PRESSE

Ce deuxième chapitre brosse un aperçu historique de la figure du réfugié. Il s'agira de montrer quels sont les types de réfugiés qui ont jalonné les différentes périodes de l'histoire et comment les caricatures les ont mis en scène.

Nous prendrons comme point de départ l'année 1848, et ceci pour deux raisons. Elle coïncide d'une part avec l'apparition de l'image d'actualité dans la presse satirique suisse⁶⁴. D'autre part, les mouvements révolutionnaires intenses dès 1848 amènent de nombreux réfugiés politiques en Suisse, au même moment que l'avènement de la Confédération helvétique marque une évolution dans la manière d'envisager la question de l'asile au niveau fédéral. Nous terminerons ce survol historique par la fin des années 1980, période qui inaugure la crise de l'asile de 1989 à 1991.

Avant de nous lancer dans l'histoire illustrée de la figure du réfugié, il semble judicieux de revenir sur les périodes d'avant 1848 afin de mieux comprendre les origines des réfugiés des années 1840-1850. L'accent sera surtout mis sur la période du début du XIX^e siècle, puisque c'est elle qui fait la jonction avec le point suivant, celui-ci devant être davantage vu comme une continuation plutôt que comme une véritable rupture.

1. LA SUISSE : LIEU PRIVILÉGIÉ DE REFUGE

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, les cantons et les villes suisses réformés accueillirent des dizaines de milliers de protestants⁶⁵. Si la venue des réfugiés huguenots suscita parfois la grogne de la population, elle fut un apport indéniable pour la vie commerciale, industrielle et culturelle des cités. De même, pendant la Révolution française, des milliers de monarchistes séjournèrent en Suisse. Leur présence dans les cantons suscita quelques remous diplomatiques avec la nouvelle République française⁶⁶. Mais c'est surtout après le Pacte fédéral de 1815, déclarant la neutralité de la Suisse, que celle-ci dut faire face à une succession de menaces militaires⁶⁷. Située au cœur d'une Europe en ébullition à la suite des mouvements révolutionnaires qui secouaient les grandes puissances conservatrices du continent, la Suisse constituait un lieu privilégié pour les réfugiés politiques. Dès les années 1820, elle reçut des patriotes révolutionnaires italiens et français, puis les années 1830 amenèrent des libéraux allemands⁶⁸. La liberté de presse dont ils jouissaient leur permit de poursuivre leurs activités politiques et d'exporter leur propagande dans leur Etat d'origine, bien souvent voisin de la Suisse. Pour la Sainte Alliance, menée d'une main de fer par Metternich, les cantons suisses étaient de dangereux foyers révolutionnaires qu'il s'agissait

⁶⁴ KAENEL, Philippe, « Régénération, révolution, constitution. L'imagerie politique suisse », in KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998, p. 54.

⁶⁵ VUILLEUMIER, Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, Editions Pro Helvetia (2^e éd.), Zurich, 1989, p. 12.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁶⁷ CALOZ-TSCHOPP, Marie-Claire, *Le tamis helvétique. Des réfugiés politiques aux nouveaux réfugiés*, Editions D'en Bas, Lausanne, 1982, p. 24.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 24.

de surveiller de près⁶⁹. A plusieurs reprises, la Diète dut céder à la pression des grandes puissances étrangères. Ainsi en 1823 elle adopta le *Conclusum* sur la presse et les étrangers qui perdura jusqu'en 1829. Les réfugiés compromettants furent alors expulsés et la liberté de presse restreinte. Cependant, la pratique du refuge différait beaucoup d'un canton à l'autre, la politique d'asile étant une affaire avant tout cantonale⁷⁰. Dans les cantons progressistes, les réfugiés révolutionnaires étaient accueillis avec enthousiasme et bénéficiaient de la complicité des autorités et de la population⁷¹. A Genève, des habitants cachèrent les insurgés qui avaient pris part à la révolution menée par Giuseppe Mazzini contre la Savoie en 1834.

De manière générale, les réfugiés étaient perçus par les élites politiques libérales comme « des héros et des alliés »⁷². Ils partageaient le même idéal de liberté et il n'est pas étonnant de voir que certains ont joué un rôle actif dans la vie civile et politique au niveau cantonal et même national, à l'image de Pellegrino Rossi⁷³ qui contribua par exemple à l'élaboration de la Constitution fédérale de 1848.

2. ÉTAT LIBÉRAL ET RÉFUGIÉS LIBÉRAUX

A la suite des échecs révolutionnaires européens de 1848, la nouvelle Confédération helvétique constituait l'un des rares Etat libéral du continent⁷⁴. Des vagues de réfugiés libéraux arrivèrent à nouveau en Suisse d'Italie, d'Allemagne et de France, suscitant l'ire de ces puissants voisins. Le gouvernement fédéral se trouvait désormais dans une situation délicate : d'un côté, sa politique d'accueil lui servait de « ciment national » et lui permettait d'affirmer son indépendance sur le plan international⁷⁵. D'un autre côté, un accueil trop généreux fragilisait sa politique de neutralité et risquait de lui attirer les foudres des Puissances européennes.

En conséquence, « le problème des réfugiés servit de test pour l'indépendance du petit pays qu'est la Suisse »⁷⁶. Pour de nombreux intellectuels dont beaucoup prirent une part active dans l'enseignement et la presse, la Suisse fut une terre de refuge durable au point que certains y furent naturalisés, tels les professeurs d'origine allemande Wilhelm Friedrich Vogt et son fils Carl Vogt⁷⁷. Cependant, d'autres n'eurent pas cette chance, les autorités n'hésitant pas à prendre les mesures nécessaires pour expulser les fugitifs compromettants. Alors que la politique d'asile était avant tout une affaire cantonale avant 1848, la nouvelle Constitution

⁶⁹ DE CAPITANI, François, « La Suisse face à l'Europe (1830-1848) », in KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998, p. 19.

⁷⁰ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 19.

⁷¹ *Ibid.*, p. 19.

⁷² CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 27.

⁷³ Délégué de Genève à la Diète fédérale en 1832, Pellegrino Rossi fut le rapporteur de la commission chargée de la révision du Pacte fédéral de 1815.

⁷⁴ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 26.

⁷⁵ ARLETTAZ, Gérard et Silvia, *La Suisse et les étrangers. Immigrations et formations nationale (1848-1933)*, Editions Antipodes & Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 2004, p. 37.

⁷⁶ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 27.

⁷⁷ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 25.

permet au gouvernement fédéral d'intervenir directement sur l'ensemble du territoire national en expulsant tout étranger qui compromettrait la sécurité intérieure ou extérieure du pays⁷⁸. La mise en pratique de ce principe de refoulement se retrouve dans un dessin paru dans le journal radical bernois, *Der Gukkasten*. Le dessin illustre la soumission des sept Conseillers fédéraux – représentés par des chiens – aux grandes puissances étrangères. Sous le regard de l'empereur d'Autriche, ils obéissent au fouet du roi prusse et du tsar russe, ce dernier déclarant : « Frisch, Hunde packt die Flüchtlinge ! » (fig. 1). Au milieu de l'anneau, un réfugié démocrate allemand se tient au fil « Asylrecht ». Le dessin fait suite au soulèvement avorté dans le Grand-Duché de Bade en 1849 qui amena plus de dix mille réfugiés à Bâle⁷⁹. La Prusse menaça la Suisse d'une intervention militaire si elle continuait à abriter les révolutionnaires sur son territoire. Dès lors, afin d'apaiser les tensions, les autorités fédérales ordonnèrent le renvoi des principaux activistes allemands. Pour une partie de l'opinion publique, rangée du côté des radicaux surtout, ces mesures de renvoi étaient perçues comme un aveu de faiblesse de la part de la Confédération⁸⁰.

La fin des années 1850 est marquée par le retour dans leur pays de nombreux exilés politiques⁸¹. L'illustration du journal radical genevois le *Carillon de St-Gervais* évoque le départ des réfugiés italiens pour la Lombardie afin de mettre un terme à la domination autrichienne (fig. 2). Alors que depuis 1848 des mesures avaient été prises par les autorités fédérales pour réfréner l'arrivée d'exilés italiens et en expulser les plus embarrassants⁸², le journal satirique montre le changement d'attitude opéré par le Conseil fédéral : « Messieurs les Italiens restez je vous en prie, le droit d'asile est sacré chez nous, nous n'avons plus de nouvelles de l'Empereur d'Autriche. » Le dessin souligne la politique ambivalente de gouvernement fédéral envers les réfugiés. La Confédération avait bien fini par expulser les activistes allemands hors du pays en 1849. Une partie de l'opinion publique s'en était indignée, comme nous l'avons dit. Mais la présence de réfugiés politiques fut un argument diplomatique pour la Confédération helvétique. Les autorités fédérales ont souvent fait valoir la tradition humanitaire pour affirmer l'indépendance du pays face aux grandes puissances européennes⁸³. Le journal satirique genevois semble donc pointer du doigt l'instrumentalisation de la tradition d'accueil à des fins politiques.

La venue de milliers de réfugiés n'eut pas uniquement des conséquences d'ordre diplomatique. Le séjour d'exilés politiques sur le territoire helvétique fit sensiblement augmenter les coûts liés à l'asile. La Confédération et les cantons durent en effet subvenir aux besoins de nombreux réfugiés nécessiteux⁸⁴.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 25.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 26.

⁸¹ *Ibid.*, p. 34.

⁸² CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 28.

⁸³ Cf. BUSSET, Thomas, « La politique du refuge en Suisse 1820-1870. Réalité et mythe », in *Etudes et Sources*, Vol. 25, p. 29-64.

⁸⁴ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 25.

Dans ce contexte de tensions sociales et politiques, Philippe Kaenel fait remarquer que les « images positives du réfugié » dans la presse illustrée suisse étaient peu courantes⁸⁵. La figure du réfugié devient à cette période un type caricatural qui se distingue par des attributs physiques souvent reconnaissables⁸⁶ : barbe, armes, chapeau, blouse. C'est ce que semble aussi indiquer le récit d'un voyageur suisse racontant que son passage à la frontière allemande s'est fait sans difficultés : « Il faut dire que je ne porte pas de barbe et que je ne jouis pas d'un physique de réfugié. »⁸⁷

3. LA MENACE DES EXILÉS « DE GAUCHE »

Après les révolutions européennes du milieu du XX^{ème} siècle, la Suisse fut confrontée à l'arrivée d'un nouveau type de réfugiés : les exilés socialistes et anarchistes⁸⁸. Ils ne jouissaient plus des mêmes appuis politiques dont avaient bénéficié une grande partie des exilés libéraux. Pour la classe bourgeoise au pouvoir, ces réfugiés étaient des militants subversifs qui représentaient un danger pour la cohésion sociale du pays⁸⁹. Ils ne partageaient pas les valeurs démocratiques et libérales des autorités mais se présentaient comme des opposants à l'ordre social véhiculé par le capitalisme⁹⁰. L'arrivée de centaines de proscrits issus de la Commune de Paris en 1871 fut la première grande vague de réfugiés « de gauche » en Suisse⁹¹. Le Gouvernement de Versailles, isolé sur le plan diplomatique, s'insurgea mais ne parvint pas à faire plier le gouvernement suisse qui les toléra tant qu'ils ne commettaient aucun crime de droit commun (pillages, vols, incendie). La venue des exilés anarchistes à la fin de années 1870 instaura un climat de méfiance vis-à-vis des réfugiés politiques. En 1878, l'anarchiste Paul Brousse fut chassé hors du pays et son journal *L'Avant-Garde* interdit sur le territoire suisse. Trois ans plus tard, ce fut au tour de l'activiste russe Kropotkine d'être expulsé. D'autres cas d'expulsions s'enchaînèrent. Le gouvernement fédéral mit en place des mesures juridiques sévères et des lois anti-anarchistes furent adoptées⁹².

Toutefois, malgré la présence encombrante de ces réfugiés politiques, les autorités suisses ne tolérèrent pas qu'un pays voisin vienne « mettre son nez » dans ses affaires, le droit d'asile relevant de la souveraineté nationale uniquement⁹³. Il ne peut pas être appliqué « tel que l'entendent certaines puissances », en particulier l'Allemagne, comme l'indique le dessin de Godefroy, fameux caricaturiste du *Carillon de St-Gervais* (fig. 3).

⁸⁵ KAENEL, Philippe, « Types politiques et sociaux. Le Général, le conseiller fédéral et les réfugiés » in KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998, p. 146.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 147.

⁸⁷ Journal *La Guêpe* du 15 août 1851.

⁸⁸ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 36.

⁸⁹ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 29.

⁹⁰ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 36.

⁹¹ *Ibid.*, p. 36.

⁹² CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 31.

⁹³ *Ibid.*, p. 30.

L'illustration fait référence au conflit diplomatique entre la Suisse et l'Allemagne lors de l'affaire Wohlgemuth au printemps 1889. August Wohlgemuth, commissaire allemand, avait cherché à soudoyer un socialiste allemand du milieu ouvrier bâlois pour le compte de la chancellerie allemande⁹⁴. Les deux protagonistes furent alors expulsés par le Conseil fédéral. Cette affaire qui suscita de vifs échanges diplomatiques ne fut en réalité que « la pointe de l'iceberg ». Depuis la proclamation des lois antisocialistes de Bismarck en 1878, de nombreux sociaux-démocrates allemands avaient fui en Suisse où ils pouvaient perpétuer très largement leur activité politique, notamment au travers du journal qu'ils fondèrent à Zurich, *Der Sozialdemokrat*⁹⁵. Bismarck reprocha le laisser-faire des autorités suisses et menaça de remettre en cause le principe de neutralité. Pour mettre un terme au conflit et éviter que pareil incident ne se répète, le gouvernement suisse mit sur pied une organisation fédérale de la police des étrangers, chargée de surveiller les étrangers, en particulier anarchistes⁹⁶.

4. LES INTERNÉS LORS DE LA GRANDE GUERRE

Durant la Première Guerre mondiale, la Suisse accueillit de nombreux prisonniers et blessés de guerre ; 67'000 internés y séjournèrent pendant le conflit⁹⁷. Parmi les milliers d'internés, les déserteurs et les réfractaires constituèrent une frange particulière. Sans papiers de légitimation, ils n'étaient pas considérés comme des réfugiés politiques mais comme des « réfugiés militaires »⁹⁸. A ce titre, ils disposaient d'un permis de tolérance et étaient internés dans des camps.

A partir de 1917, les conditions difficiles de la guerre firent naître dans l'opinion publique une attitude suspicieuse à l'égard des internés, surtout des déserteurs et réfractaires⁹⁹. Pour ces derniers, on pointa du doigt leur tendance antimilitariste et leur soutien à la mouvance socialiste et anarchiste. Face à cette réaction populaire, une série de mesures restrictives se mit en place à l'encontre des réfugiés militaires¹⁰⁰. En novembre 1917, le Conseil fédéral institua un Office central de police des étrangers et instaura l'obligation d'un visa pour entrer sur le territoire. En mai 1918, il ordonna l'interdiction d'entrée et le refoulement des déserteurs. Pour les autorités, les réfugiés militaires représentaient une menace pour la cohésion sociale du pays et « de violentes campagnes de presse dénoncent cette population systématiquement qualifiée d'« indésirable », assimilée aux accapareurs et aux profiteurs »¹⁰¹.

Dans le dessin de presse, on retrouve surtout une critique des internés qui profitent de l'hospitalité suisse. Les dessins publiés dans *L'Arbalète*, journal satirique vaudois qui naît en

⁹⁴ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 54.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 53.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 54.

⁹⁷ ARLETTAZ, *op. cit.*, p. 73.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 74.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 74.

¹⁰⁰ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 32.

¹⁰¹ ARLETTAZ, Gérard, « Introduction. L'Etat fédéral et la pratique du droit d'asile », in *Etudes et Sources*, Vol. 25, 1999, p. 24.

1916, et disparaît une année plus tard, montrent le comportement trompeur et profiteur des soldats étrangers. Le dessin de Grin évoque ironiquement les conditions d'internement des soldats français qui ont dû subir une « villégiature... forcée » (fig. 4). Ils sont dans les bras de jeunes Suissesses au grand désespoir des deux soldats suisses « qui auront les restes ! ».

En février 1917, le journal consacre successivement deux numéros spéciaux à ce sujet. Intitulés « Nos internés I » et « Nos internés II », les numéros remettaient en cause l'honnêteté des soldats, surtout à l'égard des demoiselles, les « marraines », qui les accompagnaient pendant leur séjour. Le dessin de Clément évoque le « faux » soldat, pris pour un héros, un grand blessé de guerre alors que, comme l'avoue le jeune homme dans le dessin : « Chut... dites rien... j'ai jamais tiré un coup d'fusil. » (fig. 5)

Après la guerre, un grand nombre d'internés quittèrent le sol helvétique. Ce sont 156'000 étrangers, internés et migrants économiques confondus, qui regagnèrent leur pays d'origine¹⁰². Mais paradoxalement, la peur d'une « pénétration étrangère », qui prit déjà de l'ampleur dans les discours à la fin du XIX^e siècle, gagna en intensité¹⁰³. La restriction du droit d'asile qui eut lieu à la fin de la guerre et les nouvelles mesures édictées dans les années 1920 à l'encontre des étrangers firent basculer la politique d'asile ; elle s'appuya désormais sur des principes « protectionnistes et centralisatrices »¹⁰⁴. « On peut dater de cette époque les racines de la mentalité xénophobe profondément ancrée dans l'inconscient collectif suisse »¹⁰⁵.

5. L' « ÉMIGRÉ JUIF » AUX FRONTIÈRES

Désormais entrée dans « l'ère de contrôle des étrangers »¹⁰⁶, une pratique de l'asile restrictive se poursuit et même se durcit. Comme dans les années 1914-1918, la Suisse accueille des réfugiés militaires qui étaient eux aussi internés dans des camps¹⁰⁷. Néanmoins, ce furent les réfugiés civils communistes, mais surtout juifs, qui devinrent le principal enjeu du droit d'asile. Ils subirent de plein fouet les mesures de durcissement de l'accueil. Entre 1933 et 1945, les autorités octroyèrent de manière très sélective le statut de réfugié politique ; seules 644 personnes l'ont obtenu, les autres n'étant pas considérées comme des « réfugiés politiques » au sens strict du terme¹⁰⁸.

A l'aube de la guerre, les exactions commises par les nazis envers les Juifs faisaient craindre une arrivée massive d'exilés juifs, en particulier ceux qui provenaient d'Europe de l'Est, considérés par Heinrich Rothmund, directeur de la Division fédérale de la police, comme « inassimilables »¹⁰⁹. Dès l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne en mars 1938, les autorités

¹⁰² ARLETTAZ, Gérard et Silvia, *La Suisse et les étrangers...*, *op. cit.*, p. 72.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 68.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰⁵ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 33.

¹⁰⁶ SPUHLER, Gregor (dir.), *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, Commission Indépendante d'Experts Suisse-Deuxième Guerre Mondiale, Berne, 1999, p. 47.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 46.

fédérales mirent en place l'obligation du visa pour les ressortissants autrichiens¹¹⁰. Mais ces mesures devinrent vite insuffisantes face à la crainte d'un « enjuivement » sur le territoire et le Conseil fédéral négocia avec l'Allemagne l'apposition de la lettre « J » pour les réfugiés juifs¹¹¹.

Pour *Le Pilon*, journal satirique d'extrême droite genevois, le Conseil fédéral doit se méfier de l'émigré juif (fig. 6). Comme l'indique le journal, « partout où les élus passent, ils se rendent insupportables et sont chassés ». A cette époque, « ce n'est pas la persécution à laquelle ils sont exposés qui détermine la politique menée, mais plutôt le fait qu'ils ne répondent pas à l'image de ce qu'un réfugié était censé être »¹¹².

Cet état de fait trouva son paroxysme en 1942, date où la déportation des Juifs en France faisait craindre à nouveau un afflux de réfugiés juifs vers la Suisse¹¹³. Dans une lettre adressée au Conseiller fédéral Eduard von Steiger, alors en charge du Département de Justice et Police, Heinrich Rothmund écrit : « Devons-nous nous borner à refouler les Juifs ? Cela s'impose presque. »¹¹⁴ Au mois d'août, considérant que « la barque est pleine », selon la célèbre métaphore de von Steiger, des mesures extrêmement sévères à caractère antisémites furent appliquées aux frontières ; désormais, tous « ceux qui n'ont pris la fuite qu'en raison de leur race, les Juifs par exemple, ne doivent pas être considérés comme des réfugiés politiques »¹¹⁵. Aussitôt adoptées, ces nouvelles mesures suscitèrent l'indignation de la presse, des milieux de gauche et des Eglises qui y percevaient une atteinte flagrante à la tradition humanitaire de la Suisse¹¹⁶. Pour le journal satirique zurichois *Nebelspalter* la Suisse ne tient pas à jouer la « bouée de sauvetage » et préfère laisser couler ceux qui tentent de fuir les persécutions (fig. 7).

La politique restrictive adoptée par les autorités fédérales va s'assouplir à mesure qu'une victoire de l'Allemagne devenait de plus en plus improbable. En juillet 1944, les réfugiés juifs et autres exilés ne furent plus refoulés¹¹⁷.

En mai 1945, la Suisse abrite encore 115'000 réfugiés¹¹⁸. Lors de l'armistice, une partie de ceux-ci retrouvèrent leur pays de départ mais l'autre partie, devenue apatride, souhaita demeurer en Suisse ; 18'684 réfugiés séjournèrent encore en Suisse en 1946¹¹⁹. Face aux milliers d'apatrides engendrés par la guerre, l'asile « durable » fut instauré « parce qu'il doit

¹¹⁰ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 72.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 74.

¹¹² CAESTECKER, Frank, « Les réfugiés et l'État en Europe occidentale pendant les XIX^e et XX^e siècles », in *Le Mouvement Social*, No. 225, Vol. 4, 2008, p. 17.

¹¹³ LUDWIG, Carl, *La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés de 1933 à nos jours*, Rapport demandé par le Conseil fédéral, Berne, 1957, p. 189.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 189.

¹¹⁵ *Ibid.*, 192.

¹¹⁶ *Ibid.*, 195.

¹¹⁷ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 86.

¹¹⁸ LUDWIG, *op. cit.*, p. 37.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 322.

remplacer la patrie que le réfugié a perdue et lui permettre de préparer et d'organiser son avenir sans la crainte de devoir poursuivre ses pérégrinations »¹²⁰.

6. L'ACCUEIL GÉNÉREUX EN PÉRIODE DE GUERRE FROIDE

La période de l'après-guerre inaugura une nouvelle ère en matière de politique d'asile et dans ses représentations. Alors que le réfugié politique n'était jusqu'à la fin de la guerre qu'un « errant » en transit, qui bénéficiait de la protection provisoire de l'Etat, il devient par la suite un étranger qu'il s'agit d'intégrer durablement au sein de la communauté nationale¹²¹. Par conséquent, une redéfinition de son statut s'imposa rapidement pour les Etats européens. En 1951 la Convention de Genève établit la première définition du statut du réfugié. Elle introduisit la notion individuelle du réfugié, celui-ci devant craindre d'être persécuté à titre personnel et non plus en raison de son appartenance à un groupe comme ce fut le cas lors des deux guerres mondiales¹²². La Suisse y adhéra en 1955 et se dota ainsi d'une première définition du statut du réfugié.

La Convention relative au statut de réfugié s'inscrivait dans un nouveau contexte géopolitique. L'Europe, scindée en deux blocs, glissait dans la guerre froide. Les réfugiés accueillis en Suisse provenaient en grande majorité de l'Europe de l'Est sous domination communiste¹²³. La politique d'asile restrictive mise en place durant l'entre-deux-guerres laissa place à une pratique de l'asile beaucoup plus souple et libérale. Selon Lorena Parini, « leur provenance et les raisons de leur fuite leur valent d'emblée un préjugé largement favorable tant au sein de la population qu'auprès des autorités en raison de l'anticommunisme dominant »¹²⁴. Outre la prééminence idéologique anticommuniste, l'auteur évoque trois autres raisons expliquant cet accueil généreux : la proximité géographique et culturelle des réfugiés de l'Est, un niveau de formation souvent élevé et un nombre d'arrivées jugé « acceptable » en cette période de forte croissance économique¹²⁵. Le cas de l'accueil des quatorze mille Hongrois faisant suite à l'occupation soviétique de 1956 reflète particulièrement la politique d'asile du moment et l'image positive qu'on se faisait des réfugiés à cette époque. Le Conseil fédéral déclarait à leur sujet : « Il leur suffisait pour être englobé dans le contingent de désirer venir en Suisse. »¹²⁶

Outre l'aspect formel, leur intégration sociale a été un exemple de rapidité au point que pour l'hebdomadaire illustré suisse *Pour Tous*, « après un an de séjour en Suisse, les petits réfugiés ne se différencient plus guère des enfants de notre pays »¹²⁷. Le même élan de

¹²⁰ *Ibid.*, p. 325.

¹²¹ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 99.

¹²² PIGUET, Etienne, *L'immigration en Suisse. 60 ans d'entrouverture*, Editions PPUR (3^e éd.), Lausanne, 2013, p. 71.

¹²³ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 105.

¹²⁴ PARINI, Lorena, « La Suisse terre d'asile » : un mythe ébranlé par l'histoire, » in *Revue européenne des migrations internationales*, No. 1, Vol. 13, 1997, p. 56.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 57.

¹²⁶ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 37.

¹²⁷ Magazine illustré *Pour Tous* du 29 octobre 1957.

solidarité se répéta à la venue des réfugiés tchécoslovaques qui voulaient échapper aux chars soviétiques. Entre 1968 et 1969, plus de onze mille Tchèques, constitués en majorité d'ouvriers qualifiés et d'universitaires, trouvèrent refuge en Suisse¹²⁸. Tout comme pour le cas hongrois, la procédure d'asile a été particulièrement souple et la mobilisation politique et civile en leur faveur a été importante¹²⁹. A cette époque, il semble que les représentations graphiques de ces vagues migratoires soient rares au sein de la presse. Les consultations des principaux journaux satiriques romands (*Le Bon Jour*, *Le Kangourou*, *Le Pilori*, *La Pomme*, *La Pilule*) et le *Nebelspalter*¹³⁰ ainsi que divers ouvrages sur la thématique de l'asile n'abordent pratiquement pas l'accueil de ces réfugiés en Suisse.

L'illustration de Rabinovitch, parue dans le *Nebelspalter* en novembre 1956, évoque la monstruosité communiste et est un exemple du type d'images que l'on retrouve globalement dans le *Nebelspalter* à cette époque (fig. 8). Elle n'illustre pas directement le sort des réfugiés qui ont dû fuir le pays mais fait voir les malheureuses victimes de la persécution soviétique. Il apparaît donc que les réfugiés ne sont pas des sujets de prédilection de la presse illustrée à cette époque. Nous pouvons avancer ici deux hypothèses. Tout d'abord, l'accueil des réfugiés, ayant suscité peu de controverses durant cette période, les dessins se focalisent sur le caractère barbare et tyrannique du régime communiste. De plus, entre les années 1930 et 1970, la presse satirique est en déclin et les dessins de presse sont encore rares dans la « grande presse »¹³¹. On va trouver davantage de dessins mettant en scène des réfugiés dans les années 1970 où le dessin de presse va se développer et où la thématique de l'asile va progressivement réapparaître comme un enjeu politique important.

7. LES « NOUVEAUX » RÉFUGIÉS ET LA FIN D'UN CONSENSUS

Dans les années 1970, une nouvelle figure du réfugié apparaît : le « nouveau réfugié »¹³². Il ne provient pas d'Europe de l'Est mais d'autres continents (Amérique latine, Asie, Afrique). Ses motifs de départ sont ambigus car il ne fuit pas nécessairement le communisme.

Ce type de « nouveau réfugié » coïncide avec l'arrivée des réfugiés chiliens en 1973 à la suite du coup d'Etat du général Pinochet. Evidemment, la Suisse n'a pas découvert « d'un coup » l'existence de tels réfugiés. Elle avait déjà accueilli par exemple des Tibétains en 1963 et des Ougandais une année plus tôt¹³³. Ce qui a frappé dans le cas des réfugiés chiliens, c'est l'ampleur des réactions politiques et la nouvelle image du réfugié qui en a découlé. Ni anticommunistes et encore moins européens, l'accueil des Chiliens posa de nouvelles questions en terme d'intégration sur le plan démographique mais aussi culturel.

¹²⁸ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 38.

¹²⁹ PARINI, Lorena, GIANNI, Matteo, « Enjeux et modifications de la politique d'asile en Suisse de 1956 à nos jours », in MAHNIG, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 200.

¹³⁰ Cf. Les archives numérisées du *Nebelspalter* sur la plate-forme en ligne *E-Periodica*.

¹³¹ Cf. Chapitre 2, p. 18.

¹³² CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 40.

¹³³ PIGUET, *op. cit.*, p. 75.

« Quand le navire est-il plein ? »¹³⁴, demanda le député genevois de l'*Action nationale* Georges Breny au Conseiller fédéral Kurt Furgler après l'arrivée des premiers réfugiés chiliens en décembre 1973. Quelques mois auparavant, le Conseil fédéral s'était engagé à accueillir un contingent de 200 personnes. Si pour les élus de droite la limite était déjà atteinte, pour les élus de gauche et les milieux d'entraide, le chiffre était bien en deçà des capacités d'accueil de la Suisse¹³⁵. Ces derniers rappelaient que des milliers de Hongrois et de Tchèques avaient bénéficié d'un accueil généreux quelques années auparavant. Face à la pression, le Gouvernement établit alors un nouveau contingent porté cette fois à 55 personnes¹³⁶. Mais les pro-réfugiés dénoncèrent le manque de volonté politique du Conseil fédéral face à la gravité de la situation au Chili. La controverse s'installa définitivement lorsqu'en février 1974 les autorités instaurèrent l'obligation d'un visa pour les Chiliens qui désiraient venir en Suisse¹³⁷. Dès lors, l'attitude des autorités fédérales fut pointée du doigt. Paru le 25 février 1974 dans *La Tribune de Genève*, le dessin de Pierre Reymond est particulièrement éloquent à ce sujet (fig. 9). Les réfugiés chiliens subissent une inégalité de traitement évidente en comparaison du cas hongrois et tchèque comme le montre le tableau statistique en arrière-plan de l'illustration. De plus, la conversation téléphonique entre le général Pinochet et le fonctionnaire helvète laisse supposer la connivence entre élites politiques suisses et étrangères.

Deux raisons principales sont à mettre au compte de la retenue adoptée par les autorités fédérales. La première raison invoquée par le Gouvernement est de prendre en compte la situation géographique et culturelle du pays d'accueil afin de faciliter l'intégration des réfugiés¹³⁸. Les opposants les plus extrêmes à l'installation des réfugiés chiliens diront sans complexe qu'ils ne veulent pas de « milliers de Sud-Américains révolutionnaires »¹³⁹. La deuxième raison est la volonté de garder le contrôle sur le dossier des réfugiés et d'éviter ainsi le « fait accompli »¹⁴⁰. En effet, plus de 3000 Chiliens avaient trouvé un toit en Suisse grâce à la seule force d'initiatives non-gouvernementales tel le mouvement de solidarité « Action Place Gratuites »¹⁴¹. La crainte suscitée par l'arrivée des réfugiés chiliens est aussi à mettre en rapport avec le « climat politique » qui régnait dans ces années-là au sujet des étrangers. En effet, deux initiatives « contre la surpopulation étrangère » furent lancées par les milieux d'extrême droite à la fin des années 1960. Mais laissons de côté pour l'instant ces épisodes de la politique migratoire suisse. Nous les aborderons plus en détail au chapitre suivant.

A cette époque, « l'effet guerre froide » pesait lors des prises de décisions politiques au sujet de l'asile¹⁴². Tandis qu'entre 1973 et 1981, 1116 Chiliens et 379 Latino-Américains ont trouvé

¹³⁴ Interpellation Breny du 12.12.1973 (BO, 21.3.1974 : 654).

¹³⁵ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 46.

¹³⁶ BOLZMAN, Claudio, *Les métamorphoses de la barque. Les politiques d'asile, d'insertion et de retour de la Suisse à l'égard des exilés chiliens*, Editions IES, Genève, 1993, p. 34.

¹³⁷ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 44.

¹³⁸ BOLZMAN, Claudio, *Les métamorphoses de la barque*, *op. cit.*, p. 35.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 34.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 35.

¹⁴¹ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 43.

¹⁴² PARINI, GIANNI, *op. cit.*, p. 205.

refuge en Suisse¹⁴³, ce sont plus de 7880 réfugiés indochinois, fuyant les persécutions du pouvoir communiste, qui ont été admis entre 1975 et 1981¹⁴⁴. Le dessin de Pierre Reymond du 18 juin 1981 dénonce de façon très explicite une pratique de l'asile motivée avant tout par des intérêts politiques. Seules les « victimes du communisme garanti », ici indochinois, ont droit à une place à bord du bateau suisse (fig. 10). « Une nouvelle fois, les victimes des pays communistes l'emportent sur les autres »¹⁴⁵.

Si ces dessins de presse illustrent les enjeux politiques qui entourent l'accueil des réfugiés, le dessin de Jean Leffel paru dans le journal satirique *La Pilule* en septembre 1971 évoque l'hypocrisie de la charité suisse pendant la guerre d'indépendance du Bangladesh (fig. 11). La Suisse s'était engagée à verser six millions de francs pour les réfugiés bengalis, somme qualifiée de « bouchée de pain » par Gil Baillod, vu la gravité de la situation¹⁴⁶. Pour *La Pilule*, la Suisse, pays du secret bancaire et de grandes organisations humanitaires, est surtout une terre d'accueil pour les financiers.

L'arrivée de nombreux exilés sud-américains et asiatiques tout au long des années 1970 est venue rompre le « consensus social » qui a prévalu lors de la guerre froide à l'égard des réfugiés d'Europe de l'Est¹⁴⁷. L'arrivée croissante de réfugiés en provenance des continents de l'hémisphère sud, au début des années 1980, va faire apparaître de nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux.

8. LES « VRAIS » ET LES « FAUX »

Au cours des années 1980, les demandes d'asile ont augmenté de manière exponentielle jusqu'au début des années 1990. On passa ainsi de 3000 requêtes en 1980 à plus de 35'000 demandes d'asile en 1990¹⁴⁸. De surcroît, les « réfugiés du Sud » ont continué d'affluer au point de supplanter le flux « traditionnel » des réfugiés issus d'Europe de l'Est¹⁴⁹. Aux réfugiés chiliens et indochinois se sont ajoutés des demandeurs d'asile kurdes, zairois, angolais, sri-lankais, pakistanais, libanais¹⁵⁰. Beaucoup ont rallié la Suisse « de leur propre chef » ou à l'aide de passeurs et sont entrés de ce fait illégalement sur le territoire¹⁵¹. Les demandes individuelles formulées sur place sont passées ainsi de 1085 en 1977 à 4226 en 1981¹⁵². Les administrations devaient faire face à des témoignages très différents d'un réfugié à l'autre ; les demandeurs d'asile kurdes fuyaient les persécutions turques liées au coup d'Etat militaire, tandis que des réfugiés zairois tentaient d'échapper au régime

¹⁴³ CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 45.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 52.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 53.

¹⁴⁶ Journal *L'Impartial* du 14 août 1971.

¹⁴⁷ BOLZMAN, Claudio, *Les métamorphoses de la barque*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁴⁸ PARINI, Lorena, *La politique d'asile en Suisse. Une perspective systémique*, Editions L'Harmattan, Paris, 1997, p. 61.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 59.

¹⁵⁰ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 107.

¹⁵¹ PIGUET, *op. cit.*, p. 89.

¹⁵² CALOZ-TSCHOPP, *op. cit.*, p. 79.

dictatorial de Mobutu¹⁵³. Dans une déclaration adressée au Conseil national en septembre 1985, le Conseil fédéral indiquait ceci : « Le public ignore tout des raisons qui ont poussé les réfugiés actuels à fuir. La couleur de leur peau, leur culture si différente de la nôtre nous effraient. »¹⁵⁴ Le 1^{er} août 1984, *L'Illustré* a publié une longue enquête consacrée aux réfugiés. L'article publié à l'occasion de la fête nationale faisait part du malaise qui entoure la tradition d'asile : « Or, il y a cassure entre le pays et ses traditions. Parce qu'aujourd'hui les réfugiés viennent du tiers monde. » Dans le dessin d'André-Paul Perret qui accompagne l'article, on aperçoit une barque suisse chargée à ras bord de migrants aux origines variées (fig. 12).

Ce changement de perception sociale vis-à-vis des réfugiés, déjà amorcé dans les années 1970, se reflète non seulement au sein de l'opinion publique mais aussi naturellement dans l'appareil politico-administratif. Au début des années 1980, les administrations employaient le terme « requérant d'asile » plutôt que « réfugié politique » pour évoquer les candidats à l'asile¹⁵⁵. Car qui dit « asile » ne dit plus nécessairement « réfugié politique ». Au regard de la loi sur l'asile, entrée en vigueur en 1981, le requérant doit rendre vraisemblable et objectiver par des preuves son motif de départ¹⁵⁶. Si l'Etat le reconnaît comme valable et légitime, le statut de « réfugié » lui est délivré. Dans un contexte où les demandes d'asile sont toujours plus nombreuses, les requérants d'asile déboutés ont petit à petit été assimilés à de « faux réfugiés », c'est-à-dire à des migrants « en quête de bien-être économique »¹⁵⁷. La distinction opérée entre ces deux types de réfugiés a engendré dans la foulée bons nombres de préjugés à leur sujet. Dans *L'Illustré* du 1^{er} août 1984 que nous avons cité plus haut, l'enquête énumère les six préjugés les plus couramment entendus par les groupes d'accueil et les organisations d'entraide: « Ils ne font pas d'effort pour s'intégrer », « Ils vivent à l'hôtel », « Ils prennent le travail des Suisses », « Ils ont plus d'argent que les Suisses », « Il y a trop de réfugiés », « Ils ont aussi des voitures ».

La vision binaire du réfugié (le « vrai » et le « faux ») dans les discours politiques et médiatiques va motiver une chasse aux abus particulièrement féroce. Le dessin d'Elzingre du journal neuchâtelois *L'Impartial* représente parfaitement l'enjeu lié à l'accueil des candidats à l'asile pour les autorités : déceler les « vrais réfugiés » (fig. 13). Quant aux autres, ils sont expulsés à grand renfort de modifications législatives¹⁵⁸.

La fin des années 1980 fut caractérisée par « l'expansion des moyens politico-administratifs » liés à l'asile¹⁵⁹. Des centres d'enregistrements furent créés aux frontières et Peter Arbenz devint le premier Délégué aux réfugiés. Cependant, les mesures de dissuasion et le verrouillage progressif de l'asile n'ont pas permis de mettre un frein au nombre de

¹⁵³ *Ibid.*, p. 58.

¹⁵⁴ PARINI, *La politique d'asile en Suisse, op. cit.*, 59.

¹⁵⁵ PARINI, GIANNI, *op. cit.*, p. 228.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 228.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 229.

¹⁵⁸ VUILLEUMIER, *op. cit.*, p. 109.

¹⁵⁹ PARINI, *La politique d'asile en Suisse, op. cit.*, 188.

candidats. En revanche, les cas de refus se multiplient. De 13 % en 1986, le taux d'octroi à l'asile passe à 3 % en 1991, année où les demandes sont pourtant les plus fortes¹⁶⁰.

Paru le 15 décembre 1987 dans le *24 Heures*, le dessin de Raymond Burki résume la pratique « expéditive » de l'administration (fig. 14). Sans grandes illusions, les requérants d'asile défilent les uns après les autres devant un fonctionnaire muni de son tampon et de ses fiches. La standardisation et la bureaucratisation amorcées à partir de la deuxième moitié des années 1980 vont constituer progressivement une forme d'asile « dépolitisée »¹⁶¹. A partir de cette époque, on observe « un glissement progressif du politique vers l'humanitaire défini ici au sens large, comme la tendance à considérer la souffrance individuelle (physique, mentale ou morale), les récits tragiques et les traumatismes comme des registres plus légitimes et plus touchants que ceux de l'injustice sociale ou du combat politique »¹⁶².

C'est dans ce terreau politique et social que prennent formes les représentations du réfugié telles que nous les verrons lors de la « crise de l'asile ». Dans le chapitre suivant, avec le caricaturiste Pierre Reymond, nous allons voir comment les événements relatifs à l'asile vont s'intensifier dans les années 1980 et être intégrés dans le discours du dessinateur genevois.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 183.

¹⁶¹ FRESIA, Marion, BOZZINI, David, SALA, Alice, *Les rouages de l'asile en Suisse. Regards ethnographiques sur une procédure administrative*, Etudes du SFM 62, 2013, p. 26, <https://libra.unine.ch/export/DL/22821.pdf>

¹⁶² *Ibid.*, 26.

Quatrième partie

**PIERRE REYMOND ET
LE « POIDS » DES
ÉVÈNEMENTS**

PIERRE REYMOND ET LE « POIDS » DES ÉVÈNEMENTS

Nous l'avons remarqué, les représentations du réfugié s'observent dans les journaux dès l'avènement de la presse illustrée au XIX^e siècle. La figure du réfugié n'est donc pas nouvelle dans le dessin de presse. Ses représentations sont en quelque sorte des témoins d'un contexte politique et social particulier. Toutefois, il est bien difficile de mesurer leur degré de visibilité dans l'espace public et la part qu'elles occupent dans l'imaginaire social d'une époque. Si, comme nous l'avons dit, peu de dessins de presse abordent la question des réfugiés en Suisse pendant les années 1950 à 1970, cela tient-il au fait d'un simple désintérêt des dessinateurs de presse à cet égard ou est-ce plutôt dû à l'agenda politique qui dicte l'actualité ? Cette partie de notre travail s'attache donc à regarder l'impact des événements politiques et sociaux sur l'activité du dessinateur de presse. Nous essaierons de voir quand et comment la question des réfugiés a émergé dans le discours du dessinateur de presse durant la seconde moitié du XX^e siècle. Afin de répondre à cette question, nous nous pencherons sur les dessins de presse de Pierre Reymond. S'étalant sur plus de trente-cinq ans, ils sont de précieux témoins historiques¹⁶³.

Il nous a semblé particulièrement judicieux de comprendre l'évolution de la représentation du réfugié dans les dessins de presse de Pierre Reymond avant de nous focaliser sur la période de la crise de l'asile. D'une part, ses dessins vont nous aider à mettre en évidence sur le long terme le « comportement » du dessinateur de presse face à l'actualité liée aux réfugiés. D'autre part, ils nous permettront de mieux comprendre, non seulement le contexte social qui précède la crise de l'asile, mais aussi les années qui la suivent.

1. LA POLITISATION DE L'ASILE

Afin de mieux saisir la manière dont les événements politiques et sociaux liés aux réfugiés agissent dans la pratique du dessinateur, il est indispensable de retracer les principales évolutions de la politisation¹⁶⁴ de l'asile en Suisse depuis les années 1960.

1.1. Les années 1970. Une politique d'asile en construction

Nous avons vu, dans la partie précédente, l'accueil généreux dont avaient bénéficié jusque dans les années 1970 les réfugiés de la guerre froide. Sur le plan politique, un large consensus prévalait à propos de leur accueil. La politique d'asile n'était pas encore institutionnalisée¹⁶⁵ et les enjeux migratoires relevaient avant tout de la gestion de la main-

¹⁶³ Nous rappelons que Pierre Reymond a commencé à fournir des dessins de manière « quotidienne » pour *La Tribune de Genève* à partir de 1969. Il collaborait avec le journal déjà depuis 1964.

¹⁶⁴ Nous reprenons la définition proposée par Lorena Parini dans son ouvrage *La politique d'asile en Suisse. Une perspective systémique*, Editions L'Harmattan, Paris, 1997, p. 52. « Par politisation nous entendons le fait de porter une problématique dans le champ du politique ou sur l'agenda politique. Ce processus peut être enclenché par divers acteurs de la vie politique (partis, groupes d'intérêts, médias, notamment). Les chances d'aboutir varient selon le type de mobilisation et son impact ».

¹⁶⁵ Les bases juridiques de l'asile existaient, mais elles étaient dispersées dans des textes de la Constitution et de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE).

d'œuvre étrangère. A partir des années 1970, la venue des « réfugiés du Sud » (en particulier Chiliens) et la question de leur intégration au sein de la société civile commencèrent à créer des dissensions politiques en matière d'asile. Le 27 juin 1973, le conseiller national bernois de l'*Union démocratique du centre* (UDC), Walther Hofer, déposa une motion au Parlement (cosigné par des parlementaires issus du centre-droit)¹⁶⁶. En demandant au « Conseil fédéral de présenter au Parlement un projet de dispositions visant à donner une base juridique sûre à l'asile »¹⁶⁷, la motion ouvrit la voie à l'institutionnalisation de l'asile. Si les propos de M. Hofer laissaient supposer que la Suisse n'était pas à l'abri en cas de crises migratoires¹⁶⁸, quelques mois plus tard, l'interpellation du conseiller national George Breny évoqua explicitement un tel risque : « La situation sociale, économique et politique se dégradant de plus en plus chez nos voisins, combien de réfugiés notre gouvernement pense-t-il imposer au peuple suisse, par exemple en cas de coup d'Etat de la gauche ou de la droite en Italie ? »¹⁶⁹

Le discours de Georges Breny établit un premier rapprochement entre les réfugiés et les travailleurs immigrés¹⁷⁰. Pourtant, la question de l'accueil des réfugiés restait une politique encore bien distincte de la politique d'immigration. Le début des années 1970 était avant tout marqué par les deux initiatives xénophobes « contre la surpopulation étrangère » (de 1970 et de 1974) lancées par le parti *Action Nationale*. En voulant limiter le nombre d'admissions annuelles d'étrangers, elles concernaient essentiellement les travailleurs immigrés. Depuis la première initiative anti-immigration de 1968, six autres vont être lancées jusqu'en 1981. Ce n'est qu'à partir de l'entrée en vigueur de la loi sur l'asile (LAsi) en 1981¹⁷¹, mais surtout des modifications successives dont elle sera l'objet, que la question de l'asile va devenir « l'un des thèmes les plus discutés dans l'agenda politique helvétique »¹⁷².

1.2. Les années 1980. Des débats politiques et polémiques

Dans son ouvrage sur le système politique de l'asile en Suisse¹⁷³, Lorena Parini souligne la lenteur à laquelle a été soumis le processus législatif de la LAsi (il s'étale de 1973 à 1981) et la soudaine accélération, dans les années 1980, du processus législatif des différentes modifications de celle-ci. En effet, cette loi fut révisée trois fois en l'espace de sept ans : en 1983 (entrée en vigueur en 1984), en 1986 (référendum en 1987¹⁷⁴, entrée en vigueur de la

¹⁶⁶ PARINI, Lorena, GIANNI, Matteo, « Enjeux et modifications de la politique d'asile en Suisse de 1956 à nos jours », in MAHNIG, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 204.

¹⁶⁷ Motion Hofer-Bern du 27.6.1973 (BO, 19.9.1973 : 757).

¹⁶⁸ PARINI, GIANNI, *op. cit.*, p. 204.

¹⁶⁹ Interpellation Breny du 12.12.1973 (BO, 21.3.1974 : 654).

¹⁷⁰ PARINI, GIANNI, *op. cit.*, p. 204.

¹⁷¹ Le projet de loi fut présenté en 1977 et voté par le Parlement en 1979.

¹⁷² PARINI, GIANNI, *op. cit.*, p. 209.

¹⁷³ PARINI, Lorena, *La politique d'asile en Suisse. Une perspective systémique*, Editions L'Harmattan, Paris, 1997, p. 103-104.

¹⁷⁴ Suite à la deuxième révision de 1986, un référendum fut lancé par le Conseil suisse des associations pour la paix et le Mouvement chrétien pour la paix. Le 5 avril 1987, 67,3 % de la population le rejetèrent.

loi en 1988) et en 1990 (Arrêté fédéral urgent). Toutes tendaient vers une plus grande restriction du droit d'asile¹⁷⁵. Face à son verrouillage pour le moins rapide, des formes de « résistance »¹⁷⁶ s'organisèrent au sein de la société civile. Des mouvements d'aide aux réfugiés furent créés, des manifestations publiques s'opposèrent à des décisions de renvoi et des paroisses mirent en place des refuges pour requérants d'asile. Il est intéressant de noter que selon Lorena Parini « le pic des activités de résistance se situe dans la période allant de 1985 à 1988 »¹⁷⁷. Le fort engagement des tenants d'une politique d'asile plus généreuse n'est en effet pas sans rapport avec l'agenda politique. Au sein du Parlement, l'affrontement politique en matière d'asile n'a jamais été aussi fort que pendant la deuxième révision de la LAsi¹⁷⁸.

Si, tout au long de cette période, la politique d'asile se retrouva sous les feux des projecteurs, petit à petit, ce fut la politique des étrangers dans son ensemble qui fut remise en question. Depuis la deuxième moitié des années 1980, la forte croissance des flux migratoires liés à l'asile et l'apparition de la question des « abus » avaient fait resurgir la crainte de la « surpopulation étrangère ». Afin d'éviter pareille menace, les milieux de droite, en particulier l'*Action nationale* et la frange dure de l'*UDC*, souhaitaient appliquer aux réfugiés un système de contingentement annuel, à l'instar des travailleurs immigrés¹⁷⁹. Aucune des initiatives qu'ils lancèrent en vue d'un tel rapprochement n'aboutirent. Cependant, l'idée de joindre les deux politiques migratoires poursuivit son chemin au niveau du Gouvernement. Le concept d'un « solde migratoire global », qui proposait de réunir sous une même politique « l'immigration d'asile » et « l'immigration économique » (jusqu'à présent bien distinctes)¹⁸⁰, fut présenté en 1989 dans un rapport d'experts dirigé par le Délégué aux réfugiés Peter Arbenz¹⁸¹. Mais les contestations auxquelles devait faire face cette stratégie migratoire finirent par mettre un terme définitif au projet¹⁸².

1.3. Les années 1990. Entre accalmie et agitation

La forte diminution des demandes d'asile entre 1991 et 1992 contribua à mettre brièvement entre parenthèses la politique d'asile¹⁸³. Les milieux de droite lancèrent tout de même entre-temps deux initiatives anti-immigration, mais elles échouèrent (1990, 1992)¹⁸⁴. Le 18 mars

¹⁷⁵ PIGUET, *op. cit.*, p. 79.

¹⁷⁶ PARINI, *La politique d'asile en Suisse, op. cit.*, p. 143.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 147.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 110.

¹⁷⁹ MAHNIG, Hans, « La politique migratoire du milieu des années 1980 jusqu'à 1998 », in Mahnig, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 165.

¹⁸⁰ PIGUET, *op. cit.*, p. 56.

¹⁸¹ Bien que présenté dans ce rapport, le concept de la « solution globale » n'est pas réellement nouveau. Il fut envisagé dès 1985 par Elizabeth Kopp, cheffe du Département fédéral de Justice et Police. PARINI, GIANNI, *op. cit.*, p. 214.

¹⁸² MAHNIG, *op. cit.*, p. 172.

¹⁸³ PARINI, GIANNI, *op. cit.*, p. 215.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 218.

1994, l'acceptation par le Parlement de la révision de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, nommée « mesures de contraintes », relança le débat politique au sujet de l'asile. Visant à « lutter plus efficacement contre les requérants d'asile criminels »¹⁸⁵, la révision fut acceptée en votation populaire en décembre de la même année (à 72,9 %). Deux ans plus tard, pratiquement jour pour jour, l'initiative « Contre l'immigration clandestine », lancée par l'*UDC*, fut cette fois refusée (à 53,7 %).

Si, par le biais de prises de paroles et le lancement d'initiatives, les partisans d'une politique restrictive en matière d'asile n'ont jamais réellement cessé de maintenir une forme de « pression » sur le Gouvernement, l'engagement politique des milieux favorables à l'accueil des réfugiés s'est accompli, par rapport à la décennie précédente, de manière « plus pragmatique et moins spectaculaire »¹⁸⁶. Ceci peut être imputé à la légitimité croissante de la politique fédérale en matière d'asile¹⁸⁷ (les mesures de durcissement prises lors de la crise de l'asile et la révision de la LSEE en 1994 y ont contribué). Mais cette légitimité ne peut pas être complètement inséparable de la politique d'immigration du début des années 1990. Nous avons vu que l'asile était de plus en plus perçu sur le plan politique comme relevant d'une problématique migratoire globale et que les réfugiés (du moins les requérants) tendaient à ne plus être considérés comme une catégorie particulière de l'immigration (logique « d'un étranger est un étranger »). Face à l'échec de la « solution globale », une des réponses à l'équilibre entre les besoins économiques et la sauvegarde de l'identité nationale fut la mise en place en 1991 du « modèle des trois cercles »¹⁸⁸. Discriminatoire selon certains, cette nouvelle stratégie de la politique migratoire essuya rapidement les critiques des partisans favorables à l'immigration et fut abandonnée en 1998. La politique d'asile fut à nouveau fortement débattue à la fin des années 1990, avec l'arrivée de dizaine de milliers de réfugiés kosovars qui fuyaient la répression de Slobodan Milosevic¹⁸⁹. Parallèlement, la révision totale de la LAsi (lancée en 1993) fut adoptée au Parlement en 1998 et acceptée en votation populaire le 13 juin 1999¹⁹⁰. Pour Uli Windisch, cette votation « confirme le fait que le thème de l'asile et des thèmes qui lui sont associés dans le débat public (immigration clandestine, impression de surnombre des requérants, abus de l'asile, criminalité étrangère) sont devenus au cours de ces dernières années les thèmes majeurs du

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 216.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 234.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 234.

¹⁸⁸ MAHNIG, *op. cit.*, p. 178-179. L'adoption de ce modèle doit être replacé en perspective du rapprochement de la Suisse à l'Union européenne au début des années 1990 (pour rappel, la votation sur l'EEE eut lieu en 1992). Dans le contexte de la crise migratoire, où, comme le notent les auteurs du rapport concernant ce modèle, « le droit d'asile actuellement en vigueur ouvre l'accès au marché du travail que refuse la politique des étrangers » (du fait du système de contingentement annuel), la Suisse dut trouver une solution à la crainte qu'inspirait la libre-circulation des personnes en Europe. Ce rapprochement était en effet susceptible d'accroître « la surpopulation étrangère ». En suivant une logique ethno-culturelle, les critères hiérarchiques d'admission des travailleurs étrangers du modèle devaient résoudre le « problème » : on admet d'abord les Européens (de l'UE et de l'AELE), puis les ressortissants des Etats-Unis, du Canada et de certains pays d'Europe de l'Est et, en dernier lieu, ceux de tous les autres pays.

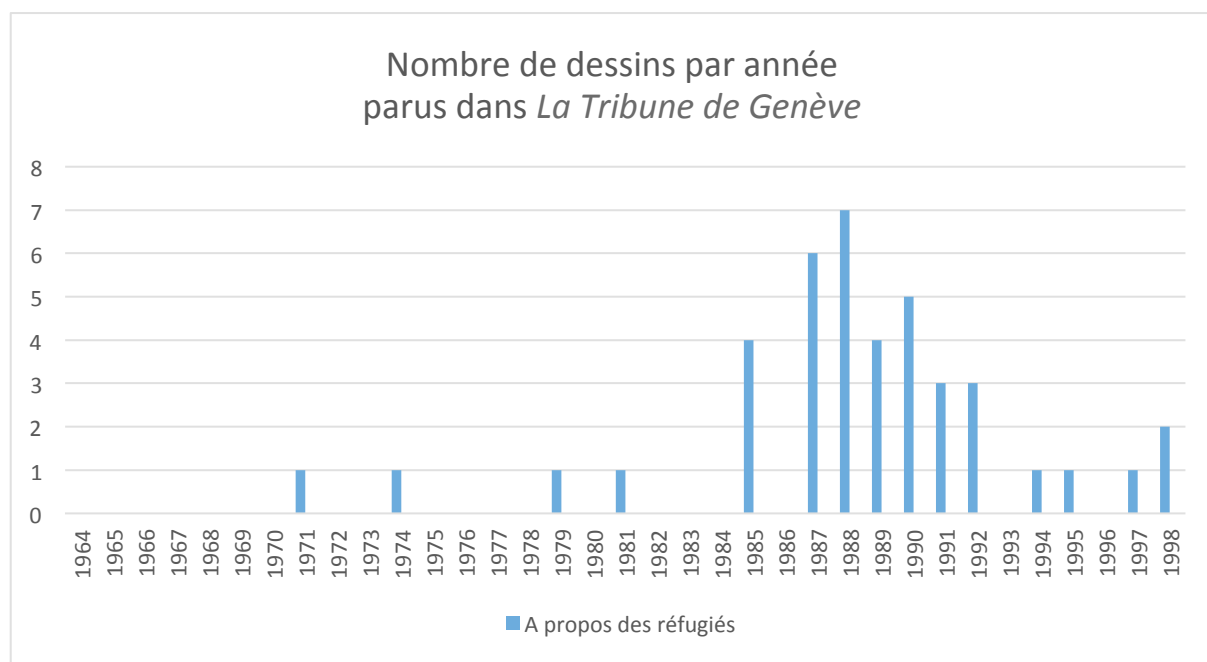
¹⁸⁹ En 1999, on compte 46'000 demandes d'asile, un record ! La Suisse traverse alors une deuxième crise de l'asile. PIGUET, *op. cit.*, p. 81.

¹⁹⁰ Malgré un référendum lancé contre le projet de loi, la révision fut acceptée par plus de 70 % des votants.

débat public relatif à l'immigration (même si en théorie l'immigration et l'asile devraient être dissociés) »¹⁹¹.

2. FRÉQUENCE DES IMAGES ET ANALYSE

Pour tenter de comprendre l'impact des événements sur le travail du dessinateur de presse, nous avons réalisé un graphique à partir d'un corpus de quarante et un dessins. Nous avons sélectionné uniquement les images relatives aux réfugiés, toutes parues dans le journal *La Tribune de Genève* entre 1964 et 1998¹⁹².



Si on suit la ligne chronologique du graphique, on observe que le premier dessin répertorié sur le sujet date de 1971. Puis, les dessins apparaissent de manière assez irrégulière : un en 1974, un en 1979, et un en 1981. Sur le plan numérique, l'année 1985 inaugure une période de rupture : sur un total de quarante et un dessins, trente-deux se situent entre 1985 et 1992. A l'exception de 1986, chaque année de cette période est thématisée par les réfugiés. Les années 1987 et 1988 sont les plus prolifiques avec six et sept dessins. Puis, de 1993 à

¹⁹¹ WINDISCH, Uli, *Suisse-immigrés. Quarante ans de débats 1960-2001*, Editions, L'Age d'Homme, Lausanne, 2002, p. 142.

¹⁹² Nous avons sélectionné uniquement les dessins qui se réfèrent explicitement au cas des réfugiés ou qui montrent un lien très clair avec le sujet. En revanche, nous avons occulté les dessins qui évoquaient la politique d'asile à travers des personnalités politiques comme par exemple un dessin de 1996 montrant Christophe Blocher qui se fait « balayer » par *Helvetia* après l'échec de l'initiative « Contre l'immigration clandestine ». Selon nous, ces dessins renvoient avant tout aux représentations des institutions politiques et juridiques du pays plutôt qu'à celles des réfugiés et à leur situation sur le territoire suisse.

1997 le nombre de dessins varie entre zéro et un dessin. Enfin, en 1998, année qui marque la fin de l'activité de dessinateur de presse de Pierre Reymond, on trouve deux dessins.

Sur la base du graphique et de l'évolution du débat politique sur l'asile, nous pouvons dégager plusieurs constatations :

- Premièrement, le taux d'apparition des dessins est étroitement lié au contexte politique et social dans lequel « baigne » le dessinateur de presse. Pour les années 1970, les réfugiés sont peu représentés. La politique d'asile est à cette époque en « construction » et seuls quelques événements ponctuels viennent alimenter le débat public. Pendant les années 1980, la politique d'asile et la gestion du flux des demandeurs d'asile deviennent un sujet d'actualité brûlant. Ce n'est pas un hasard si la grande majorité des dessins se situe entre 1985 et 1992 puisque cette période est caractérisée par une forte politisation de la problématique de l'asile. Il est par contre surprenant de n'avoir trouvé aucun dessin pour l'année 1986, d'autant plus que pour l'année précédente, nous en comptons quatre. En revanche, la fin de cette période « d'émulation visuelle » correspond bien à la brève accalmie en matière de politique d'asile que nous avons évoquée. Jusqu'en 1998, le débat public qui a trait aux réfugiés évolue « en dents de scie », ce qui se traduit au niveau des dessins.
- Deuxièmement, si la politisation du débat sur l'asile joue un rôle dans la fréquence des dessins, ce n'est que lorsque le « problème » de la politique d'asile sort du débat parlementaire et se généralise dans l'opinion publique, que le sujet des réfugiés occupe véritablement le propos du dessinateur. En effet, Pierre Reymond jouissait d'une grande liberté dans le choix de ses sujets comme il nous le confiait : « Je choisissais mon sujet, des sujets qui avaient ma préférence. »¹⁹³ Pourtant, malgré cette liberté de choix, Pierre Reymond a peu illustré la thématique des réfugiés avant 1985. Mais comme nous l'avons dit, la politique d'asile investissait encore peu le débat public avant le début des années 1980 et restait un sujet avant tout débattu au sein du Parlement¹⁹⁴. Ce n'est que lorsque la question des réfugiés est apparue « en dehors du Parlement »¹⁹⁵, vers le milieu des années 1980, qui coïncide d'ailleurs avec le pic de la « résistance » que nous avons évoquée, que l'immigration a occupé plus largement le discours de Pierre Reymond. Pour paraphraser Gérard Noiriel¹⁹⁶, le sujet des réfugiés n'accède à une plus grande visibilité dans les dessins de Pierre Reymond que dans les moments où leur présence sur le territoire apparaît comme un « problème ».

¹⁹³ Cf. Chapitre 2, p. 25.

¹⁹⁴ La première révision de la LAsi en 1983 n'a pas fait l'objet d'un scrutin national. En revanche, la révision de 1986 a donné lieu à de nombreux débats et affrontements entre les milieux pro et anti-immigration au sein et hors du cercle politique, spécialement pendant la campagne qui a précédé la votation populaire.

¹⁹⁵ Nous reprenons l'expression employée par Hans Mahnig (2005 : 161). L'auteur entend par là, qu'à partir du milieu des années 1980 le conflit au sujet de l'immigration a été débattu hors du cadre parlementaire (par le biais des administrations, des commissions extraparlimentaires, de la démocratie directe).

¹⁹⁶ NOIRIEL, Gérard, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », in *Genèse*, Vol. 26, 1997, p. 53.

- En troisième point, le résultat du graphique nous permet aussi de penser que si, du point de vue administratif en tout cas, la « crise de l'asile » trouve son point culminant entre 1989 et 1991 (41'600 demandes d'asile en 1991), il semble qu'au niveau des « esprits » elle frappe déjà un peu avant et de manière assez soudaine. On constate une hausse des dessins à partir de 1985 et un pic pour les années 1987 et 1988.

Nous tenons à préciser que ces observations reflètent l'évolution du travail d'un seul dessinateur au sein d'un journal, celui de *La Tribune de Genève*. Cet éclairage quantitatif reste néanmoins très intéressant, car il permet de montrer qu'il existe bien un rapport entre le nombre de dessins sur les réfugiés et le contexte politique et social dans lequel « évolue » le dessinateur. D'une manière générale, nous pouvons affirmer que plus la question des réfugiés apparaît comme un « problème » dans le débat public, plus le dessinateur l'intègre dans ses dessins.

3. LES VISAGES DE L'IMMIGRATION : DU TRAVAILLEUR IMMIGRÉ AU RÉFUGIÉ

L'attention portée par Pierre Reymond à la thématique des réfugiés dans les années 1980 ne peut s'expliquer uniquement par le contexte politique de l'immigration. Certes, le dessinateur est ancré dans une réalité objective, concrète et visible¹⁹⁷, mais il l'interprète en se basant sur un certain nombre de croyances et de représentations sociales¹⁹⁸ « pour donner du sens à [son] environnement »¹⁹⁹. L'analyse d'Uli Windisch du débat public relatif à l'immigration en Suisse met en exergue le changement radical de la perception de la thématique migratoire qui s'est opéré dans les années 1980²⁰⁰. Ainsi, parler d'immigration dans les années 1960-1970, c'était faire référence à « l'emprise étrangère », à « la surpopulation étrangère », au travailleur étranger (en particulier italien), à la xénophobie. A partir des années 1980, un autre discours a émergé pour qualifier le phénomène de l'immigration. On parle depuis de « l'afflux » de requérants d'asile, des « faux réfugiés », des « abus », de clandestins, d'étrangers criminels.

Ce n'est donc pas seulement le problème politique de l'immigration en lui-même qui a évolué, mais aussi les représentations de la présence étrangère en Suisse. Uli Windisch

¹⁹⁷ Le nombre de demandeurs d'asile augmente bel et bien dans les années 1980 et plusieurs initiatives populaires concernant l'asile ont été lancées.

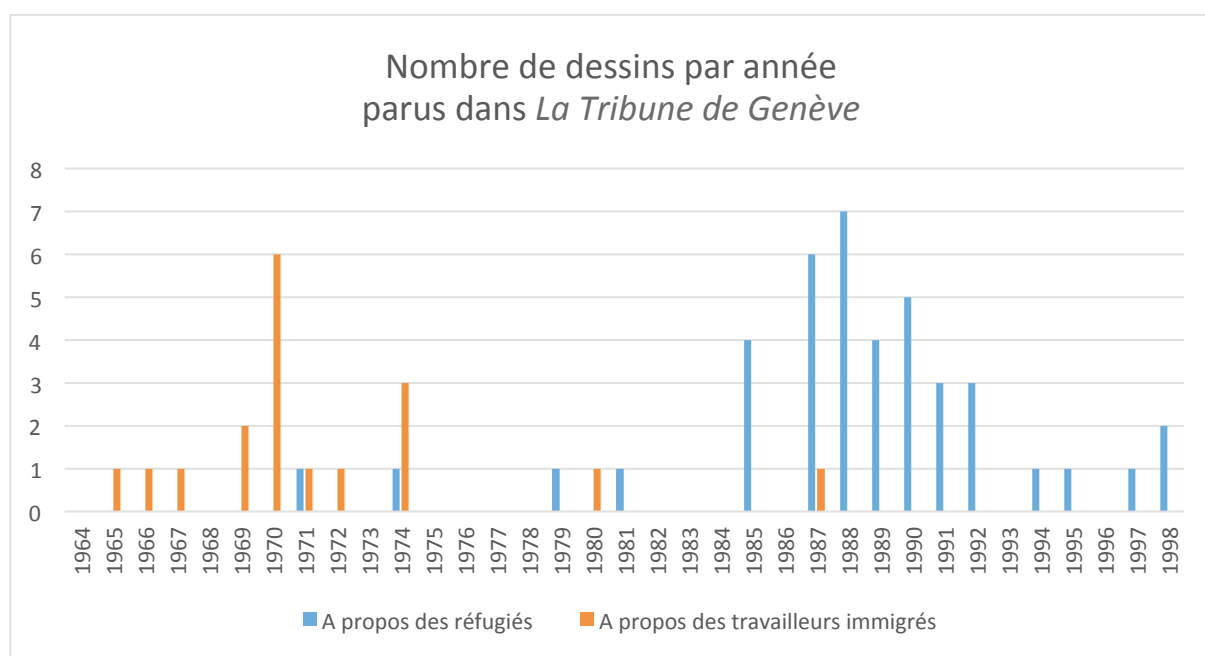
¹⁹⁸ De manière synthétique, on peut définir la représentation sociale « comme un univers de croyances, d'opinions, d'attitudes organisées autour d'une signification centrale ». CURTI, Sandrine, *Dessin d'actualité et représentation de l'imaginaire politique : approche sémio-rhétorique d'un corpus de presse (les élections présidentielles de 2002 en France)*, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, 2006, p. 115.

¹⁹⁹ MOLINER, Pascal, RATEAU, Patrick, « Introduction : représentations sociales et processus sociocognitifs », in MOLINER, Pascal, RATEAU, Patrick, COHEN-SCALI, Valérie, *Les représentations sociales. Pratique des études de terrains*, PUR-Editions, Rennes, 2009, p. 7.

²⁰⁰ WINDISCH, *op. cit.*, p. 9. L'auteur fait aussi remarquer que le « problème » politique de l'immigration dans le débat public suisse est apparu dix à vingt ans plus tôt par rapport aux autres pays européens. La principale raison réside dans le système politique suisse de la démocratie directe. L'initiative populaire et le référendum ont permis de généraliser rapidement le débat sur l'immigration.

résume ainsi ce changement de perception : « Il est donc possible d'affirmer qu'actuellement, l'immigration « traditionnelle » en Suisse (malgré la présence d'environ un million et demi d'immigrés) n'est plus un problème politique aussi important que dans certains autres pays européens. Ce qui pose problème aujourd'hui, ce n'est pas ce million et demi d'immigrés, mais quelques dizaines de milliers de personnes, soit les requérants d'asile et les réfugiés. »²⁰¹ Nous nous posons donc la question de savoir quel est l'impact du changement de la représentation de l'immigration dans les dessins de Pierre Reymond.

Afin de visualiser cette évolution de la perception de l'immigration, nous avons établi un deuxième graphique sur la base de celui présenté précédemment. Nous y avons ajouté les dessins qui concernent le travailleur immigré²⁰². A l'instar des images sur les réfugiés, tous ont paru dans *La Tribune de Genève* entre 1964 et 1998. Nous en avons comptabilisé dix-huit.



Le résultat du graphique rejoint le constat de plusieurs auteurs s'étant penchés sur la représentation de l'immigration²⁰³. Pendant les années 1960-1970, c'est bien le travailleur étranger qui domine le débat sur l'immigration. Il est à cette époque « la figure emblématique de l'étranger »²⁰⁴. Pour nous faire une meilleure idée du corpus, prenons

²⁰¹ *Ibid.*, p. 10.

²⁰² Comme pour le premier graphique, nous avons sélectionné uniquement les dessins qui se réfèrent explicitement au cas des travailleurs étrangers ou qui évoque un lien évident. Nous avons par exemple sélectionné un dessin qui montre un joueur de football suisse tendant à bout de bras un ballon en forme de bombe à un joueur italien. Le joueur helvète s'exclame : « C'est Schwarzenbach qui a offert le ballon. »

²⁰³ Que ce soit au niveau du débat public (Windisch, 2002), dans l'affiche politique (Maire, 2013) ou sur le plan socio-historique (Bolzman, 2012).

²⁰⁴ BOLZMAN, Claudio, « Proche mais autrement mis à distance. Nouvelle figure de l'étranger précarisé », *Ecarts d'Identité*, No. 120, Vol. 1, 2012, p. 24.

quelques exemples de dessins particulièrement représentatifs des différentes époques et restituons-les dans leur contexte historique.

3.1. Quelques dessins sur les travailleurs immigrés

Le premier dessin de Pierre Reymond sur les travailleurs immigrés signale l'exclusion dont étaient victimes les Italiens. Dans sa « chronique d'opinion » du 22 février 1965, où Pierre Reymond revient sur des thèmes faisant l'actualité du moment (qui sera intitulé les années suivantes « La semaine vue par Pierre Reymond »), on y aperçoit des travailleurs italiens qui fuient la Suisse, valise à la main (fig. 15). La légende indique : « Lundi : les chasseurs spécialisés ont fait l'ouverture de leur sport favori : la chasse à l'étranger. Le gibier abonde, surtout le transalpin. » Après la Seconde Guerre mondiale et la reprise économique qui s'opère en Suisse, les autorités doivent répondre à une pénurie de main-d'œuvre²⁰⁵. En 1948, un accord est signé entre la Suisse et l'Italie qui devient le principal pays de recrutement de travailleurs étrangers. Mais très vite, la hausse du nombre d'ouvriers en provenance de la « botte » fait surgir la menace d'une « surpopulation étrangère ». Si jusqu'au début des années 1960 les mouvements défavorables à l'arrivée massive d'une telle main-d'œuvre mobilisaient essentiellement des arguments d'ordre économique, (les Italiens sont des « briseurs de salaire »), le discours pointe ensuite du doigt leur « incompatibilité culturelle »²⁰⁶ face à l'identité nationale. Confrontés à l'incapacité du Gouvernement à freiner l'immigration, mais aussi plus directement à la suite de la signature d'un second accord migratoire entre la Suisse et l'Italie en août 1964, des mouvements xénophobes et des partis politiques nationalistes se sont organisés pour lutter avec force contre « l'emprise étrangère », en particulier italienne qui représentait 59 % de la population étrangère résidente en 1960²⁰⁷. Autre thématique abordée de manière récurrente par le dessinateur, celle de la xénophobie et de l'image stéréotypée de l'étranger. Dans « La semaine vue par Pierre Reymond » du 4 novembre 1967 intitulée « Etes-vous un bon xénophobe ? » (fig. 16), le dessinateur propose aux lecteurs un test (en six questions) qui permet de mesurer leur degré de xénophobie : « Refusez-vous à parler une langue étrangère ? », « Répétez-vous constamment « Y'en a point comme nous ? », « Détestez-vous les spaghetti ou (et) la paëlla ? », « Préférez-vous Carlo Boller à Rossini et à de Falla ? », « Dites-vous souvent « Tous les Italiens (Espagnols) sont des voleurs ? », « Vous sentez-vous capable de faire un aussi beau mur que Mario, un aussi beau trou que Manuel ? » Il est intéressant ici de noter l'apparition des termes évoquant les immigrés espagnols qui deviennent en 1970 le second groupe d'étrangers en Suisse, derrière les Italiens (11 % de la population étrangère, tout comme les Allemands)²⁰⁸.

²⁰⁵ PIGUET, *op. cit.*, p. 15.

²⁰⁶ MAIOLINO, Angelo, « La construction des identités dans le débat politique : du danger de la « surpopulation étrangère » à la méditerranéisation de la Suisse », in LA BARBA, Morena et al. (dir.), *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*, Editions Antipodes, Lausanne, 2013, p. 130.

²⁰⁷ PIGUET, Etienne, « L'immigration en Suisse depuis 1948 – Contexte et conséquences des politiques d'immigration, d'intégration et d'asile », in MAHNIG, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 51.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 51.

C'est dans ce contexte politique et social que furent lancées les deux premières initiatives xénophobes. Si la première, initiée par le *Parti démocrate* du canton de Zurich, fut retirée en 1968, la seconde initiative, lancée par le Zurichois James Schwarzenbach du parti de la droite nationaliste *Action Nationale*, fut soumise à la votation populaire le 7 juin 1970. Au lendemain de son rejet (54 % de non), Pierre Reymond dessina James Schwarzenbach accoudé à la table d'un café, la mine défaite (fig. 17). A côté de lui, un serveur italien lui donne un conseil pour se remettre d'aplomb : « Le moussieur il devrait prendre oune cordial²⁰⁹ maintenant. » Malgré l'échec de l'initiative et « la mise en place d'une nouvelle politique d'admission²¹⁰, l'immigration reste un thème controversé au début des années soixante-dix »²¹¹. Ainsi une troisième initiative « contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse » est lancée deux ans plus tard par l'*Action Nationale*. Deux jours avant la votation du 20 octobre 1974, *La Tribune de Genève* publiait un dessin de Pierre Reymond légendé : « Xénophobes de tout le pays, regardez-vous... » (fig. 18) L'image montre un étranger (de type méditerranéen si l'on en juge à sa moustache et ses cheveux foncés) placé sous une guillotine qu'un votant est prêt à actionner en lâchant son bulletin de vote où il est inscrit un grand « oui ». En bas à gauche du dessin, une main brandit une pancarte où il est écrit « Non ». « Un Suisse averti ne vaut pas deux étrangers. » Tout comme l'initiative précédente, elle est refusée par le peuple, mais cette fois, par une nette majorité (65,8 % de non).

Les deux dernières illustrations de Pierre Reymond sur les travailleurs étrangers évoquent la précarité et les formes d'abus que subit la main-d'œuvre étrangère. Dans le dessin du 2 octobre 1980, Pierre Reymond montre un saisonnier placé à côté d'un piédestal sur lequel trône un chef d'entreprise, tout sourire et cigare à la main. La légende indique « Statue du saisonnier... » (fig. 19) Le dessin du 13 février 1987 met lui en scène un travailleur immigré qui se fait littéralement cuisiner par son patron (fig. 20). Sa légende, « Hôtellerie, restauration : l'enfer du décor », s'inspire du titre d'un reportage de *Temps présent* diffusé quelques jours auparavant à la télévision Suisse romande, « L'Envers du décor », qui dénonçait les conditions d'exploitation des travailleurs étrangers dans l'hôtellerie suisse. Après l'échec de la troisième initiative xénophobe et la baisse du nombre d'étrangers consécutive à la « crise pétrolière » au milieu des années 1970, la question de la « surpopulation étrangère » ne constituait plus réellement une priorité de l'agenda politique helvétique. Les milieux xénophobes ne réussissant plus à sensibiliser suffisamment l'opinion publique à ce sujet, les mouvements de solidarité à l'égard des immigrés ont occupé les devants de la scène politique avec le thème de l'intégration des étrangers²¹². C'est dans ce contexte qu'est apparue l'initiative « Être solidaire en faveur d'une nouvelle politique à

²⁰⁹ Boisson alcoolisée, préconisée comme stimulant.

²¹⁰ Un « oui » à l'initiative aurait signifié la réduction d'environ 200'000 travailleurs étrangers. Le Conseil fédéral rejetait donc fermement l'initiative qui, selon lui, porterait grandement préjudice à l'économie suisse et violerait certains accords bilatéraux. Cherchant une solution de « compromis » pour lutter contre l'augmentation de la population étrangère, le Gouvernement instaura, trois mois avant la votation, le système des quotas annuels pour l'admission des travailleurs étrangers. Cf. MANHIG, Hans, « La politique migratoire du milieu de 1970 au milieu des années 1980 », in Mahnig, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 137.

²¹¹ *Ibid.*, p. 143.

²¹² *Ibid.*, p. 157.

l'égard des étrangers », dont une des mesures phares était la suppression du statut de saisonnier, statut que les initiateurs considéraient comme une discrimination²¹³. On comprend dès lors pourquoi les milieux économiques, « dont l'activité s'appuie sur les saisonniers – la restauration, le bâtiment et l'agriculture »²¹⁴, se sont vivement opposés à l'initiative. Après son rejet massif du 5 avril 1981 (rejetée par 84 % des votants) et l'arrivée d'une nouvelle main-d'œuvre étrangère « bon marché » (Yougoslaves, Portugais, Turcs)²¹⁵, Christelle Maire constate que dans l'affiche politique « la figure de l'immigré italien se dépolitise et se normalise. A tel point qu'elle finit indéniablement par disparaître »²¹⁶. Au vu de notre graphique et des dessins présentés, nous pouvons aussi poser ce même constat pour l'immigré « traditionnel ». Au cours des années 1980, la figure du travailleur étranger disparaît du discours de Pierre Reymond. Il se fait « engloutir » par la figure du réfugié. Pierre Reymond s'inscrit bien dans ce changement de paradigme qui s'opère au début des années 1980.

3.2. Quelques dessins sur les réfugiés

Le premier dessin sur les réfugiés de Pierre Reymond, paru le 18 mars 1971, évoque la liberté d'expression des réfugiés politiques. Il montre un personnage parlant arabe. A ses côtés, un autre personnage l'écoute en pensant : « ... Ça, c'est tendancieux. » (fig. 21) Le *postulat Götsch* du 23 juin 1970 avait relancé le débat sur l'activité politique des exilés en Suisse. Une ordonnance de 1949 de la Loi sur les étrangers interdisait aux réfugiés d'exercer toute activité politique. Les tenants d'une liberté d'expression plus grande pour les réfugiés politiques la considéraient comme discriminatoire et peu compatible avec le régime démocratique du pays²¹⁷. En outre, comme l'a indiqué le député libéral genevois Raymond Deonna lors de la discussion du postulat au Conseil des Etats le 17 mars 1971, « C'est faire fi de notre tradition qu'interdire absolument à un réfugié toute expression politique. »²¹⁸ Toutefois, si la loi égratigne l'image de la tradition d'accueil de la Suisse, M. Deonna poursuit en émettant une réserve : « Je vois mal comment, dans la pratique, on fera la distinction entre les réfugiés d'esprit démocratique et les autres. »

Nous n'allons pas nous arrêter sur le dessin de 1974. Nous l'avons déjà présenté au chapitre précédent (cf. fig. 9). En revanche, nous allons nous arrêter sur le dessin du 20 juillet 1979 qui illustre le sujet très médiatisé des *boat people* vietnamiens à la fin des années 1970 (fig. 22). Au premier-plan du dessin, on trouve le Conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du Département de Justice et Police. Il déclare : « ... Le bateau n'est pas encore plein... » Au deuxième plan, on voit un *boat people* vietnamien. En légende, on lit : « Les belles phrases » Pierre Reymond fait référence ici à la déclaration du Conseiller fédéral lors de la

²¹³ *Ibid.*, p. 158.

²¹⁴ PIGUET, *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*, op. cit., p. 40.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 42.

²¹⁶ MAIRE, Christelle, « La représentation des immigrants italiens dans les affiches politiques de 1965 à 1981 : construction et déconstruction d'une image », in LA BARBA, Morena (dir.), *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*, Editions Antipodes, Lausanne, 2013, p. 125.

²¹⁷ Postulat Götsch du 17.3.1971 (BO 17.3.1971 : 404).

²¹⁸ *Ibid.*, (BO 17.3.1971 : 404).

Conférence de Genève sur les réfugiés indochinois le 19 juillet 1979 : « J'ai dit à plusieurs reprises que le bateau n'est pas plein. »²¹⁹ L'année 1979 est marquée par la vague de réfugiés poussés à l'exil par les conséquences de la guerre sino-vietnamienne. Plus de deux mille réfugiés sont venus en Suisse par le biais des contingents cette année-là²²⁰. Geste volontaire ou non de Pierre Reymond, en imageant les propos tenus par Kurt Furgler lors de la Conférence, le dessin sonne comme une piquûre de rappel. En effet, cette « belle phrase », le Conseiller fédéral l'avait déjà employée dans les médias, quasiment mot pour mot, à propos de l'arrivée des premiers réfugiés chiliens sur le sol suisse le 6 novembre 1973. Il avait déclaré : « Les Suisses ne doivent pas avoir peur, le navire n'étant pas encore plein. »²²¹

Les années 1980, comme l'a établi Lorena Parini, sont marquées par des actions parfois spectaculaires menées par des mouvements de « résistance » qui luttent pour une politique d'asile plus généreuse et qui s'opposent à l'expulsion de requérants d'asile. On va beaucoup retrouver ces sujets pendant les années 1980 dans les dessins de Pierre Reymond, en particulier celui des renvois. L'illustration du 5 novembre 1985 montre la Conseillère fédérale du Département de Justice et Police Elizabeth Kopp se lavant les mains au-dessus d'une bassine remplie d'eau savonneuse (fig. 23). Des mains émergent de l'eau et cherchent à s'agripper au bord de la bassine. Impassible, la Conseillère fédérale regarde droit devant elle, sans se soucier des mains qui s'enfoncent dans l'eau. La légende indique : « Réfugiés expulsés : et si l'on commence à nous haïr... » Au début des années 1980, la politique d'asile se durcit peu à peu et le taux de demandes d'asile acceptées diminue rapidement²²². De plus en plus de requérants d'asile reçoivent une réponse à leur requête au bout d'une procédure qui s'étale sur plusieurs années (parfois jusqu'à six ans)²²³. Lors de ces années d'attente, bon nombre de demandeurs d'asile ont eu le temps de s'intégrer notamment avec leur famille et ont trouvé un travail²²⁴. Les renvois prononcés par Elizabeth Kopp au cours de l'année 1985 (renvoi de quarante-trois Chiliens et cinquante-neuf Zaïrois en automne de la même année) suscitent l'indignation des défenseurs du droit d'asile²²⁵.

Une autre proclamation de renvoi qui fut fort médiatisée et qui a suscité la polémique est celle de l'affaire Maza²²⁶. Opposant au régime de Mobutu, l'ancien étudiant en médecine puis

²¹⁹ CALOZ-TSCHOPP, Marie-Claire, *Le tamis helvétique. Des réfugiés politiques aux nouveaux réfugiés*, Editions D'en Bas, Lausanne, 1982, p. 51.

²²⁰ *Ibid.*, p. 52.

²²¹ PARINI, GIANNI, *op. cit.* p. 203. C'est la déclaration de Furgler en 1973 qui est à l'origine de *l'interpellation Breny*. Le député genevois de l'*Action Nationale* George Breny craignait que les propos du Conseiller fédéral incitent davantage d'étrangers à venir en Suisse.

²²² Proche de 90 % en 1981, le taux d'acceptation des candidats chute en dessous de 20 % en 1984. Cf. GROUPE DE GRANCY, « Réfugiés en Suisse : au-delà du noir et du blanc », *Domaine public*, No. 748, 1984, p. 11.

²²³ PARINI, *op. cit.*, p. 144.

²²⁴ *Ibid.*, p. 144.

²²⁵ MAILLARD, Alain, TAFELMACHER, Christophe, « Faux réfugiés » ? *La politique suisse de dissuasion d'asile 1979-1999*, Editions d'en bas, Lausanne, 1999, p. 32. Les milieux d'Eglise vont être particulièrement actifs en automne 1985 en hébergeant au sein de leurs paroisses et dans leurs églises, les dizaines de réfugiés déboutés chiliens et zaïrois.

²²⁶ Cf. le reportage *Tell Quel* du 17 février 1989 paru à la *Télévision suisse romande*, <https://www.rts.ch/archives/8428076-l-affaire-maza.html>

demandeur d'asile Alphonse Maza fut expulsé une première fois de Suisse vers le Zaïre en 1986. Une année plus tard, le Zaïrois parvient à rejoindre à nouveau la Suisse où il vit clandestinement avec sa famille. Mais en janvier 1987, et malgré le soutien du Comité suisse pour la défense du droit d'asile, Alphonse Maza est une seconde fois expulsé hors du pays. Son renvoi ne se déroule pas comme prévu et l'avion qui le mène à Brazzaville décide d'atterrir pour le débarquer à l'aéroport de Rome. Les autorités suisses n'ont pas d'autre choix que de le rapatrier à Genève. Sur décision du Délégué aux réfugiés Peter Arbenz, Maza est enfermé à Champ-Dollon le temps de trouver une destination de réinstallation. La décision fait naître alors des doutes sur la validité juridique de la procédure et finit par déclencher des manifestations publiques qui réclament la libération du requérant d'asile zaïrois. Finalement, en février 1988 Alphonse Maza et sa famille trouvent refuge à Cuba. Le dessin du 11 mars 1987 de Pierre Reymond dépeint Alphonse Maza en détention dans une cellule entièrement noire (fig. 24). L'air abattu, le détenu se tient à un barreau de la fenêtre en forme de croix suisse. Le dessinateur titre le dessin : « A l'ombre, pour des motifs obscurs... »

Il est plus difficile pour les dessins des années 1990 de dégager un fil rouge ou une thématique en particulier, tant les dessins abordent le sujet des réfugiés de manière différente. Nous pouvons en retenir deux qui semblent particulièrement intéressants d'un point de vue rhétorique et contextuel. Dans son dessin du 8 mai 1992 Pierre Reymond représente la Suisse en forteresse (fig. 25). Le chemin qui y mène est parsemé de pancartes menaçantes et hostiles aux réfugiés, d'où le titre du dessin : « Asile : le paradis suisse moins attrayant... » Au début de l'année 1992, la Suisse est l'un des rares pays européens à enregistrer une forte baisse des demandes d'asile²²⁷, grâce notamment à l'adoption de mesures particulièrement restrictives (Arrêté fédéral urgent en 1990). Cependant, si pour certains « l'efficacité » de ces mesures confère une certaine forme de légitimité aux autorités fédérales, la montée des mouvements d'extrême droite à la fin des années 1980 et l'aggravation de la situation économique (la hausse du chômage) au début des années 1990 vont engendrer « une attitude de méfiance et de fermeture d'une partie de la population suisse vis-à-vis des réfugiés »²²⁸.

Le deuxième dessin de Pierre Reymond évoque au contraire une attitude bienveillante à l'égard des réfugiés. Paru le 21 octobre 1998, le dessinateur montre deux militaires suisses aidant des exilés kosovars et jouant avec eux (fig. 26). La légende indique : « Réfugiés kosovars : l'armée accueillante... » En 1998, nous avons évoqué que la Suisse était confrontée à une « deuxième crise de l'asile ». Si certaines mesures comme l'octroi d'une « admission provisoire » pour de nombreux demandeurs d'asile facilite la gestion administrative du flux migratoire, « l'arrivée de milliers de Kosovars entraîne une surcharge des centres d'enregistrement »²²⁹. En octobre 1998, les autorités fédérales demandent l'assistance de l'armée censée prendre en charge dans ses casernes les nombreux requérants d'asile en attente d'être enregistrés²³⁰. Tous les partis y sont favorables (sauf le parti socialiste), de même que l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) qui pose

²²⁷ PIGUET, *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*, op. cit., p. 79.

²²⁸ *Ibid.*, p. 92.

²²⁹ PARINI, GIANNI, op. cit., p. 220.

²³⁰ *Ibid.*, p. 221.

cependant deux conditions : que les soldats chargés de la gestion des centres ne soient pas armés et qu'ils soient bien informés de la situation des réfugiés kosovars²³¹. Sur ce dernier point, Yves Brutsch du Centre social protestant genevois (CSP) indique que « comme citoyens, ils seront parfaitement capables de comprendre la situation des requérants »²³².

Cette analyse des dessins de Pierre Reymond nous a permis de nous rendre compte de l'impact des événements politiques sur la pratique du dessinateur. Nous avons pu voir que les débats relatifs à l'asile se sont intensifiés à la fin des années 1980. Il s'agit maintenant de comprendre comment les dessinateurs de presse ont illustré la thématique des réfugiés pendant la « crise de l'asile ».

²³¹ Journal *La Tribune de Genève* du 21 octobre 1998.

²³² *Ibid.*

Cinquième partie

LES RÉFUGIÉS PENDANT LA « CRISE »

LES RÉFUGIÉS PENDANT LA « CRISE »

La « crise de l'asile » qui débute à la fin des années 1980 est en quelque sorte le réceptacle de ce changement de paradigme que nous venons de décrire. Comment dans ce contexte historique particulier les dessinateurs de presse ont-ils élaboré et relayé les représentations du réfugié ?

Nous aborderons cette question en quatre points. Le premier consistera à dégager un profil type de réfugié représenté dans les dessins. Nous verrons ensuite que les dessinateurs de presse emploient un vocabulaire visuel qui structure les représentations des réfugiés. Puis, nous démontrerons comment les dessinateurs de presse interprètent et restituent graphiquement des faits d'actualité. Nous verrons en quoi les éléments de divergence et de convergence de ces images sont révélateurs d'une perception différente des réfugiés selon les dessinateurs. Nous verrons pour finir que les œuvres graphiques des dessinateurs ont suscité parfois des réactions de lecteurs.

1. UN PROFIL TYPE ?

Chaque époque est « dominée » par une figure du réfugié particulièrement représentative de la situation géopolitique du moment. Les insurgés allemands et italiens des révolutions de 1848 ont fait l'objet de nombreuses caricatures²³³. Plus d'un siècle après, l'exilé issu du bloc soviétique, perçu comme un « héros », s'imposa comme nouvelle figure du réfugié politique. Pour la période de la « crise de l'asile », peut-on établir un profil type du réfugié ? Elzingre avait déjà abordé la question. Son dessin du 11 juin 1991 montre la difficulté des députés suisses à « dessiner » le profil type du réfugié²³⁴ (fig. 27). Aux yeux du citoyen suisse, le résultat n'apparaît pas convaincant. « Ce n'est pas très brillant ! », leur dit-il.

Pour tenter de dégager un profil type un peu plus satisfaisant que celui des « députés » d'Elzingre, nous allons mettre en évidence deux aspects des réfugiés. Le premier aspect concerne leur provenance. Il nous donnera l'occasion de mettre en évidence les sur-et sous-représentations de groupes de réfugiés dans les dessins de presse. Le deuxième aspect est lié aux types de figures représentés par les dessinateurs de presse : le réfugié politique, victime, « dépendant », perturbateur.

1.1. La provenance des réfugiés

D'où proviennent les réfugiés dans les dessins ? Par rapport aux données statistiques, y a-t-il des sur et sous-représentations de groupes de réfugiés ? Nous avons commencé par recenser tous les dessins où il était possible de déterminer la nationalité des réfugiés. Les

²³³ Cf. KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998.

²³⁴ Le dessin apparut dans *L'Impartial* au lendemain du débat parlementaire concernant le *Rapport sur la politique à l'égard des étrangers et des réfugiés* (rapport qui présentait le « modèle des trois cercles »).

autres ont été rangés dans la case des « indéterminés ». Parmi les groupes de provenance, nous avons aussi compté les dessins où l'on pouvait reconnaître aisément les « réfugiés africains ». Ils se distinguent par l'image stéréotypée qu'en donnent les dessinateurs : la peau noire, de grandes lèvres, et parfois un costume « traditionnel ». Il aurait été dommage de les classer comme « indéterminé ». Selon nous, ils apportent une information supplémentaire à la représentation de la figure du réfugié.

Provenance des réfugiés dans les dessins

	1989	1990	1991	
Kurdes de Turquie ²³⁵	2	0	13	15
Kurdes d'Irak	0	0	6	6
Sri Lanka	1	3	3	7
Liban	2	1	0	3
Cuba	0	4	0	4
Union Soviétique	0	0	3	3
Yougoslavie	0	0	1	1
Roumanie	0	1	0	1
Chine	1	0	0	1
Pakistan	0	0	1	1
Somalie	0	0	1	1
Zaire	2	2	1	5
« Afrique »	10	0	0	10
Indéterminé	15	9	13	37
	33	20	42	Total

Les réfugiés les plus représentés, sans compter les « indéterminés », sont les Kurdes (vingt et un en tout). Viennent ensuite assez loin derrière les Tamouls du Sri Lanka avec sept dessins, puis les Zairois (cinq dessins) et les Cubains (les quatre dessins concernent toutefois un seul évènement). On compte trois dessins pour les Libanais et les Soviétiques et un dessin par pays restant. Les dix dessins sur les « réfugiés africains » sont répertoriés sous l'année 1989. Afin de voir dans quelle mesure ces dessins traduisent la présence réelle des réfugiés, nous allons comparer ce tableau aux données statistiques de l'asile.

²³⁵ Nous avons dissocié ici les Kurdes de Turquie et ceux d'Irak puisque d'une part les dessinateurs font référence dans leurs dessins à des conflits différents. D'autre part dans les données statistiques les réfugiés sont recensés par pays. Il n'existe pas de « case kurde » mais bien une case « Turquie » et « Irak ».

Pourcentage des demandes d'asile

	1989	1990	1991
Turquie	40 %	21 %	11 %
Irak	1 %	<1 %	1 %
Sri Lanka	20 %	13 %	18 %
Liban	10 %	15 %	4 %
Cuba	<1 %	<1 %	<1 %
Union Soviétique	<1 %	<1 %	<1 %
Serbie	6 %	15 %	32 %
Roumanie	2 %	5 %	6 %
Chine	<1 %	<1 %	<1 %
Pakistan	4 %	4 %	3 %
Somalie	<1 %	1 %	2 %
Congo RDC	2 %	2 %	3 %
Angola	2 %	3 %	2 %
Ghana	2 %	1 %	2 %
Nigéria	<1 %	1 %	1 %

Tableau réalisé à partir des données statistiques du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM)

Un premier constat qui apparaît logique est la forte présence dans les dessins des Kurdes surtout de Turquie. Les réfugiés turcs arrivent déjà en Suisse dès le début des années 1980 à la suite d'un nouveau coup d'Etat militaire²³⁶. Ce sont alors surtout des opposants politiques. Dès 1983, on assiste à une hausse continue des demandes d'asile de ressortissants turcs. Le nombre de dossiers déposés passe d'environ 2'000 en 1983 à un peu moins de 10'000²³⁷. La guerre civile entre l'armée turque et le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PTK) a poussé à l'exil des milliers de Kurdes. Les requérants d'asile de nationalité turque deviennent ainsi le plus grand groupe de réfugiés à la fin des années 1980 en Suisse. Ils représentent plus de 40 % des demandes en 1989 (9'609). Ce nombre va ensuite baisser à 21 % en 1990 et 11 % en 1991. Le nombre de dessins se rapportant aux réfugiés kurdes ne suit cependant pas l'évolution du nombre de requêtes turques par année. En effet, la quasi-totalité des dessins sur les Kurdes de Turquie sont parus en 1991 alors que le nombre de demandes d'asile turques était bien plus important en 1989 qu'en 1991 (9'609 contre 4'535). Quant aux Kurdes d'Irak, leur présence dans les dessins est liée à la Guerre du Golfe et aux massacres des populations kurdes au début de l'année 1991. Cet événement a été largement médiatisé comme nous avons pu nous en rendre compte. Pourtant les demandes d'asile issues des rangs des Kurdes irakiens représentent à peine 1 % des requêtes en 1991.

²³⁶ HAAB, Katharina *et al.*, *Diaspora et communauté de migrants de Turquie en Suisse*, p. 39.

²³⁷ *Ibid.*, p. 40.

Un deuxième groupe important de requérants d'asile que l'on retrouve dans les dessins sont les réfugiés tamouls (sept dessins). Ils constituent avec les Turcs le plus grand nombre de requérants d'asile en Suisse jusqu'à la fin des années 1980. Au cours des années 1980, le conflit armé entre le gouvernement sri lankais et le Mouvement de libération tamoul (LTTE) provoque un exil massif de la minorité tamoule²³⁸. Entre 1984 et 1986, une première vague de réfugiés tamouls arrivent en Suisse. Puis le nombre de demandeurs d'asile baisse. Il va à nouveau rapidement augmenter à la fin des années 1980. Entre 1988 et 1991 le nombre de demandes d'asile des ressortissants de nationalité sri-lankaise passe de 1'466 à 7'501. Ils représentent plus de 20 % des demandes d'asile en 1989, puis 13 % en 1990 et 18 % en 1991.

Les Libanais vont constituer un autre groupe de demandeurs d'asile numériquement important lors de la crise de l'asile. A la suite de la « guerre de libération » lancée par le général Aoun en mars 1989²³⁹, les requérants d'asile libanais vont représenter 10 % des demandes en 1989 (2'499), 15 % en 1990 et 4 % en 1991. Il n'est donc pas très étonnant de retrouver trois dessins à leur sujet.

En ce qui concerne les cinq dessins sur les Zaïrois, il s'agit dans notre corpus de l'affaire Maza (qui refait surface dans les médias en 1989). Une autre famille de Zaïrois est aussi représentée. Il s'agit de la famille Bassaula, expulsée elle aussi de Suisse. Quant aux statistiques sur les demandes d'asile du Zaïre (actuellement République démocratique du Congo), elles représentent 2 % en 1989 (429), 2 % en 1990 (785) et 3 % en 1991 (1'418). Si, par comparaison avec les réfugiés turcs et sri lankais, les demandes d'asile des ressortissants zaïrois étaient peu nombreuses lors de la crise de l'asile, elles étaient relativement élevées au début des années 1980. En 1982, 593 demandes ont été formulées puis 1'005 l'année d'après et 756 en 1984.

Dans les dessins, on retrouve une seule fois le cas des réfugiés somaliens. Leur nombre de demandes d'asile se chiffre à 882 en 1991.

Les « réfugiés africains » sont plutôt bien représentés dans les dessins. Cependant uniquement pour l'année 1989. Sur le plan statistique, outre le Zaïre, les deux autres principaux pays africains de demandeurs d'asile sont pour cette année-là l'Angola (579 demandes) et le Ghana (380). Les réfugiés d'origine africaine (en incluant donc le Zaïre et la Somalie) sont aussi bien présents. On peut donc dire que par rapport aux demandes d'asile turques, tamoules et libanaises, les requérants d'asile d'Afrique sont plutôt sur-représentés dans les dessins.

Le cas des réfugiés chinois est illustré dans un dessin de Barrigue qui évoque la répression militaire de Tien An Men en juin 1989. Mais les demandes d'asile de requérants chinois ne dépassent pas les 1 % des requêtes entre 1989 et 1991. Concernant les réfugiés cubains, il s'agit en réalité d'un seul évènement qui a été commenté par quatre dessinateurs en juillet 1990. Trois ressortissants cubains s'étaient réfugiés à l'ambassade de Suisse à Cuba. Pour

²³⁸ MORET, Joëlle *et al.*, *Diaspora sri lankaise en Suisse*, Office fédérale des migrations, Berne, 2007, p. 12.

²³⁹ PIGUET, *op. cit.*, p. 79.

l'année 1989, une seule demande d'asile a été formulée pour ce pays. L'année 1990 est intéressante car selon les données statistiques du SEM, seules deux demandes d'asile ont été déposées alors que les demandeurs d'asile cubains étaient au nombre de trois. En 1991 à nouveau deux demandes ont été déposées. Le cas des réfugiés pakistanais, qui représentent tout de même 4 % des demandes d'asile en 1989 et 1990, 3 % en 1991, est évoqué indirectement dans un dessin de Casal où l'on voit une pancarte accrochée à la devanture d'un magasin sur laquelle il est écrit : « Ici on ne parle pas : Sri-Lankais, Turc, Zaïrois, Pakistanais. » (fig. 28)

Du côté des réfugiés yougoslaves, il est étonnant de remarquer qu'ils ont été largement sous-représentés par les dessinateurs. Seul un dessin de Barrigue les désigne et encore de manière très indirecte (fig. 29). Pourtant, lorsque la guerre de Yougoslavie éclate au début des années 1990, les Serbes deviennent le premier groupe de requérants d'asile en 1991 avec 32 % de requêtes formulées cette année-là (13'442). En 1989, le nombre de requêtes est bien moindre, 6 %. En 1990 il monte à 15 % (5'434). Les requérants d'asile soviétiques sont mieux représentés dans les dessins bien que leurs demandes totalisent moins de 1 % des requêtes en 1989, 1990 et 1991. Enfin, à propos des réfugiés roumains, il s'agit d'un dessin de Pierre Reymond qui montre le ministre du Tourisme de Roumanie, Mihai Lupoi, se réfugiant en Suisse après la Révolution de décembre 1989 (fig. 30). Les requérants roumains vont passer de 2 % des demandes en 1989 à 5 % puis 6 % en 1991, ce qui n'est pas négligeable par rapport au total des requêtes.

En somme, nous pouvons dire qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que les réfugiés kurdes aient dominé le discours des dessinateurs lors de la crise de l'asile. Il est par contre surprenant de constater l'absence, ou presque, des réfugiés en provenance de Yougoslavie (Serbes surtout) qui ont constitué une large part des requérants d'asile, en tout cas à partir de 1990. La couverture médiatique à leur sujet n'a pas non plus manqué. Cette quasi-absence s'explique donc difficilement d'autant plus que des dessinateurs comme Barrigue ont gardé en mémoire l'afflux des réfugiés yougoslaves. Lorsque nous lui avons demandé s'il se souvenait de la crise migratoire au début des années 1990 il nous a répondu en ces termes : « C'est plutôt les réfugiés des Balkans non ? »²⁴⁰ La sous-représentation des Yougoslaves peut être interprétée par le fait qu'ils ont été « dilués » dans les dessins pour lesquels nous n'avons pas pu identifier un pays de provenance (les « indéterminés » qui constituent tout de même la majeure partie des dessins). Ces résultats illustrent aussi la diversité des provenances des requérants lors de la crise de l'asile (Asie, Afrique, Moyen-Orient, Europe de l'Est, sans compter les cas d'Amérique du Sud que nous n'avons pas évoqué). Face à cette diversité, les dessinateurs et les médias se sont intéressés aux réfugiés numériquement élevés. Mais il semble aussi qu'ils aient privilégié des groupes de réfugiés déjà médiatisés dans les années 1980. Les requérants d'asile turques, sri-lankais et zaïrois occupaient déjà les lignes des journaux avant la crise de l'asile.

²⁴⁰ Entretien avec Barrigue, mai 2017.

Si les dessins révèlent en partie « l'identité » de ces immigrés, nous observons que les dessinateurs ont décrit les réfugiés avant tout comme une « catégorie générale »²⁴¹. Par ailleurs, le groupe des « indéterminés » compte pratiquement pour la moitié des dessins.

1.2. Les types de figures du réfugié

Le deuxième élément que nous pouvons retenir dans l'élaboration du profil type du réfugié a trait aux types de figures du réfugié. A ce titre nous nous appuyons sur l'étude de Marion Fresia qui a identifié quatre types de figures dans le discours du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)²⁴² : il y a tout d'abord le « réfugié politique », c'est-à-dire le réfugié « traditionnel », qui cadre avec la définition de la Convention de Genève²⁴³. Il s'agit de l'exilé persécuté par un gouvernement tyrannique ; il y a ensuite le « réfugié victime », l'être en position de vulnérabilité souvent passif et qu'il faut secourir en raison de son humanité ; puis le « réfugié dépendant », l'exilé qui souffre d'une « mentalité d'assisté », qui a perdu ses capacités d'autonomie ; enfin le « réfugié calculateur ou perturbateur », l'être menaçant soupçonné d'abuser du système mis en place pour l'aider.

Dans la très grande majorité des cas, les dessinateurs dépeignent la figure du réfugié comme étant le « réfugié victime ». C'est une constante que l'on trouve chez tous les dessinateurs. Celui-ci est très souvent représenté comme une victime, un individu vulnérable, maintenu à distance par les autorités politiques et la société civile qui le suspectent ou qui l'expulsent. Le dessin de Chappatte paru dans *L'Hebdo* le 21 novembre 1991 résume cet état de vulnérabilité dont souffre le réfugié (fig. 31). Le dessinateur pose une devinette au lecteur en montrant quatre cases symbolisées chacune par un personnage : « L'un de ces quatre personnages ne profite pas de l'Asile. Lequel ? » S'agit-il du passeur qui fait payer le prix fort aux réfugiés pour les aider à passer la frontière souvent au péril de leur vie, du patron d'hôtel heureux de recevoir des subventions de la part de l'Etat pour héberger des requérants d'asile, de Marcel Strebel²⁴⁴, le leader du mouvement d'extrême droite *Front patriotique*, ou du réfugié lui-même, renvoyé, qui repart tristement bagages à la main ? La réponse est évidemment toute trouvée. Dans les dessins le « réfugié victime » se caractérise aussi par la précarité de ses liens à un Etat²⁴⁵. Il est dans ce cas un

²⁴¹ Qui a un caractère général, une individualité collective, selon la définition sociologique de l'étranger de Goerg Simmel. RAMMSTEDT, Ottheim, « L'étranger de Georg Simmel », in *La Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, 1994, p. 149.

²⁴² FRESIA, Marion, « Les figures du réfugié dans la rhétorique humanitaire », Intervention à la journée d'étude du 17 mai 2005 du Programme A.S.I.L.E.S, www.reseau-terra.eu/IMG/rf/FRESIA170505.rtf

²⁴³ Selon la Convention de 1951, est considéré comme réfugié « toute personne [...] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays [...] ».

²⁴⁴ Marcel Strebel activiste schwytois d'extrême droite, connu pour ses propos violents et racistes à l'égard des étrangers, fut le principal dirigeant du mouvement *Front patriotique*. Ce groupuscule xénophobe fondé en 1988 se distingua par ses attaques dirigées contre les réfugiés et les centres de requérants d'asile au début des années 1990.

²⁴⁵ BOLZMAN, Claudio, « Le requérant d'asile : une nouvelle figure de l'étranger précarisé », in *TANGRAM*, No. 31, 2013, p. 33.

individu passif, à la merci d'une décision administrative contre laquelle il ne peut rien faire. Cet état de fragilité sociale dans lequel il évolue est bien représenté dans un dessin d'Elzingre (fig. 32). L'image montre un requérant d'asile s'étonnant de ne pas avoir été enregistré dans la liste de recensement de la population : « Je ne suis sur aucune liste de recensement. J'ai l'impression de ne pas exister ! » Un homme, sans doute un fonctionnaire, lui répond en exhibant une liste des expulsions : « Rassurez-vous, on ne vous oublie pas, vous êtes sur celle-là ! » Ce dessin est symptomatique de la situation inextricable dans laquelle se trouvent les demandeurs d'asile car « les difficultés qu'ils rencontrent sont moins liées à ce qu'ils font ou ne font pas qu'à leur non-appartenance à une communauté politique »²⁴⁶.

Il n'est pas toujours très évident de distinguer le « réfugié victime » du « réfugié politique » lui aussi victime mais d'un gouvernement qui le persécute. Ces deux figures se chevauchent parfois comme c'est le cas dans un autre dessin d'Elzingre (fig. 33). A gauche de l'image, on voit une famille kurde pourchassée par Saddam Hussein en tenue de boucher. Elle tente de fuir l'Irak, ce « pays barbare » selon le dessinateur, pour rejoindre la Turquie. A droite de l'image, la même famille est parvenue à rallier la Suisse. Mais bien qu'elle soit cette fois en « pays civilisé », deux hommes la prient de quitter le pays pour aller « ailleurs » comme l'indique le panneau de la douane.

Pour ce qui est des deux autres figures dénombrées par Marion Fresia, les dessinateurs ne représentent jamais le réfugié comme un individu menaçant qui abuse du droit d'asile, ni comme un « réfugié dépendant » que l'Etat devrait épauler en permanence. C'est bien le « réfugié victime » qui ressort des dessins.

2. UN VOCABULAIRE VISUEL

Pour mettre en scène visuellement la figure du réfugié, les dessinateurs de presse utilisent un certain nombre de symboles et de codes qui permettent « de donner à voir au-delà du cadre strict de la représentation pour faire comprendre à l'observateur les divers aspects du phénomène de la migration »²⁴⁷. Nous allons voir à travers quels symboles et codes visuels les réfugiés apparaissent dans les dessins. Dans son article « Ecrire l'histoire de l'immigration en images », Marianne Amar explique qu'il existe un vocabulaire visuel pour décrire « l'immigration organisée »²⁴⁸. Ainsi on retrouve de manière répétée l'image du bagage, de l'arrivée, de la file et de la métaphore de l'eau dans les représentations de l'immigration. Nous allons nous référer en grande partie à son texte afin de déchiffrer les symboles qu'emploient les dessinateurs pour représenter les réfugiés. Cependant, nous avons

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 33.

²⁴⁷ COVO-MAURICE, Jacqueline, « Des pieds, des trains, un mur. Les représentations iconographiques des migrations au Mexique », in *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, No. 6, <https://alhim.revues.org/759>

²⁴⁸ Par opposition à « l'immigration libre » qui prévalait avant que l'Etat n'intervienne réellement dans le contrôle et l'organisation des flux migratoires au début du XX^e siècle. Cf. AMAR, Marianne, « Ecrire l'histoire de l'immigration en images », in *Migrance*, No. 30, 2008, p. 14.

remarqué que d'autres symboles forts revenaient régulièrement dans notre corpus. Nous en avons également identifié deux autres : la frontière et « l'imaginaire barbelé ».

2.1. Le bagage

Le bagage est le motif visuel presque indissociable de la figure du réfugié. On le retrouve dans de nombreux dessins et chez tous les dessinateurs. Souvent imagé par une valise, il peut prendre la forme d'un sac ou d'un baluchon (fig. 34). Ce code visuel, « qui permet de figurer l'ailleurs arrivé ici »²⁴⁹, n'est pas nouveau puisqu'on peut le retrouver dans les caricatures du XIX^e siècle et du XX^e siècle que nous avons présentées dans le deuxième chapitre de ce travail. Le *Carillon de Saint-Gervais* montrait déjà les réfugiés italiens qui repartaient de Suisse bagages au dos (cf. fig. 2). Le dessinateur Aeschlimann décrivait l'arrivée du réfugié juif en Suisse, le bagage posé à ses pieds (cf. fig. 6). Mais ce symbole n'est pas propre au réfugié. Nous avons pu voir que les travailleurs italiens fuyaient la Suisse avec leurs valises à la main et que le saisonnier portait un bagage à chaque bras. Cependant, dans les dessins analysés, il est un objet plus imposant. Les bagages paraissent plus « lourds » et prennent davantage de place dans l'image.

La valise qui renferme souvent les espoirs d'une vie meilleure se transforme dans les dessins de Chappatte en un fardeau qui rappelle l'inaccessibilité du statut de réfugié. En effet, le dessinateur genevois place souvent sur le bagage la lettre « R », signe de la décision de refus de l'administration (cf. fig. 31). On ne peut s'empêcher de voir dans cette rhétorique du dessinateur genevois une référence au tampon « J » dans les passeports juifs allemands juste avant la Seconde Guerre mondiale.

2.2. L'arrivée

Le code visuel de « l'arrivée » des réfugiés va souvent de pair avec « le bagage ». Le réfugié arrive la plupart du temps sur le sol suisse bagage à la main. Il est souvent dépeint dans un temps d'attente et il n'a pas encore déposé ses bagages. Pour Marianne Amar, donner à voir l'arrivée des migrants, c'est « saisir un moment essentiel, ce temps suspendu où l'émigrant devient un immigrant, où ce migrant, en entrant dans le pays d'accueil, vient le questionner et perturber l'ordre des choses »²⁵⁰. Le dessin d'Elzingre du 12 septembre 1990 correspond bien à cette « arrivée » qui trouble les habitudes et interroge le rapport à l'autre (fig. 35). On y voit un couple assis confortablement sur le canapé, les pieds posés sur un tapis suisse. Devant eux, deux réfugiés arrivent chargés de bagages. Le mari suisse s'exclame : « Voilà de nouveau cette histoire de réfugiés sur le tapis !... », la femme poursuit : « Ah non ! Pas sur mon beau tapis ! »

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 16.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 16.

2.3. La file

Un autre code visuel concrétisant le phénomène de l'immigration dans les dessins est celui de la « file ». Ce motif n'est cependant pas celui auquel notre corpus recourt le plus. Souvent, les dessinateurs se contentent d'un, deux ou trois individus pour illustrer la présence des réfugiés. Ce qui nous semble intéressant dans l'utilisation de cette symbolique par l'illustrateur, c'est qu'il « prend acte, par l'image, du poids croissant de l'administration dans l'entrée et le séjour des étrangers »²⁵¹. Raymond Burki illustre bien dans son dessin du 1^{er} mars 1990 la file d'attente causée par la bureaucratisation de l'asile (fig. 36). Le dessinateur développe la même rhétorique ici que dans son dessin du 15 décembre 1987 présenté à la fin du deuxième chapitre : la pratique expéditive de l'administration dans le traitement des demandes d'asile. Le dessin illustre la volonté des fonctionnaires de liquider au plus vite les dossiers qui encombrant l'appareil bureaucratique. La crise de l'asile au début des années 1990 est avant tout une « crise » administrative. Pour rappel, la Suisse accumule en 1991 plus de 61'700 dossiers en suspens, en plus des dizaines de milliers de demandes d'asile déposées²⁵².

2.4. La métaphore de l'eau (et de la barque)

L'eau fait aussi partie du vocabulaire visuel de l'immigration. Tous les dessinateurs ne se servent pas de la symbolique de l'eau. En réalité, c'est surtout Pierre Reymond qui y recourt volontiers « pour évoquer le mouvement, le passage des frontières, la fluidité des migrations mais aussi leur caractère vaguement menaçant »²⁵³. Son dessin du 17 février 1989 montre Peter Arbenz assis sur un robinet dont il contrôle le débit grâce à l'ailette qu'il tient avec ses deux mains (fig. 37). Du robinet s'échappent quelques réfugiés, d'où la légende : « Admission de réfugiés goutte que goutte. » Mais cette idée de « maîtriser le débit » d'entrée des réfugiés se retrouve de manière plus générale dans l'image de l'immigration. Raymond Burki exploite la même métaphore en suggérant « le modèle des trois cercles » en forme d'entonnoir qui permet de filtrer le flux migratoire (fig. 38).

Nous pouvons aussi associer à la métaphore de l'eau celle de la barque. Il est particulièrement frappant de constater que Pierre Reymond a tiré plusieurs fois partie de l'image de la barque pendant sa carrière. Nous avons pu le remarquer déjà dans son dessin sur les *boat people* vietnamiens en 1979 et dans son dessin sur les réfugiés sud-américains en 1981. Mais il ne fut pas le seul puisqu'André-Paul Perret a eu aussi recours à cette image pour évoquer une Suisse surchargée d'immigrés (cf. fig. 12). Le dessin de Pierre Reymond du 7 mars 1991 dénote encore une fois la forte charge symbolique de la barque (fig. 39) qui, nous le rappelons, a été employée par le Conseiller fédéral Eduard Von Steiger en 1942 pour désigner le trop-plein de réfugiés : « La barque est pleine » avait-il déclaré. Ici, Pierre Reymond l'emploie pour illustrer le droit d'asile qui coule comme le Titanic. Pour le dessinateur, « La barque fait peine... »

²⁵¹ *Ibid.*, p. 15.

²⁵² PIGUET, *op. cit.*, p. 79.

²⁵³ AMAR, *op. cit.*, p. 15.

2.5. La frontière (la douane et l'avion)

La frontière est très présente dans les dessins puisqu'elle est reprise chez tous nos dessinateurs, excepté chez Casal. Son image occupe une fonction réversible comme l'indique Christelle Maire et Francesco Garufo : « L'iconographie de la frontière témoigne de sa double dimension paradoxale à la fois d'entrée et de mur. »²⁵⁴ Les dessinateurs de presse font bien plus souvent allusion à sa deuxième fonction. Le dessin de Skylly en témoigne (fig. 40). L'accès à la « maison suisse » n'est plus possible pour la famille de réfugiés car ses deux résidents l'ont condamnée en érigeant un mur à la place de la porte d'entrée. Mais la plupart du temps, la frontière est simplement signifiée par une barrière - un panneau certaines fois - bien gardée par un douanier. Barrigue y recourt souvent dans ses dessins. Celui du 13 juin 1989 montre un migrant ivoirien stoppé net à la frontière par un garde-frontière (fig. 41). Celui-ci déclare : « Désolé !! Les consignes sont très strictes. Nous ne pouvons plus importer d'ivoirien !! » A ses côtés se tient Peter Arbenz qui pousse un « ouf » de soulagement. Nous pouvons dire qu'à travers ce dessin Barrigue rejoint « l'affirmation d'un discours d'ouverture utilisant la figure de la frontière pour dénoncer le repli sur soi et la diminution de la liberté et des droits individuels »²⁵⁵. En effet, au cours des années 1980, la restriction du droit d'asile a constamment été dénoncée par les milieux favorables à l'asile comme une atteinte aux droits fondamentaux.

A l'idée de frontière nous joignons aussi l'image de l'avion que nous observons dans plusieurs dessins. Bien que des illustrations l'évoquent pour montrer « l'arrivée » des réfugiés en Suisse, les dessinateurs reprennent cette idée de l'avion pour symboliser l'expulsion des réfugiés hors du territoire national. Le dessin de Burki cité plus haut est une bonne illustration des deux cas (cf. fig. 36).

2.6. « L'imaginaire barbelé »

Le dernier code visuel que l'on retrouve dans notre corpus est celui que Fabienne Le Houérou nomme « l'imaginaire barbelé »²⁵⁶. Il s'agit d'images imprégnées d'une représentation visuelle de la Seconde Guerre mondiale comme les camps, les baraquements et les barbelés. Elles renvoient à « l'espace concentrationnaire », un espace de relégation dans lequel sont enfermés les réfugiés. Le dessin du 23 mars 1991 de Raymond Burki est un exemple particulièrement éclatant de cet « imaginaire barbelé » (fig. 42). On y voit des réfugiés pénétrant tête basse dans un « camp de vacances ». Ils défilent devant Peter Arbenz et le Conseiller fédéral Arnold Koller, chef du Département de Justice et Police, tous

²⁵⁴ MAIRE, Christelle, GARUFO, Francesco, « Frontières territoriales et idéologiques Un siècle d'affiches politiques en Suisse (1918-2013) », in *Hommes et migrations*, No. 1304, 2013, p. 127.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 133.

²⁵⁶ Cf. la présentation de Fabienne Le Houérou, « L'imaginaire du fil barbelé depuis la Seconde Guerre mondiale dans la représentation des réfugiés dans la presse européenne de 1951 à nos jours », <https://uvtv.univ-poitiers.fr/program/refugies-en-images-images-de-refugies-la-mise-en-scene-de-la-crise-actuelle-des-refugies-en-europe/video/5216/l-imaginaire-du-fil-barbele-depuis-seconde-guerre-mondiale-dans-la-representation-des-refugies-dans-la-presse-europeenne-de-1951-a-nos-jours/index.html>

deux habillés en tenue de vacances. Le camp est délimité par une haute clôture formée de barbelés. On distingue en arrière-plan les baraquements prévus pour accueillir les réfugiés.

Si « l'imaginaire barbelé » est bien un code visuel qui structure la représentation des réfugiés, en réalité c'est toute une imagerie liée à la Seconde Guerre mondiale qui est connotée dans certains dessins. Comme pour les exemples du tampon « R » sur les valises des réfugiés et la métaphore de la barque. Ces symboles visuels qui accompagnent les réfugiés démontrent à quel point la prégnance de l'imaginaire de la Seconde Guerre mondiale est présente dans la conscience des dessinateurs.

3. DES FAITS D'ACTUALITÉ ET DES REPRÉSENTATIONS

Si les figures et les symboles du réfugié sont des éléments qui sous-tendent et organisent l'image, le dessin n'a pas qu'une simple fonction illustrative. Le dessinateur de presse est amené à prendre position, à donner son point de vue. Ainsi, chaque image est porteuse d'une représentation du monde propre à son créateur.

Ainsi, dans cette partie, nous regarderons comment les dessinateurs de presse perçoivent et restituent graphiquement un fait d'actualité. Pour mieux saisir les différences d'interprétation d'une réalité, nous analyserons comment des dessinateurs ont interprété un même fait d'actualité. Qu'est-ce que cela révèle de la représentation des réfugiés et de l'asile chez les dessinateurs de presse ? Quels sont les éléments de divergence et de convergence dans leur discours ? Afin de saisir cette perception de la réalité, nous avons tout d'abord sélectionné des faits d'actualité qui ont été dessinés par au moins trois dessinateurs afin d'avoir suffisamment d'éléments de comparaison. Le fait que ces événements aient été repris par plusieurs dessinateurs indique qu'ils ont résonné de manière particulièrement forte à cette époque. Nous avons ensuite choisi les dessins qui exprimaient une thématique marquante de l'asile. Au final, nous avons retenu trois faits d'actualité.

3.1. Les « responsables » de l'attentat de Beckenried

Le 29 septembre 1989, le foyer pour requérants d'asile de Beckenried situé dans le canton de Nidwald fut frappé par un attentat. Une bombe avait été placée contre la façade du bâtiment. Par chance, l'explosion ne fit aucune victime parmi les douze requérants turcs qu'abritait le centre d'accueil²⁵⁷. Si cet acte terroriste frappa les esprits, il n'était pas un cas exceptionnel²⁵⁸. Au cours des années 1980 une série d'actes violents et criminels ont été dirigés contre des réfugiés. Dans leur étude sur l'extrême droite en Suisse Altermatt et Kriesi

²⁵⁷ Journal *La Suisse* du 30 septembre 1989.

²⁵⁸ L'article sur l'attentat de Beckenried dans le journal *La Suisse* du 30.09.89 révèle que d'autres actes criminels ont été commis peu avant l'attentat. Deux semaines auparavant, le foyer pour requérants d'asile de Richterswil dans le canton de Zurich fut incendié. En juillet à Coire, une famille de réfugiés tamouls trouva la mort dans un incendie. A côté du bâtiment un tract avait été retrouvé : « Pour une Suisse propre. » Il était signé « Organisation anti-Tamouls ».

ont compté quatre-vingt-neuf attentats perpétrés contre des centres pour requérants d'asile entre 1984 et 1993²⁵⁹. A la fin des années 1980 le niveau de violence de l'extrême droite s'accroît, surtout du côté de la Suisse alémanique²⁶⁰, et de nouveaux mouvements anti-étrangers émergent²⁶¹. La pression migratoire et la hausse des revendications publiques formulées par l'extrême droite lors de la « crise de l'asile » ont largement contribué à l'augmentation des attaques racistes²⁶².

C'est dans ce contexte de xénophobie dirigée contre les réfugiés qu'on répertorie les dessins de Chappatte, Barrigue et Elzingre. Ils ont tous été publiés le 30 septembre 1989, au lendemain de l'attentat. Les trois dessinateurs illustrent d'une manière bien différente l'attentat de Beckenried. Au-delà de l'aspect formel, les dessins se différencient par le message qu'ils délivrent. Clairement, les trois dessinateurs dénoncent cet acte incendiaire. Mais contrairement à Elzingre qui lui montre l'arrivée d'un requérant d'asile devant un bâtiment en flamme (fig. 43), Chappatte et Barrigue ciblent les « responsables » du drame. Dans le dessin du caricaturiste genevois, les coupables²⁶³ sont les deux personnages qui portent un brassard avec une croix gammée (fig. 44). On distingue derrière eux une maison entièrement démolie et encore fumante. Le plus petit des deux personnages lève le poing et tient des bâtons de dynamite sous son bras. Son compagnon tente de dédouaner l'action criminelle qu'ils viennent de commettre : « Nous, au moins, on ne fait pas de discrimination entre les vrais et les faux réfugiés !... » Le dessinateur fait référence au raccourci bien connu : « Un étranger est un étranger. » Ici, peu important les motifs de départ (économiques, politiques), pour les deux protagonistes extrémistes, les réfugiés sont des « indésirables ». Chappatte stigmatise la figure de l'extrémiste « bête et méchant » qui porte la croix gammée et un costume de soldat. La référence au nazisme dans l'image n'est pas fortuite. Marcel Strebel du *Front patriotique* était coutumier des provocations racistes aux relents nazis comme le salut hitlérien²⁶⁴. D'ailleurs, dans son dessin du 21 novembre 1991 dans *L'Hebdo* le dessinateur avait placé au-dessus de Marcel Strebel un portrait d'Adolf Hitler (cf. fig. 31). Toutefois, Chappatte ne dénonce pas ici les agissements du *Front patriotique* et de son leader mais la violence déployée par les mouvements d'extrême droite d'une manière générale, dont on sait qu'ils se fondent sur une idéologie « caractérisée par un nationalisme viscéral et une xénophobie prononcée »²⁶⁵.

²⁵⁹ Les auteurs font remarquer que ce nombre correspond à la moitié du total des attentats commis entre 1984 et 1993. ALTERMATT, Urs, KRIESI, Hanspeter (dir.), *L'extrême droite en Suisse. Organisations et radicalisation au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix*, Editions Universitaires Fribourg Suisse, p. 175.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 166.

²⁶¹ Comme le *Front patriotique* de Marcel Strebel qui fut le mouvement d'extrême droite le plus représenté dans les médias dès la fin des années 1980.

²⁶² GIUGNI, Marco PASSY, Florence, « L'immigration dans les débats publics des années quatre-vingt-dix. Les étrangers, l'extrême droite et la question de l'intégration », in MAHNIG, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 436.

²⁶³ Notons que les coupables au lendemain de l'attentat n'étaient pas connus. L'article (*La Suisse*, 30.08.89) mentionne simplement la piste extrémiste.

²⁶⁴ ALTERMATT, KRIESI, *op. cit.*, p. 55.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 96.

Dans le dessin de Barrigue, la représentation de la « responsabilité » dans l'attentat est tout autre. On y voit la façade démolie du centre d'accueil d'où s'échappe une fumée noire (fig. 45). Un réfugié portant son baluchon pointe du doigt le bâtiment tout en fixant Peter Arbenz, l'air embarrassé, et qui tient dans sa main des documents estampillés « D.A.R. » (Délégué aux réfugiés). Le réfugié lui demande alors : « C'est ça que vous appelez en Suisse "Procédure accélérée" ? » Le dessin est légendé « Attentat de Beckenried ». Barrigue prend le contrepoint de Chappatte. Il renvoie indirectement à la responsabilité politique du Délégué aux réfugiés Peter Arbenz dans l'attaque du centre pour requérants d'asile. Le lien établi par le dessinateur apparaît dans la question du réfugié « procédure accélérée ? » Il s'agit d'une allusion aux nouvelles mesures administratives relative à l'Ordonnance sur l'asile qui furent instituées par la Confédération en octobre 1988. Appelée aussi « procédure 88 », cette Ordonnance visait à accélérer le traitement des demandes d'asile de requérants entrés illégalement sur le territoire²⁶⁶. Pour pouvoir en mesurer sa portée, il faut la replacer dans le cadre de l'entrée en vigueur en 1988 de la deuxième révision de la LAsi. Cette nouvelle révision devait déjà permettre une accélération de la procédure d'examen des demandes pour « soulager » les administrations souvent dépassées par le nombre de dossiers à traiter²⁶⁷. Mais les nouvelles mesures se révélèrent insuffisantes²⁶⁸. Le Conseil fédéral édicta alors une autre procédure d'audition accélérée : la « procédure 88 ». Elle permettait aux services du Délégué aux réfugiés de traiter plus rapidement les demandes de requérants entrés clandestinement en Suisse dont on supposait qu'ils venaient avant tout pour des raisons économiques²⁶⁹. L'un des objectifs parallèles à l'accélération de la procédure fut de raccourcir le délai d'attente du requérant. Nous avons vu qu'à partir du milieu des années 1980 le renvoi de demandeurs d'asile posait souvent problème car bon nombre d'entre eux avaient eu le temps de s'intégrer dans le tissu économique et social de leur région. La procédure accélérée prévoyait de rendre une décision au bout de quatre mois durant lesquels les candidats à l'asile étaient hébergés dans des centres fédéraux, sans possibilité d'exercer une activité lucrative²⁷⁰.

Barrigue profite ainsi de l'attentat de Beckenried pour donner son point de vue sur la politique d'asile menée par Peter Arbenz. Par rapport aux autres dessinateurs, nous avons remarqué que le caricaturiste du *Matin* a souvent fait figurer Peter Arbenz dans ses dessins pour évoquer le thème de l'asile et le cas des réfugiés. Lors de notre entretien, nous lui avons fait part de cette remarque. Barrigue nous a répondu ainsi : « Comme pour un drame, comme je vous le disais tout à l'heure, je m'intéresse à savoir qui sont les responsables quelque part de ce drame. Donc là par rapport à Peter Arbenz c'était sa politique que je voulais mettre en cause, sa politique d'agir, voilà. Il était symptomatique, emblématique de

²⁶⁶ *Année politique suisse 1988*, Berne, Centre de recherche de politique suisse, https://anneepolitique.swiss/APS/fr/APS_1988/APS1988_I_7_d_2_print.html#fn15

²⁶⁷ *Ibid.*, https://anneepolitique.swiss/APS/fr/APS_1988/APS1988_I_7_d_2_print.html#fn15

²⁶⁸ En 1988, on constata une augmentation de 53 % du nombre de demandes d'asile par rapport à l'année précédente. Les centres d'enregistrement furent souvent débordés et le nombre de cas traités restait inférieur au nombre de demandes déposées. Les requérants d'asile de nationalité turque représentaient à eux seuls la moitié des demandes cette année-là (anneepolitique.swiss, 1988).

²⁶⁹ *Année politique suisse 1988*, Berne, Centre de recherche de politique suisse, https://anneepolitique.swiss/APS/fr/APS_1988/APS1988_I_7_d_2_print.html#fn15

²⁷⁰ *Ibid.*, https://anneepolitique.swiss/APS/fr/APS_1988/APS1988_I_7_d_2_print.html#fn15

la politique suisse d'asile, ou pas, à l'époque. » A la différence d'Elzingre qui ne désigne pas les responsables de l'attaque, Chappatte et Barrigue pointent de leur crayon les « coupables ». Mais les deux procèdent de manière bien distincte : l'un en ciblant les agissements de l'extrême droite, l'autre en désignant un individu, en l'occurrence Peter Arbenz. Thomas Dayer décrit la différence de ce processus dans le dessin de presse : « Dans le cas de l'individuation en effet, il est obligatoire que la dénonciation ou la dérision se portent sur des gens *connus*, ou *reconnus* par tous, sans quoi la rupture humoristique ne peut s'opérer. La notion de *savoir partagé* devient donc d'autant plus importante dans le cas de l'individuation. A l'inverse, dans le cas de la *dénonciation*, il n'est pas utile qu'il s'agisse de personnes *connues* ou du moins *reconnaissables*, dans la mesure où, généralement, c'est davantage un *système* qui est dénoncé. »²⁷¹ Elzingre se situe dans un registre différent des deux dessinateurs. En effet, dans son dessin, le réfugié, seul avec ses bagages, est placé devant le fait accompli : le bâtiment censé l'abriter est en feu. Le dessinateur neuchâtelois ne cible personne en particulier si ce n'est le malheur auquel doit faire face le réfugié. On est là davantage dans le registre de « la *compassion* face à *l'impuissance* du faible »²⁷² plutôt que de la dénonciation.

3.2. Réfugié, étranger, immigré ? Le « Rapport de stratégie »

Nous avons vu au chapitre précédent que le rapport sur la « Stratégie pour une politique des réfugiés et de l'asile des années nonante », dit « Rapport de stratégie », proposait très concrètement de réunir sous une même politique migratoire l'immigration d'asile et l'immigration économique. Ce rapport fut très révélateur des nouveaux enjeux migratoires de cette époque et de la représentation des réfugiés, et plus largement des étrangers. Quelques remarques supplémentaires s'imposent donc au sujet de ce document. Au cours des années 1980, la question de la distinction entre les demandeurs d'asile et les travailleurs immigrés se posa au sein de l'administration fédérale qui devait traiter toujours plus de demandes d'asile. A la demande d'Elizabeth Kopp, un groupe de réflexion interdépartemental, conduit par Peter Arbenz, fut chargé en 1987 de proposer une stratégie en matière de réfugiés et d'asile qui devait définir les nouveaux principes de la politique d'asile et d'immigration pour la décennie à venir²⁷³. Le « Rapport de stratégie », présenté à Berne le 4 avril 1989²⁷⁴ par Peter Arbenz et Arnold Koller, se basait sur l'idée que « c'est la totalité des étrangers présents en Suisse qui détermine l'attitude de la population face à la question des étrangers »²⁷⁵. A partir de là, les auteurs proposaient de définir un « solde migratoire global » qui plafonnait le

²⁷¹ DAYER, Thomas, *La place du dessin et du dessinateur de presse dans trois journaux à vocation divergente. Logiques de traitement d'un fait d'actualité à travers la caricature. Les cas Chappatte, Barrigue et Casal*, Mémoire de licence non publié, Université de Fribourg, 2006, p. 75.

²⁷² *Ibid.*, p. 76.

²⁷³ MAHNIG, Hans, « La politique migratoire du milieu des années 1980 jusqu'à 1998 », *op. cit.*, p. 167.

²⁷⁴ Présenté en avril, le rapport fut déjà publié en janvier.

²⁷⁵ Rapport sur la « Stratégie pour la politique des années 1990 en matière d'asile et de réfugiés », p. 78, cité par PIGUET, Etienne, *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*, Editions PPUR (3^e éd.), Lausanne, 2013, p. 56.

nombre d'étrangers sur le territoire suisse, qu'il s'agissait de réfugiés ou non²⁷⁶. Lors de la présentation du rapport, Arnold Koller expliqua que le portrait-robot du demandeur d'asile avait considérablement changé au cours de ces dix dernières années. Le journal *La Suisse* traduit en ces termes les propos du Conseiller fédéral : « Alors qu'il s'agissait autrefois essentiellement de personnes fuyant le régime communiste d'Europe orientale, on assiste aujourd'hui à une véritable migration des pays pauvres vers les pays riches. »²⁷⁷ Dans cette perspective migratoire Nord/Sud décrite par Arnold Koller, les contours du réfugié ne paraissent plus aussi nets et tranchés qu'auparavant. D'ailleurs, au lendemain de la présentation du « Rapport de stratégie » *La Tribune de Genève* révéla les principaux résultats d'un sondage réalisé par l'Institut de sciences politiques de l'Université de Zurich qui visait à comprendre comment les Suisses percevaient le problème des réfugiés²⁷⁸. L'un d'eux était que la population assimilait souvent les réfugiés aux autres étrangers.

Les dessins de Casal, Chappatte, Elzingre et Pierre Reymond, publiés le lendemain de la présentation du « Rapport de stratégie », laissent transparaître une perception du réfugié tantôt nette, tantôt floue. Dans ce deuxième cas de figure, les dessins sont révélateurs d'une représentation du réfugié rendue ambiguë par la propension à l'assimiler aux autres figures de l'étranger. Au fil de nos recherches, nous nous sommes rendu compte qu'il n'était pas toujours aisé de définir distinctement la figure du réfugié des autres bien que, comme nous l'avons constaté à propos des dessins de Pierre Reymond, c'est bien elle qui domine les discours depuis les années 1980. Les dessins sur le « Rapport de stratégie » révèlent parfois l'ambiguïté dans la représentation des réfugiés. N'oublions pas que le dessin de presse s'inscrit dans une dialectique permanente entre la réalité des faits et leurs constructions sociales. Il est de ce fait « indispensable d'insister sur le caractère complémentaire de ces deux figures médiatiques. Car si, en théorie, la migration de l'une est motivée par des raisons économiques tandis que celle de l'autre résulte de situations politiques spécifiques, la réalité est plus complexe »²⁷⁹.

Les deux premiers dessins que nous allons commenter, ceux de Casal et de Chappatte, représentent sans ambiguïté la figure du réfugié. Dans le dessin de Casal, paru en première page du journal, le réfugié, qui se fait « botter les fesses » par des fonctionnaires fédéraux, est étroitement liée à l'écriteau sur lequel on lit « Office fédéral des réfugiés » (ODR). Visiblement, l'ODR ne veut pas du réfugié qui se fait immédiatement rejeter (fig. 46). Il s'exclame : « On sent la différence !!! ». Ces propos sont à mettre en relation avec le titre de l'article : « Asile : une autre politique. » On voit donc bien que Casal a tenu compte de l'article lors de la réalisation de son dessin. Malgré cela, le dessinateur du *Nouvelliste* offre une vision très personnelle et critique du « Rapport de stratégie ». Parmi les propositions faites par les experts, la création d'un Office fédéral des réfugiés devait remplacer le service du Délégué aux réfugiés. Si la proposition d'une politique migratoire globale n'a jamais été

²⁷⁶ Ce qui signifiait que si la Suisse devait accueillir un grand nombre de réfugiés, le nombre de travailleurs immigrés devait diminuer pour ne pas dépasser le quota d'étrangers fixé par le Conseil fédéral. PIGUET, *L'immigration en Suisse, op. cit.*, 57.

²⁷⁷ Journal *La Suisse* du 5 avril 1989.

²⁷⁸ Journal *La Tribune de Genève* du 5 avril 1989.

²⁷⁹ GASTAUT, Yvan « La représentation des réfugiés et des migrants dans les médias : le poids des stéréotypes », in *Notes de l'Observatoire*, No. 6, 2011, p. 10.

mise en œuvre, la création de l'ODR eut bien lieu mais en octobre 1990²⁸⁰. Casal imagine ainsi la nouvelle politique menée par le futur ODR et ses conséquences pour les réfugiés.

Chappatte livre lui aussi un dessin très critique vis-à-vis de la politique d'asile. A la différence de Casal, son dessin « fonctionne » indépendamment du titre de l'article et ne vise pas directement le « Rapport de stratégie ». Au premier-plan se tient Peter Arbenz (fig. 47). « Il faut changer notre politique d'asile ! », dit-il aux deux autres personnages plantés devant lui. L'un est un fonctionnaire tout en sueur qui demande « Quelle politique !!? » On voit qu'il tient sous son bras de nombreux dossiers « en retard ». L'autre est un requérant d'asile débouté (« R » sur sa valise) visiblement en provenance d'un pays d'Afrique. Il s'agit bien d'un « réfugié », mais d'une personne dont la demande n'a pas été acceptée. D'où sa question : « Quel asile !!? ». Comme dans l'exemple de Barrigue précédemment décrit, le dessin de Chappatte s'inscrit dans le registre de l'individuation. Au travers de la figure de Peter Arbenz, le dessinateur émet un point de vue critique sur la politique d'asile. Mais ce n'est pas tant le « Rapport de stratégie » dont il est question ici mais plutôt le résultat de la politique menée par le Délégué aux réfugiés. Chappatte le résume à des fonctionnaires débordés par le nombre de dossiers à traiter et des requérants privés d'asile.

Si Casal et Chappatte se concentrent sur la figure du réfugié et affichent un point de vue très critique vis-à-vis de la politique d'asile menée par les autorités fédérales, le dessin d'Elzingre émet une opinion plus nuancée. Il montre un immigré tenant deux grosses valises devant une porte sur laquelle est inscrit « Suisse » (fig. 48). Avant qu'il n'entre, un citoyen suisse déroule devant lui un long tapis en disant : « T'essayeras tes pieds avant de marcher sur ce tapis ! » Le dessin est légendé : « Les étrangers vont être mieux reçus en Suisse. » Elzingre n'évoque pas explicitement le cas des réfugiés et de l'asile. Il parle « des étrangers » dans leur ensemble. La figure du migrant devient donc plus ambivalente. A quel type d'étrangers fait-il référence ? Un réfugié ? Un immigré en quête d'un travail ? Quoi qu'il en soit, sa venue ne semble pas ravir l'autre personnage, bien que celui-ci s'évertue à lui dérouler un tapis depuis la porte « suisse ». Cette idée de maintenir propre le « tapis suisse » revient d'ailleurs dans des dessins d'Elzingre (cf. fig. 35). Qu'il s'agisse d'un réfugié ou d'un immigré économique, il est un étranger que l'on accepte mais à une condition : qu'il ne salisse pas le tapis suisse. On notera au passage qu'Elzingre l'a croqué sous les traits d'un Africain. En effet, les demandeurs d'asile viennent du Sud et non plus d'Europe orientale, comme l'indiquait Arnold Koller. Au final, que la figure du migrant esquissée par Elzingre s'apparente au réfugié ou à l'immigré économique, ces deux figures sont mises sur un pied d'égalité par le « Rapport de stratégie ». La figure dépeinte par Elzingre rejoint bien le titre de l'article : « Tous sur le même bateau »²⁸¹.

Quant au dessin de Pierre Reymond, il ne renvoie pas non plus explicitement à la figure du réfugié et aucun élément n'évoque l'asile. Il fait voir un immigré qui tente de franchir une barrière douanière en effectuant un saut à la perche (fig. 49). Placée très haut, la barrière permet en revanche de laisser passer un homme et ses valises remplies d'argent. Le douanier le regarde passer en comptant sur ses doigts comme s'il comptabilisait le nombre

²⁸⁰ Journal *L'Impartial* du 24 décembre 1992.

²⁸¹ Journal *L'Impartial* du 5 avril 1989.

d'allées et venues du riche étranger. Le dessin porte la légende suivante : « La Confédération veut tendre la perche à l'immigration. » Le message du dessin se démarque des trois autres dessinateurs. Pierre Reymond pointe du doigt une immigration à deux vitesses : si l'immigré a droit à une perche pour franchir la frontière, le riche étranger peut la passer sans encombre. Pierre Reymond met en avant le critère économique comme facteur de discrimination en matière d'immigration. Dans le dessin, il est donc bien question d'immigration et non d'asile proprement dit. Cependant, nous avons constaté que Pierre Reymond avait changé la légende du dessin avant de le publier. En effet, en consultant le dessin original aux archives nous avons remarqué que la légende initialement prévue par le dessinateur était celle-ci : « La Confédération veut tendre la perche aux réfugiés ». Pierre Reymond a ensuite biffé au crayon le terme « aux réfugiés » pour le substituer par « à l'immigration » (fig. 50). Nous ne connaissons pas la cause de ce changement. Est-ce le dessinateur qui a spontanément remplacé les termes « aux réfugiés » par « à l'immigration » ou était-ce la volonté de la rédaction ? Quoi qu'il en soit, cet élément laisse supposer que la représentation du réfugié et du migrant n'a pas toujours eu des contours bien délimités. « En effet, les nombreux décalages et les distorsions qui contribuent au brouillage des pistes sont éclairants. En fonction des contextes socio-économiques et géopolitiques, mais aussi en lien avec l'état des stéréotypes ambiants, ces deux figures sont tantôt divergentes, tantôt superposées, jusqu'à n'en former qu'une seule. »²⁸² Le rapprochement de la figure du réfugié et celle du migrant prit concrètement forme lors des propositions du « Rapport de stratégie ». Cette confluence se révèle bien dans les dessins de presse que nous venons de présenter.

3.3. Le renvoi des « réfugiés d'Obwald » : la Suisse face à ses valeurs

Nous avons analysé jusqu'ici des dessins de presse qui marquaient avant tout des divergences dans la représentation d'un fait d'actualité. A l'inverse, les dessins sur les « réfugiés d'Obwald » montrent une unité de vue des dessinateurs de presse. Le cas de ces réfugiés a fait l'objet d'une large médiatisation et suscité de fortes polémiques. Les dessinateurs de presse n'ont pas manqué de commenter graphiquement les déboires des quatorze requérants d'asile kurdes de nationalité turque, passés dans la clandestinité depuis plusieurs mois, et qui furent finalement expulsés du pays. Cet épisode médiatique s'inscrit de plus dans un contexte particulièrement délicat : celui de la commémoration des 700 ans de la Confédération. Avant d'analyser les dessins, revenons donc sur le déroulement des événements. Le 2 mai 1991, le jour de la célébration officielle du 700^{ème} anniversaire de la Confédération, le Parlement assista dans la salle du Conseil national à la mise en scène de la pièce de théâtre de Friedrich Dürrenmatt, *Hercule et les écuries d'Augias*²⁸³. Non loin du Palais fédéral, dans un hôtel, l'abbé Cornelius Koch, connu pour son militantisme envers les sans-papiers et les réfugiés, avait organisé une conférence de presse prétendument « secrète » où il avait réuni des représentants des Eglises et les réfugiés clandestins

²⁸² GASTAUT, *op. cit.*, p. 9.

²⁸³ MAILLARD, Alain, TAFELMACHER, Christophe, « Faux réfugiés » ? La politique suisse de dissuasion d'asile 1979-1999, Editions d'en bas, Lausanne, 1999, p. 39.

kurdes²⁸⁴. Lors de la conférence, la police débarqua dans l'établissement et emmena de force les quatorze Kurdes²⁸⁵. Ces requérants d'asile déboutés étaient bien connus des services de police. En décembre 1990, pour protester contre la décision de leur renvoi ils avaient entamé une grève de la faim au village de Flüeli-Ranft dans le canton d'Obwald. Ceci en vain, car les autorités du canton ne revinrent pas sur leur décision. Afin d'éviter l'expulsion, quelques mois plus tard les requérants passèrent dans la clandestinité jusqu'à leur capture par la police bernoise au début du mois de mai 1991. Au lendemain de leur arrestation, les autorités cantonales d'Obwald et l'Office fédéral des réfugiés rencontrèrent le groupe de soutien des requérants kurdes²⁸⁶. Malgré la protestation des mouvements d'entraide et des partis politiques essentiellement de gauche, la décision du renvoi fut maintenue par les autorités qui s'engagèrent toutefois à veiller au bon rapatriement des requérants kurdes jusqu'en Turquie.

Ce déroulement des faits et les dessins de presse qui en résultèrent doivent être replacés dans le contexte particulier de la commémoration des 700 ans de la Confédération. Dans son analyse sur le climat économique, politique et social qui régnait autour de la préparation de cet évènement, Rémy Pithon montre qu'il existait un certain nombre de controverses²⁸⁷. Il faut comprendre qu'à la fin des années 1980, les autorités politiques du pays furent éclaboussées par une succession de scandales : l'argent « sale » blanchi par la place financière suisse, l'« affaire Kopp », l'« affaire des fiches », la scène ouverte de la drogue à Zurich, le « renvoi » des réfugiés. Au sein d'une partie de l'opinion publique, une « crise morale » s'était installée au point que l'on évoqua une perte de confiance dans le système politique suisse. Pour beaucoup, les critiques formulées à l'égard de cette célébration nationale provenaient d'intellectuels. Ceux-ci remettaient en question, d'une part, la date historique de la naissance de la Confédération et, d'autre part, le « discours célébratif »²⁸⁸ qui repose sur des valeurs et des mythes – comme la tradition d'accueil – incompatibles avec la réalité du moment. C'est dans cet environnement particulier du début des années 1990 qu'on retrouve les dessins de Burki, Elzingre, Chappatte et Barrigue. Tous les dessinateurs ont établi de manière plus ou moins directe un lien entre les « réfugiés d'Obwald » et la célébration du 700^{ème} anniversaire de la Confédération.

Le dessin de Burki, paru en première page comme à son habitude, représente des marcheurs suisses qui empruntent la « voie suisse » (fig. 51). Burki ne l'a pas imaginée. Il s'agit d'un sentier de randonnée réalisé dans le cadre du 700^{ème} anniversaire de la Confédération et qui est d'ailleurs encore très fréquenté. Il s'étale sur le pourtour du lac des Quatre-Cantons et retrace symboliquement les hauts lieux de l'histoire suisse (le Grütli, la chapelle de Tell). Une deuxième voie, la « voie kurde », dirige les requérants vers un

²⁸⁴ Une controverse émergea concernant la tenue d'une telle conférence organisée par l'abbé Cornelius Koch le jour de l'officialisation du 700^{ème} anniversaire de la Confédération. Certains partis, notamment le Parti radical-démocrate, y voyaient « une manipulation des Kurdes à des fins de provocation politique » (Journal *La Suisse*, 04.05.91).

²⁸⁵ Parmi eux, six hommes, deux femmes et six enfants.

²⁸⁶ Journal *La Suisse* du 4 mai 1991.

²⁸⁷ PITHON, Rémy, « Le 700^e anniversaire de la Confédération helvétique. Heurs et malheurs d'une commémoration », in *Vingtième Siècle*, No. 38, 1993, p. 13-23.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 18.

précipice duquel sont déjà tombés trois Kurdes. On notera la précision du dessinateur qui a bien crayonné les quatorze réfugiés. Ceux-ci sont dans une voie sans issue et leur chute est inéluctable. Le dessin de Burki confronte ainsi l'imagerie idéalisée suisse (la montagne, la croix suisse, le cor des Alpes), célébrée à l'occasion des 700 ans de la Confédération, à une réalité brutale vécue par les requérants kurdes qui ne s'insèrent définitivement pas dans la même voie que celle empruntée par les citoyens suisses.

Le dessin d'Elzingre n'exploite pas les mêmes codes visuels, bien qu'il fasse lui aussi explicitement référence à la célébration nationale. Publié en page Une du journal, le dessin montre un imposant policier (avec la lettre « P » sur son casque), matraque à la main, qui tient par le pull un requérant kurde (fig. 52). Sur le point de se faire expulser, celui-ci lui demande : « Vous n'avez pas honte de faire ça au 700^e ? » Ce à quoi lui répond l'agent : « J'ai eu un peu honte pour le premier, après, on s'habitue ! » Nous pouvons considérer la présence du policier à la matraque comme une allusion à l'arrestation des requérants kurdes lors de la Conférence de Berne. Des voix s'étaient élevées pour dénoncer une arrestation brutale et des moyens disproportionnés mobilisés par la police cantonale bernoise. Placé à côté du dessin, l'éditorial de François Gross s'indignait à ce propos : « [...] la sale besogne de policiers zélés à l'excès, utilisant le marteau-pilon là où les pincettes auraient suffi. »²⁸⁹ La figure du policier à la matraque revient d'ailleurs dans plusieurs dessins d'Elzingre. La présence policière dans ses images se justifie toujours par des situations de renvois des réfugiés.

La figure du policier, imposant, matraque à la ceinture, est aussi visible dans le dessin de Chappatte. Cependant, ce n'est pas cette figure qui est prioritaire dans l'image, bien qu'elle exprime aussi un rapport de domination. Au premier plan, une grande affiche de la *Chaîne du Bonheur*, sur laquelle on peut lire le texte suivant : « pour le peuple kurde », est placardée à côté d'un enfant qui traîne son jouet. Le gamin s'interroge sur la scène qui se déroule devant ses yeux : quatre réfugiés sont enchaînés et se suivent têtes baissées (fig. 53). Le policier les guette et semble leur intimer l'ordre d'avancer. On distingue au-dessus de lui le Palais fédéral qui émerge du brouillard. Le discours de Chappatte ici est double. Notre regard s'arrête d'abord sur l'affiche de *La Chaîne du Bonheur* qui renvoie immédiatement aux requérants d'asile enchaînés comme un convoi de forçats, que le policier dirige fermement. D'ailleurs ce dessin n'est pas sans rappeler celui du dessinateur Godefroy du journal satirique le *Carillon de Saint-Gervais*, dans lequel il avait représenté des réfugiés allemands dans une position similaire (cf. fig. 3). Chappatte adopte donc une position critique par rapport à l'arrestation des réfugiés clandestins par la police bernoise et aux moyens employés par celle-ci. Mais l'image ne s'arrête pas uniquement sur cet épisode. Effectivement, Chappatte n'a pas placé l'affiche de *La Chaîne du Bonheur* que pour le jeu de mots. L'organisation humanitaire avait lancé depuis plusieurs semaines une opération afin de récolter des dons en faveur des réfugiés kurdes qui fuyaient les persécutions en pleine guerre du Golfe. L'opinion publique s'était largement mobilisée pour soutenir les réfugiés kurdes d'Irak qui fuyaient vers

²⁸⁹ Journal *L'Impartial* du 4 mai 1991.

la Turquie²⁹⁰. Et l'opération fut un succès. A la différence de Burki et d'Elzingre, Chappatte n'évoque pas réellement la célébration nationale. Nous pouvons toutefois y voir un lien dans la mesure où le dessinateur questionne le caractère ambivalent de la tradition humanitaire et de l'attitude de la population suisse face aux drames des réfugiés. D'ailleurs, en épluchant le journal *le Matin*, nous avons trouvé une lettre de lecteur tout à fait cinglante à ce sujet : « Dieu que l'actualité est bizarrement faite ! D'un côté, on apprend que la décision concernant les quatorze Kurdes d'Obwald, arrêtés jeudi dernier à Berne, est tombée : leur expulsion du territoire suisse a eu lieu hier soir. De l'autre, et quasi simultanément, les dépêches nous révèlent que l'opération lancée le 11 avril dernier par *La Chaîne du Bonheur* en faveur des Kurdes victimes des conséquences de la guerre du Golfe fait un tabac auprès des porte-monnaies helvétiques. Plus de 22 millions de francs recueillis à ce jour. Un résultat jamais atteint par aucune autre campagne. Allez y comprendre quelque chose ! »²⁹¹.

Le dessin de Barrigue joue aussi sur l'ambivalence de la tradition humanitaire de la Suisse mais du point de vue des institutions fédérales. Commençons par décrire l'image. On y aperçoit deux requérants kurdes, les mains enchaînées (fig. 54). A côté d'eux, le Conseiller fédéral René Felber²⁹², la larme à l'œil, lit un journal dont le titre est : « Drame des Kurdes ! » L'un des réfugiés lui demande alors : « C'est une vraie larme ou une fausse, M. Felber ? » En arrière-plan, on devine le Palais fédéral et des notes de musique qui volent tout autour. La légende du dessin pose la question : « Vrais ou faux réfugiés ? » Comme Chappatte, Barrigue croise les discours. Le premier discours se rapporte au fait d'actualité strict, c'est-à-dire à l'arrestation des « réfugiés d'Obwald ». Barrigue, à l'instar du dessinateur genevois, les représente avec des chaînes. Les notes de musiques font référence à la célébration des 700 ans de la Confédération qui eut lieu au même moment au Palais fédéral. Mais Barrigue n'évoque pas uniquement l'arrestation des « réfugiés d'Obwald » en pleine fête patriotique. Il fait aussi référence à l'attitude des autorités fédérales face à la politique d'asile et à l'engagement humanitaire. La figure de René Felber dans le dessin n'est pas un hasard. Un mois auparavant, le chef de la diplomatie suisse s'était rendu en Iran et en Turquie où il était question de la situation des réfugiés kurdes qui fuyaient la persécution du régime irakien lors de la guerre du Golfe. Au retour de son voyage, le chef de la diplomatie suisse avait fermement condamné la répression menée par le Gouvernement irakien contre la population kurde et avait qualifié de tragique la situation humanitaire à la frontière turque où étaient amassés des dizaines de milliers de réfugiés²⁹³.

Cette analyse révèle que les quatre dessinateurs ne se sont pas contentés d'illustrer le renvoi des « réfugiés d'Obwald ». Le lien qu'ils établissent avec la célébration du 700^{ème} anniversaire n'est pas anodin. Dans un contexte marqué par une remise en question des valeurs mythiques de la Suisse, les dessinateurs de presse n'ont pas hésité à remettre en cause celles-ci.

²⁹⁰ Certains titres de journaux sont très révélateurs du sentiment qui dominait l'opinion publique à la découverte de la situation humanitaire en Irak et en Turquie. Le journal le *24 Heures* (06.04.91) titrait en Une : « Découverte de l'horreur ».

²⁹¹ Journal *Le Matin* du 9 mai 1991.

²⁹² En charge du Département des affaires étrangères.

²⁹³ Journal *L'Impartial* du 9 avril 1991.

4. DES CONTRE-RÉACTIONS

L'analyse des faits d'actualités nous montre comment les dessinateurs de presse ont pris part au débat public sur le thème des réfugiés. Ils dénoncent les « coupables », critiquent la politique d'asile et s'interrogent sur les valeurs mythiques et humanitaires de la Suisse. Les prises de position des caricaturistes, en réaction à des faits controversés, ne sont cependant pas restées sans réponses. Diffusées à grande échelle par la presse d'information, ces images polémiques ont parfois suscité des contre-réactions au sein de l'opinion publique.

4.1. Les lecteurs

Au lendemain du renvoi des « réfugiés d'Obwald » vers la Turquie, le 8 mai 1991, les journaux *Le Matin* et *La Suisse* publièrent chacun un dessin en lien avec cette actualité. La première illustration du dessinateur Barrigue, montrait les requérants kurdes, expulsés en plein vol depuis un avion, au-dessus d'un camp de réfugiés : « La Suisse parachute des couvertures (avec un Kurde au bout) », peut-on lire sur le dessin (fig. 55). La légende indique « Expulsion ». Le deuxième dessin, de Chappatte, représente les « réfugiés d'Obwald » en cage, sur un chariot à bagages sur lequel il est écrit : « Don de la Suisse » (fig. 56). Sur les autres chariots, Chappatte a inscrit « Don de la CEE », « Don de la France ». Un avion, nommé « Kurdistan Airlines » s'apprête à charger les « prisonniers kurdes », avec le reste de la marchandise.

Suite à la publication de ces caricatures, un lecteur anonyme a renvoyé aux caricaturistes une photocopie des dessins sur lesquelles il a inscrit les mots suivants²⁹⁴ (fig. 57 et 58) : « Bravo au Conseil fédéral ! », « Vraiment la presse est une "salope de première" et le réd. en chef un... pauvre guignol... de laisser passer "ça"... », « Quant à l'abbé Koch... il a marqué la Koche !... et manqué le Koche ! », « voyage gratuit ». On remarque que le lecteur a bien mis en évidence le nombre de dons reçus par *La Chaîne du Bonheur* : « La Suisse. Solidarité record. *La Chaîne du Bonheur* a reçu près de 23 millions (avec un voyage gratuit au bout) », « 22 millions ! et le voyage gratuit ! ».

Nous l'avons dit plus haut, le cas des « réfugiés d'Obwald » avait fait l'objet d'une large médiatisation et suscité de fortes polémiques. Nous n'allons donc pas revenir sur cette épisode. Ce qui est intéressant de constater dans ces exemples, c'est que le lecteur ne réagit pas seulement aux dessins réalisés par Barrigue et Chappatte. Il invective l'abbé Cornelius Koch²⁹⁵, la presse et les rédacteurs en chef des journaux²⁹⁶, tous ceux qu'il perçoit comme étant des sympathisants à la cause des réfugiés kurdes et qui remettent en question

²⁹⁴ Les dessins commentés par le lecteur proviennent de l'ouvrage, édité par Thierry Barrigue, Raymond Burki, et al., *Les Refusés. Les nouvelles aventures passionnantes du dessin de presse en Suisse romande*, Editions Fous du roi, Epalinges, Tome 3, 1991. Les caricaturistes y ont réuni des dessins qui ont suscité la réaction de lecteurs et qui ont été « refusés » par la rédaction.

²⁹⁵ Pour rappel, l'abbé Koch était connu pour son militantisme en faveur des sans-papiers et des réfugiés.

²⁹⁶ Le rédacteur en chef du journal *La Suisse* était à cette époque Jean-Claude Nicole. Pour *Le Matin*, il s'agissait d'Antoine Exchaquet, qui travailla pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avant de devenir rédacteur en chef du quotidien.

l'attitude du Conseil fédéral. La publication d'un dessin n'est donc pas uniquement de la responsabilité des dessinateurs. Elle engage tout le journal, principalement le caricaturiste qui en devient le porte-parole.

Ce type de réactions n'est pas un cas isolé. Raymond Burki a même été confronté à des menaces d'extrémistes : « J'avais reçu des lettres de menaces à propos d'un dessin que j'avais fait sur des migrants. J'avais reçu un faire-part : "prochaine fois que je vous rencontre, vous ne resterez pas plus de cinq secondes debout", un truc comme ça. Donc il y a aussi des gens de l'extrême droite qui sont un peu méchants quoi. »²⁹⁷

Ces échanges critiques sur les réfugiés conduisent parfois à des intimidations et des mises en garde de la part de certains lecteurs. En citant ces exemples de contre-réactions, nous constatons la puissance de communication que provoque le caricaturiste sur l'opinion publique.

²⁹⁷ Entretien avec Burki, avril 2016.

Sixième partie

CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de notre étude. L'objectif de notre travail de recherche était de mieux saisir la manière dont les dessinateurs de presse ont perçu et représenté la thématique des réfugiés à travers leur production graphique, principalement lors de la « crise de l'asile ».

Une première remarque s'impose. De la période de l'image satirique au seizième siècle en passant par la caricature politique moderne, les caricaturistes ont toujours mis en exergue les enjeux politiques, économiques et sociaux d'une époque donnée afin de faire réagir les lecteurs. Par sa fonction contestataire, le dessin de presse renforce la polémique et suscite le débat public, et tout particulièrement en temps de crise. En offrant une diffusion à grande échelle des œuvres des dessinateurs, les quotidiens de Suisse romande ont éveillé le lecteur par rapport à la thématique des réfugiés.

Les figures du réfugié ont varié au fil des époques. Nous avons pu nous en rendre compte en retraçant l'histoire de l'asile en Suisse. Les images satiriques du XIX^{ème} siècle ont en mis évidence les facteurs géopolitiques liés aux situations des réfugiés qui trouvèrent en Suisse un lieu de refuge idéal pour poursuivre leur activité politique. Plus tard surgissent les notions de réfugié « malhonnête » et « profiteur » lors de la Grande Guerre, tandis que le droit d'asile est remis en cause durant la Seconde Guerre mondiale. Pendant la guerre froide, nous avons observé que les dessinateurs de presse n'ont pratiquement pas abordé la thématique des réfugiés, malgré la venue en masse des réfugiés hongrois et tchécoslovaques, épisode pourtant significatif de l'histoire de la politique d'asile helvétique.

Par ailleurs, l'analyse quantitative des dessins de Pierre Reymond nous a apporté des éléments de réponse. Nous avons pu démontrer que le taux d'apparition des dessins correspond au degré de politisation relatif au thème de l'asile. Si le consensus politique a prévalu face aux réfugiés anticommunistes, retenant peu l'attention des dessinateurs de presse, ceux-ci réagissent logiquement en fonction de l'intensité des débats : plus la question des réfugiés apparaît comme un « problème » dans le débat politique et public, plus le dessinateur l'intègre dans ses dessins. Ainsi ce fut le cas pour les travailleurs immigrés qui furent l'objet de plusieurs campagnes politiques à la fin des années 1960. Plus globalement, le dessinateur de presse commente de manière critique l'actualité politique du moment et s'arrête sur les sujets les plus controversés : les initiatives contre « l'emprise étrangère » au début des années 1970, l'obligation d'un visa pour les réfugiés chiliens, le renvoi des requérants d'asile (comme « l'affaire Maza » et les « réfugiés d'Obwald »), les attaques criminelles perpétrées contre les centres pour requérants d'asile, etc.

Nous avons aussi attiré l'attention sur les modifications opérées chez les dessinateurs de presse dans leur représentation de l'immigration : la figure du travailleur immigré ne sera plus présente dans les dessins de Pierre Reymond, à la fin des années 1980. C'est bien la figure du réfugié qui s'y substitue et devient le « nouveau visage » de l'immigration dans le discours du caricaturiste. Toutefois, ces deux catégories migratoires n'ont pas toujours des contours bien définis. Elles se superposent et deviennent complémentaires. Elles sont révélatrices d'une réalité migratoire devenue complexe, dans laquelle la figure du réfugié tend à être assimilée aux autres figures de l'étranger.

Cette complexité migratoire est aussi représentée par la diversité des provenances des réfugiés dans les dessins lors de la « crise de l'asile ». Plus que la présence réelle des requérants d'asile, c'est l'effet médiatique qui oriente la représentation des groupes de réfugiés dans le dessin de presse. Si, du point de vue de la provenance des réfugiés, il y a surtout « des profils types », du point de vue de la figure représentée dans les dessins, il y a essentiellement « un profil type » : le réfugié « victime ». Celui-ci se caractérise par une forme de vulnérabilité et de fragilité sociale. Les dessinateurs de presse sont bien dans ce rapport du « fort au faible ». Ils « dénoncent » les coupables en stigmatisant les responsables des situations dramatiques auxquelles sont confrontés les réfugiés. Ils cherchent à susciter « la *compassion* face à *l'impuissance* du faible »²⁹⁸.

Pour mettre en scène graphiquement les réfugiés, les dessinateurs de presse emploient un « vocabulaire visuel » commun, qui marque divers aspects du phénomène migratoire : le poids croissant de l'administration, une restriction du droit d'asile, le renvoi et le refus des demandes d'asile, l'enfermement « concentrationnaire » des réfugiés. Les références visuelles à la Seconde Guerre mondiale sont d'ailleurs souvent reconnaissables dans les images. Ce faisant, les dessinateurs de presse confrontent la tradition humanitaire suisse à une période de l'histoire de l'asile particulièrement sombre et peu glorieuse. Cette remise en question des valeurs mythiques et de la tradition d'accueil de la Suisse a aussi été fréquemment exploitée dans les dessins de presse parus en marge des 700 ans de la Confédération helvétique. Les dessinateurs de presse se sont bel et bien inscrits dans ce genre de propos « qui dénoncent l'incompatibilité entre le discours célébratif et la réalité vécue »²⁹⁹.

Enfin, nous terminons par quelques considérations plus personnelles. A travers ce travail de recherche, nous avons tenté d'aborder de manière globale la question de la représentation des réfugiés dans le dessin de presse. Notre période d'analyse, la « crise de l'asile » de 1989 à 1991, nous a finalement conduit à dépasser le cadre initialement prévu pour notre étude. Ceci de manière parfois un peu involontaire. En effet, les dessins de Pierre Reymond, déposés aux archives de l'Etat de Genève en 2008, nous ont donné l'occasion de retracer sur plus de trente-cinq ans l'histoire de l'immigration à travers le dessin de presse en Suisse romande.

Le choix des dessinateurs n'a pas non plus été une évidence. André-Paul Perret, Alain Pellet, Jean Augagneur ou Martial Leiter auraient pu aussi fort bien figurer dans notre étude. Celle-ci n'est donc qu'un reflet de la représentation du réfugié dans le dessin de presse en Romandie.

Toutefois, bien que notre travail se restreigne à quelques artistes, nous avons pu relever une récurrence dans la manière de mettre en scène les réfugiés. Ceux-ci sont constamment dépeints en « victime » et placés dans des situations dramatiques, comme nous l'avons écrit.

²⁹⁸ DAYER, Thomas, *La place du dessin et du dessinateur de presse dans trois journaux à vocation divergente. Logiques de traitement d'un fait d'actualité à travers la caricature. Les cas Chappatte, Barrigue et Casal*, Mémoire de licence non publié, Université de Fribourg, 2006, p. 76.

²⁹⁹ PITHON, Rémy, « Le 700^e anniversaire de la Confédération helvétique. Heurs et malheurs d'une commémoration », in *Vingtième Siècle*, No. 38, 1993, p. 18.

Les caricaturistes contemporains de la « grande presse » n'abordent pas les enjeux géopolitiques qui expliqueraient la présence des réfugiés, comme l'ont fait les dessinateurs du XIX^{ème} siècle. Il semble que ce n'est plus le jugement politique qui est prioritaire dans le dessin de presse de la fin du XX^{ème} siècle, mais le jugement moral : le caricaturiste veut être du côté des plus faibles. Tout se passe donc comme si les dessinateurs de presse n'échappaient pas à une vision dépolitisée de l'asile, amorcée depuis les années 1980. Doit-on y voir un rapport avec la « dépolitisation » généralisée de la presse depuis ces cinquante dernières années, une presse dominée aujourd'hui par les grands quotidiens d'information ? Effectivement, tous les dessinateurs de presse de notre étude (excepté Skyll) travaillaient pour la presse d'information, une presse qui se veut politiquement neutre³⁰⁰ et qui diffuse un contenu généraliste³⁰¹. Cette question mériterait d'être creusée. Il serait intéressant de comparer de manière systématique la caricature du XIX^{ème} siècle au dessin de presse contemporain pour mieux évaluer l'évolution de la représentation des réfugiés et les enjeux migratoires actuels.

Ce serait là une suite à notre réflexion dont l'un des mérites, justement, pourrait être de servir d'amorce à un approfondissement de cette thématique.

³⁰⁰ Cf. CLAVIEN, Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique. Le match Gazette de Lausanne-Journal de Genève*, Editions Antipodes, Lausanne, 2010.

³⁰¹ Cf. Annexe I : Portraits de la presse selon les dessinateurs.

Septième partie

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

1. Histoire de l'asile et de l'immigration

Arlettaz, Gérard, « Introduction. L'Etat fédéral et la pratique du droit d'asile », in *Etudes et Sources*, Vol. 25, 1999, p. 15-28.

Arlettaz, Gérard et Silvia, *La Suisse et les étrangers. Immigrations et formations nationales (1848-1933)*, Editions Antipodes & Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 2004.

Bolzmann, Claudio, *Les métamorphoses de la barque. Les politiques d'asile, d'insertion et de retour de la Suisse à l'égard des exilés chiliens*, Editions IES, Genève, 1993.

Busset, Thomas, « La politique du refuge en Suisse 1820-1870. Réalité et mythe », in *Etudes et Sources*, Vol. 25, p. 29-64.

Caestecker, Frank, « Les réfugiés et l'État en Europe occidentale pendant les XIX^e et XX^e siècles », in *Le Mouvement Social*, No. 225, Vol. 4, 2008, p. 9-26.

Caloz-Tschopp, Marie-Claire, *Le tamis helvétique. Des réfugiés politiques aux nouveaux réfugiés*, Editions D'en Bas, Lausanne, 1982.

Fresia, Marion, **Bozzini**, David, **Sala**, Alice, *Les rouages de l'asile en Suisse. Regards ethnographiques sur une procédure administrative*, Etudes du SFM 62, 2013, <https://libra.unine.ch/export/DL/22821.pdf> (consulté le 07.02.2017).

Giugni, Marco, **Passy**, Florence, « L'immigration dans les débats publics des années quatre-vingt-dix. Les étrangers, l'extrême droite et la question de l'intégration », in MAHNIG, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 416-440.

Haab, Katharina et al., *Diaspora et communauté de migrants de Turquie en Suisse*, Office fédéral des Migration, OFCL, Berne, 2010.

Ludwig, Carl, *La politique pratiquée par la suisse à l'égard des réfugiés de 1933 à nos jours*, Rapport demandé par le Conseil fédéral, Berne, 1957.

Mahnig, Hans, « La politique migratoire du milieu de 1970 au milieu des années 1980 », in Mahnig, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 135-156.

Mahnig, Hans, « La politique migratoire du milieu des années 1980 jusqu'à 1998 », in Mahnig, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 160-183.

Maillard, Alain, **Tafelmacher**, Christophe, « Faux réfugiés » ? *La politique suisse de dissuasion d'asile 1979-1999*, Editions d'en bas, Lausanne, 1999.

Maiolino, Angelo, « La construction des identités dans le débat politique : du danger de la « surpopulation étrangère » à la méditerranéisation de la Suisse », in LA BARBA, Morena (dir.), *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*, Editions Antipodes, Lausanne, 2013, p. 129-164.

Moret, Joëlle *et al.*, *Diaspora sri lankaise en Suisse*, Office fédéral des Migrations, OFCL, Berne, 2007.

Parini, Lorena, *La politique d'asile en Suisse. Une perspective systémique*, Editions L'Harmattan, Paris, 1997.

Parini, Lorena, « La Suisse terre d'asile » : un mythe ébranlé par l'histoire, » in *Revue européenne des migrations internationales*, No. 1, Vol. 13, 1997, p. 51-69.

Parini, Lorena, **Gianni**, Matteo, « Enjeux et modifications de la politique d'asile en Suisse de 1956 à nos jours », in MAHNIG, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 189-252.

Piguet, Etienne, « L'immigration en Suisse depuis 1948 – Contexte et conséquences des politiques d'immigration, d'intégration et d'asile », in MAHNIG, Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Editions Seismo, Collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel », 2005, p. 37-63.

Piguet, Etienne, *L'immigration en Suisse. 60 ans d'ouverture*, Editions PPUR (3^e éd.), Lausanne, 2013.

Spuhler, Gregor (dir.), *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, Commission Indépendante d'Experts Suisse-Deuxième Guerre Mondiale, Berne, 1999, <https://www.uek.ch/fr/publikationen1997-2000/fberf.pdf> (consulté le 07.01.2017).

Vuilleumier, Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, Editions Pro Helvetia (2^e éd.), Zurich, 1989.

Windisch, Uli, *Suisse-immigrés. Quarante ans de débats 1960-2001*, Editions, L'Age d'Homme, Lausanne, 2002.

2. Réfugiés

Bolzman, Claudio, « Proche mais autrement mis à distance. Nouvelle figure de l'étranger précarisé », *Ecart d'Identité*, No. 120, Vol. 1, 2012, pp. 24-31.

Bolzman, Claudio, « Le requérant d'asile : une nouvelle figure de l'étranger précarisé », *TANGRAM*, No. 31, 2013, p. 31-35.

Fresia, Marion, « Les figures du réfugié dans la rhétorique humanitaire », Intervention à la journée d'étude du 17 mai 2005 du Programme A.S.I.L.E.S, www.reseau-terra.eu/IMG/rtf/FRESIA170505.rtf (consulté le 23.04.2017).

Gastaut, Yvan, « La représentation des réfugiés et des migrants dans les médias : le poids des stéréotypes », in *Notes de l'Observatoire*, No. 6, 2011, p. 2-11.

Groupe de Grancy, « Réfugiés en Suisse : au-delà du noir et du blanc », in *Domaine public*, No. 748, 1984.

Noiriel, Gérard, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », in *Genèse*, Vol. 26, 1997, p. 25-54.

3. Image et immigration

Amar, Marianne, « Ecrire l'histoire de l'immigration en images », in *Migrance*, No. 30, 2008, p. 12-23.

Covo-Maurice, Jacqueline, « Des pieds, des trains, un mur. Les représentations iconographiques des migrations au Mexique », in *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, No. 6, <https://alhim.revues.org/759> (consulté le 02.05.2017).

Kaenel, Philippe, « Types politiques et sociaux. Le Général, le conseiller fédéral et les réfugiés » in KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998, p. 133-151.

Maire, Christelle, « La représentation des immigrés italiens dans les affiches politiques de 1965 à 1981 : construction et déconstruction d'une image », in LA BARBA, Morena (dir.), *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*, Editions Antipodes, Lausanne, 2013, p. 101-128.

Maire, Christelle, **Garufo**, Francesco, « Frontières territoriales et idéologiques Un siècle d'affiches politiques en Suisse (1918-2013) », in *Hommes et migrations*, No. 1304, 2013, p. 127-133.

4. Dessin de presse

Andrey, George (dir.), *Dessin de presse 1848-1998. Jeux de miroirs dans la Maison suisse*, Editions Suzanne Hurter, Lausanne, 1998.

Baridon, Laurent, **Guédron**, Martial, *L'art et l'histoire de la caricature*, Editions Citadelles & Mazenod, Paris, 2015.

Barrigue, **Burki**, et al., *Les bas-fonds de la Corbeille. Quatre années de dessin à la TSR*, Editions Fous du Roi, Epalinges, 1993.

Barrigue, **Burki**, et al., *Les Refusés. Les nouvelles aventures passionnantes du dessin de presse en Suisse romande*, Editions Fous du roi, Epalinges, Tome 3, 1991.

Comité Européen pour la défense des Réfugiés et Immigrés, *Caricartoons. Exil*, CEDRI, Bâle, 1987.

Curti, Sandrine, *Dessin d'actualité et représentation de l'imaginaire politique : approche sémio-rhétorique d'un corpus de presse (les élections présidentielles de 2002 en France)*, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, 2006.

Dayer, Thomas, *La place du dessin et du dessinateur de presse dans trois journaux à vocation divergente. Logiques de traitement d'un fait d'actualité à travers la caricature. Les cas Chappatte, Barrigue et Casal*, Mémoire de licence non publié, Université de Fribourg, 2006.

Deligne, Alain, « Crise, crises et critique en Europe. Introduction à la thématique », in *Images de la crise dans le dessin de presse*, Journée d'études organisée par la BnF et l'EIRIS à l'occasion des vingt ans de l'EIRIS, Paris, 2012, http://www.eiris.eu/images/2014/Crise2_1.pdf (consulté le 15.10.2016).

Delporte, Christian, « Le dessinateur de presse, de l'artiste au journaliste », in *Vingtième Siècle*, No. 35, 1992, p. 29-41.

Doizy, Guillaume, « L'histoire du dessin de presse », in *Quel avenir pour le dessin de presse ?*, Editions de la Bibliothèque publique d'information, Paris, 2009, <http://books.openedition.org/bibpompidou/1265?lang=fr> (consulté le 25.05.2017).

Guédron, Martial, « Aux origines du genre », in *TDC*, No. 1029, 2012, p. 14-15.

Jehotte, Thierry, **Fornasier**, Jean-Charles, *Les dessinateurs de presse en Romandie*, Editions d'A côté, Morges, 2015.

Kaenel, Philippe, « Pour une histoire de la caricature en Suisse », in *Bulletin de la société d'histoire de l'art en Suisse. Nos monuments d'Art et d'Histoire*, 42, No. 4, 1991, p. 403-442.

Schlup, Michel, « Elzingre (1948-2007). Dessinateur de presse et caricaturiste », in *Nouvelle Revue neuchâteloise*, No. 96, 2007, p. 4-120.

Quinton, Philippe, « Dessin de presse : le droit et l'éthique du dessein », in *Communication et langages*, No. 148, 2006, p. 3-14.

5. Histoire de la presse

Clavien, Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique. Le match Gazette de Lausanne-Journal de Genève*, Editions Antipodes, Lausanne, 2010.

Cornu, Daniel, *Les médias en Suisse : structure et audience. Les médias et la société*, Formation continue des journalistes, 6^{ème} Editions, Lausanne, 2007.

Kaenel, Philippe, « Régénération, révolution, constitution. L'imagerie politique suisse », in KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998, p. 42-83.

Kradolfer, Edi, *La diversité de la presse en Suisse, Un aperçu*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2007.

6. Autre

Altermatt, Urs, **Kriesi**, Hanspeter (dir.), *L'extrême droite en Suisse. Organisations et radicalisation au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix*, Editions Universitaires Fribourg Suisse.

De Capitani, François, « La Suisse face à l'Europe (1830-1848) », in KAENEL, Philippe (dir.), *1848 : Le carrefour suisse. Le Pouvoir des Images*, Lausanne, Editions Payot, 1998, p. 9-23.

Moliner, Pascal, **Rateau**, Patrick, « Introduction : représentations sociales et processus sociocognitifs », in MOLINER, Pascal, RATEAU, Patrick, COHEN-SCALI, Valérie, *Les représentations sociales. Pratique des études de terrains*, PUR-Editions, Rennes, 2009.

Pithon, Rémy, « Le 700^e anniversaire de la Confédération helvétique. Heurs et malheurs d'une commémoration », in *Vingtième Siècle*, No. 38, 1993, p. 13-23.

Rammstedt, Ottheim, « L'étranger de Georg Simmel », in *La Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, 1994, p. 146-153.

7. Dictionnaire d'histoire suisse

Genoud, François, « Conclusum sur la presse et les étrangers », in *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17228.php> (consulté le 05.10.2016).

Kaenel, Philippe, « Caricature », in *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F15855.php> (consulté le 09.10.2016).

8. Objets parlementaires

Interpellation Breny du 12.12.1973 (BO, 21.3.1974 : 654).

Motion Hofer-Bern du 27.6.1973 (BO, 19.9.1973 : 757).

Postulat Götsch du 17.3.1971 (BO 17.3.1971 : 404).

9. Sources audiovisuelles

Emission *Viva*, *Les forçats de la mine*, diffusée à la *Télévision suisse romande*, 1995, <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/viva/6440123-les-forcats-de-la-mine.html> (consulté le 02.05.2017).

Emission économique *ECO.décode*, diffusée sur Canal Alpha, 2007, http://www.dailymotion.com/video/x2vltq_dessinateurs-de-presse-vincent-l-ep_creation (consulté le 02.05.2017).

Présentation de Fabienne Le Houérou, « L’imaginaire du fil barbelé depuis la Seconde Guerre mondiale dans la représentation des réfugiés dans la presse européenne de 1951 à nos jours », Journée d’études organisée par le laboratoire MIGRINTER, *Réfugiés en images, images de réfugiés : la mise en scène de la crise actuelle des réfugiés en Europe*, juin 2016, <https://uptv.univ-poitiers.fr/program/refugies-en-images-images-de-refugies-la-mise-en-scene-de-la-crise-actuelle-des-refugies-en-europe/video/5216/l-imaginaire-du-fil-barbele-depuis-seconde-guerre-mondiale-dans-la-representation-des-refugies-dans-la-presse-europeenne-de-1951-a-nos-jours/index.html> (consulté le 07.05.2017).

Reportage *Tell Quel*, diffusé à la *Télévision suisse romande*, 17 février 1989, <https://www.rts.ch/archives/8428076-l-affaire-maza.html> (consulté le 12.04.2017).

10. Archives en ligne

E-Periodica, Bibliothèque nationale suisse, Berne, <http://www.e-periodica.ch>

Rero Doc, Bibliothèque numérique du Réseau des bibliothèques romandes (RERO), <https://doc.rero.ch>

Scriptorium, Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne, <http://scriptorium.bcu-lausanne.ch/browse>

11. Articles en ligne

Da Silva, Maria, Dossier de presse de l’exposition *La Suisse terre d’accueil : eldorado ou paradis perdu ?*, 2013, http://www.maisondudessindepresse.ch/expos/20130613-Suisse-terre-accueil/DP_Suisse_Terre_Accueil.pdf (consulté le 15.05.2017).

Roth, Jean-Jacques, *Bonne nouvelles, mauvaise journée*, version française d’un article paru dans *Du-Die Zeitschrift für Kultur* en novembre 2007, <http://www.globecartoon.com/DuFR.pdf> (consulté le 08.05.2017).

12. Site internet

Année politique suisse 1988, Berne, *Centre de recherche de politique suisse*, https://anneepolitique.swiss/APS/fr/APS_1988/APS1988_I_7_d_2_print.html#fn15 (consulté le 11.05.2017).

ANNEXES

ANNEXE I : PORTRAITS DE LA PRESSE SELON LES DESSINATEURS

ANNEXE II : ENTRETIEN AVEC THIERRY BARRIGUE

ANNEXE III : ENTRETIEN AVEC RAYMOND BURKI

ANNEXE IV : ENTRETIEN AVEC PIERRE REYMOND

Annexe I : Portraits de la presse selon les dessinateurs³⁰²

Thierry Barrigue :

- *Le Matin*. Journal populaire. Lausanne. Contenu généraliste et de boulevard. 298'000 lecteurs.

Raymond Burki :

- *24 Heures*. Journal local-régional. Lausanne. Contenu généraliste. 279'000 lecteurs.

Enrique Casal :

- *Le Nouvelliste*. Journal local-régional. Sion. Contenu généraliste. (nombre de lecteurs inconnu).

Patrick Chappatte :

- *La Suisse*. Journal local-régional. Genève. Contenu généraliste. 207'000 lecteurs.
- *L'Hebdo*. Magazine Hebdomadaire d'information générale. Lausanne. 276'000 lecteurs.

Jean-Marc Elzingre :

- *L'Impartial*. Journal local-régional. La Chaux-de-fond. Contenu généraliste. 57'000 lecteurs.

Pierre Reymond :

- *La Tribune de Genève*. Journal local-régional. Genève. Contenu généraliste. 149'000 lecteurs.

Jean-François Burgener, alias Skylly :

- *Le Confédéré*. Bi-hebdomadaire. Journal d'opinion. Martigny. (nombre de lecteurs inconnu).

³⁰² Portrait établi à partir de l'ouvrage CORNU, Daniel, *Les médias en Suisse : structure et audience. Les médias et la société*, Formation continue des journalistes, 6^{ème} Editions, Lausanne, 2007.

Autre remarque : le nombre de lecteurs et le nombre de tirages proviennent de l'association des Recherches et études des médias publicitaires (REMP), qui publie les tirages officiels de la presse suisse. En revanche, le nombre de tirages du *Confédéré* nous a été fourni directement par le journal.

Tirages par journal :

Années	1989	1990	1991
<i>La Tribune de Genève</i>	60'480	61'572	60'142
<i>24 Heures</i>	96'851	96'131	95'390
<i>Le Matin</i>	161'627	161'627	181'108
<i>La Suisse</i>	-	-	-
<i>Le Nouvelliste</i>	43'062	43'857	44'452
<i>L'Impartial</i>	31'516	31'072	31'183
<i>L'Hebdo</i>	36'479	42'407	51'848
<i>Le Confédéré</i>	4'250	5'100	4'300

Annexe II : Entretien avec Thierry Barrigue, mai 2017

Le dessinateur de presse occupe une place assez particulière dans la presse et les médias. Vous êtes arrivé en Suisse en 1979 en tant que dessinateur de presse avec une carte de presse ?

Oui exactement, avec une carte de presse française, car je suis dessinateur de presse-journaliste depuis mes débuts en 1972 à Paris où j'ai travaillé pour de nombreux journaux. Je suis arrivé donc en 1979 en Suisse avec une carte de presse française. Ce qui m'a donné automatiquement, si vous voulez, un statut également de journaliste, carte de presse en Suisse.

Donc vous aviez un contrat, vous étiez salarié ?

Alors oui parce que je suis parti de Paris effectivement pour venir en Suisse à la demande de *La Tribune de Lausanne* (à l'époque). C'était avant que ça soit *Le Matin* et avant que ça ne deviennent les ténèbres comme on dit. J'avais donc un contrat. J'étais journaliste salarié avec contrat comme membre de la rédaction.

Vous étiez le premier à avoir ce type de contrat, mais vous n'étiez pas le premier dessinateur de presse...

Il y avait à l'époque Pierre Reymond à *La Tribune de Genève* qui faisait quelques dessins. Il y avait Burki qui commençait en même temps que moi mais du côté de *24 Heures* et qui, dans la foulée de mon arrivée, a aussi eu sa carte de presse et a été salarié. Il y avait André Paul bien sûr qui dessinait. Mais il n'était pas membre de la rédaction. Il n'était pas considéré comme journaliste membre de la rédaction mais plutôt comme illustrateur extérieur si vous voulez.

Comment vous définiriez-vous ? Un journaliste-dessinateur comme Chappatte ?

Pour moi, ça c'est fondamental parce que je suis issu d'un milieu de journalistes à Paris. J'ai mes oncles, mon père qui est un dessinateur très célèbre en France. A partir de là moi j'étais surtout passionné par la presse et l'actualité donc je suis un dévoreur de journaux. A Paris, je lisais mon journal préféré qui a malheureusement disparu trop tôt. C'était *Combat*, créé par Albert Camus. Après moi je suis un lecteur du *Monde*. J'aime bien prendre le *Monde* de la sortie vers 13 heure quand il y a l'édition de l'après-midi. Donc moi, passionné par l'actualité et la presse, j'ai trouvé un moyen de satisfaire cette passion par le biais du dessin.

Quand je me suis intéressé à vos dessins, j'ai vu que vous aviez à la fin des années 1980 votre propre rubrique « Barrigue ce Matin ». On vous a offert une sorte d'espace de liberté ?

Oui. C'est une évolution qui s'est passé... quand je suis arrivé à *Tribune-Matin*, je faisais deux-trois dessins par jour pour illustrer des articles. Assez rapidement, ils m'ont offert le dessin en Une du journal, un peu systématiquement. Puis après ils m'ont relégué à l'intérieur mais en m'offrant cet espace. Mais c'est vrai que très rapidement je n'avais plus à faire deux-trois dessins par jour d'illustration d'articles, mais j'avais à faire un dessin par jour sur l'actualité du moment.

Comment se passait le choix des sujets, vous étiez complètement libre ? Quels étaient vos rapports avec la rédaction ?

J'avais mon bureau au journal. Je participais à la conférence de la rédaction en début d'après-midi. Et là on faisait un tour d'horizon de l'actualité du jour, la plus chaude, si c'était de la politique nationale, internationale, un fait divers, du sport, etc. Et moi je leur disais : je vais travailler sur cette actualité-là. Puis après, je repartais dans mon bureau. Je faisais des croquis, des esquisses d'idées de dessins et ensuite, avec les rédactions, on choisissait le dessin qui devait être réalisé.

Est-ce que parfois vos idées politiques entraînent en contradiction avec la rédaction ?

Mais c'est le but d'avoir un dessinateur dans un journal. C'est pour être en contradiction avec son rédacteur en chef. Evidemment ça dépendait des rédacteurs. Il y avait des rédacteurs en chef où on était sur la même sensibilité, la même longueur d'onde. Et puis d'autres, comme en 2001 avec les attaques à New York sur les tours du World Trade Center, où j'ai été interdit de dessiner. On m'a interdit de dessiner le jour même sur cette actualité qui était la plus évidente. Donc vous voyez c'est très variable. A un moment donné je pouvais faire vraiment une dénonciation... J'ai deux exemples. Il y a le World Trade Center en 2001. Ça, on m'a interdit de dessiner là-dessus. En revanche par exemple au moment de l'affaire de la guerre des Malouines avec Margareth Thatcher et l'Argentine, il y avait un destroyer anglais coulé. J'avais fait un dessin très violent contre Margareth Thatcher qui était paru en Une du *Matin* et qui avait suscité une polémique avec l'ambassade d'Angleterre, et ainsi de suite et avec des lecteurs. Mais le dessin était passé en Une quand même. Donc ça dépend totalement avec qui vous travaillez.

Donc la question de la censure c'est extrêmement variable. Et il y a peut-être de l'autocensure parfois...

Oui, alors de l'autocensure je la fais parce que moi je le dis, je le répète depuis quarante-cinq ans de métier, ce qui m'intéresse, c'est de provoquer. Provoquer pour moi c'est un langage. Ça veut dire qu'on rentre en discussion avec quelqu'un puisqu'on estime cette personne suffisamment intelligente pour venir provoquer une discussion avec elle. Donc au contraire de l'ignorer, d'accord ? En revanche, ce que je ne veux pas c'est blesser. Blesser quelqu'un au sujet de la mort de sa famille, d'un drame... Je veux critiquer par exemple un drame pour dénoncer les responsabilités d'un drame, que ça soit un drame de l'aviation, de la montagne, etc. Mais je ne veux pas blesser personnellement les gens. Simplement, c'est vrai que les gens se sentent souvent blessés dès que nous attaquons, si

je puis dire, des sujets comme la mort par exemple. La mort est un sujet excessivement tabou, beaucoup plus tabou quelque part que la religion ou le sexe.

Vous n'avez jamais été membre d'un parti ?

Je n'ai jamais été membre d'un parti. On m'a toujours traité de gauchiste mais je n'ai pas ma carte officielle de gauchiste.

C'est vrai qu'on entend qu'il y a une sorte de gauchéisation de la presse...

La presse maintenant appartient complètement à des gens qui sont dans le luxe, à Paris en France, LVMH... Mais à part ça la presse se gauchise bien sûr, bien sûr... Vous savez on ne peut pas empêcher les gens d'être con ! Ce que je veux dire par-là, c'est qu'on a toujours considéré que les dessinateurs de presse en France, partout... Moi je suis de la génération *Charlie Hebdo*, *Harakiri*, *Canard Enchaîné*. Ben oui ! On est humaniste, donc on est plutôt de gauche. On s'excuse ! On préfère l'humain au fric. Mais on s'excuse bien sûr, bien sûr on s'excuse...

J'en viens à la question de votre journal satirique Vigousse. En quoi est-ce que ça change de vous exprimer dans Vigousse ou dans le Matin ?

Pour moi je m'exprime de la même manière, sauf que la grande différence c'est que quand j'étais au *Matin* je devais et je pouvais dessiner à chaud sur l'actualité. Donc il y avait un facteur émotionnel bien plus grand auprès du lectorat. Et en plus, je dessinais pour un journal dit populaire, donc avec bien sûr beaucoup plus de lecteur que nous avons à *Vigousse* et pas forcément tous du même avis. Alors qu'à *Vigousse* nos abonnés sont plutôt des gens qui sont évidemment de notre famille de penser. Alors la différence elle est là. En plus, moi je suis directeur, je suis fondateur du journal *Vigousse*, directeur-rédacteur en chef. Bon, maintenant j'ai cédé la rédaction en chef mais je m'occupe toujours de la direction du journal. Ce qui était bien à *Vigousse*, c'est que je pouvais me censurer moi-même puis éventuellement me virer moi-même, c'est plus confortable. Mais moi j'ai adoré dessiner dans la presse à Paris pour le *Journal du dimanche*, pour *France-Soir*, pour des hebdomadaires. J'étais dessinateur au journal officiel du parti socialiste avant l'arrivée de Mitterrand au pouvoir. Je n'ai jamais eu ma carte du parti socialiste, on me l'a proposée, je ne l'ai jamais prise. Ce n'est pas la fonction à nous dessinateur de presse, libre, si je puis dire, d'avoir une carte de parti politique. Il faut qu'on ait notre totale liberté d'action.

Comme je vous ai dit moi je m'intéresse à la figure du réfugié. Le thème migratoire à toujours été assez chaud en Suisse en tout cas depuis ces quarante dernières années...

Depuis l'initiative Schwarzenbach, vous n'étiez pas né mais vous en avez entendu parler...

La crise migratoire de 1989-1991, vous vous en rappelez, ou bien pas du tout ?

C'est plutôt les réfugiés des Balkans non ? Je me souviens d'une époque absolument tragique. Ça a toujours été tragique l'actualité en général. Le problème des réfugiés, bon ben voilà, on ne parle évidemment pas de ceux que j'ai été voir en Grèce qui sont les Kurdes, les Irakiens, les Syriens. Là, on parle comme vous le dites... Il y avait déjà les Kurdes à cause évidemment du problème kurde en Turquie, les Tamouls à cause de ce qui se passait au Sri-Lanka, les Balkans parce que c'était Srebrenica. C'était monstrueux. Moi je ne me souviens pas des dessins que j'ai pu faire. J'imagine que j'ai toujours dû faire des dessins qui étaient du style : ne soyez pas indifférents au drame humain qui se joue là-bas, et ouvrons nos bras, si je puis dire.

J'ai remarqué dans vos dessins que vous dessiniez beaucoup les représentants politiques, par exemple Peter Arbenz « Monsieur réfugiés »

Je suis devenu presque ami avec lui après. C'est assez marrant ! Je l'ai rencontré et quand il a démissionné de son poste, c'est à moi qu'on a demandé de venir faire une rétrospective de sa carrière avec mes dessins. Et je lui ai offert tous mes originaux, les dessins que j'ai fait sur lui. C'est assez rigolo non ?

En dessinant plutôt les responsables politiques que les réfugiés eux-mêmes, qu'est-ce que ça dit de votre regard sur les grands de ce monde ?

Pour un drame, comme je vous le disais tout à l'heure, je m'intéresse à savoir qui sont les responsables quelque part de ce drame. Donc là, par rapport à Peter Arbenz, c'était sa politique que je voulais mettre en cause, sa politique d'agir, voilà. Il était symptomatique, emblématique, de la politique suisse d'asile, ou pas, à l'époque. Donc, c'est vrai que maintenant je fais plus de dessins quand je traite ce sujet en dessinant les réfugiés eux-mêmes quelque part. Parce que par exemple les responsabilités pour la Syrie sont plus diffuses. Qui est responsable ? Est-ce que ce sont les Etats-Unis, les Russes, les Turcs, Bachar Al-Assad ? C'est plus diffus. Là, en l'occurrence, à l'époque que vous me citez, la politique d'asile suisse était menée par un homme, c'était Peter Arbenz.

Dans l'émission « Mise au Point » de dimanche (7 mai 2017), vous disiez que vous aviez besoin de mettre une identité sur les personnes que vous dessinez...

Ça me paraît une urgence humaine. C'est de redonner un visage, une identité. C'est exactement ça ma démarche que j'avais eu d'ailleurs à Belgrade, avec l'ambassade de Suisse à Belgrade. C'était ça. Elle est partie de là-bas cette idée. La route des Balkans venait de fermer. Ils n'arrivaient plus dans la région. Et on entendait toujours parler réfugiés ou migrants. Et puis, c'est une masse anonyme. Et ça arrange tout le monde que ça soit une masse anonyme comme ça, on ne peut pas s'identifier à eux. Voilà. D'où l'idée de redonner un visage, un prénom, un nom de famille, une histoire, une vie, un métier et dire : tiens ! On pourrait être à leur place. Et en même temps, eux, ça leur redonne une vraie identité, un vrai regard personnel.

Si je vous dis que c'est intéressant, c'est parce qu'il y a peu de dessinateurs qui partent sur le terrain – peut-être Chappatte avec ses BD reportage – mais c'est vrai que les dessinateurs digèrent l'information un peu en retrait du monde non ?

Mais parce que, comme je vous le disais tout à l'heure, j'ai 67 ans. J'ai 45 ans de métier. Je suis officiellement à la retraite. A partir de ce moment, je n'ai plus un employeur. Je suis libre. J'ai encore *Vigousse*, mais je suis libre. Et j'ai pensé qu'il était important pour moi, après 45 ans de métier dans la presse quotidienne, hebdomadaire et autre, de me détacher un peu de cette actualité, de faire en sorte que le dessin dans sa plus pure expression de dessin, puisse être sur le terrain et être offert aux gens. C'est une autre manière de faire le métier parce que maintenant je le fais par passion, par conviction. Et je le fais parce qu'effectivement je suis totalement libre de mes actions et de mon temps. Ce n'est pas destiné à être publié dans un journal au départ, même si grâce à *Vigousse* on peut le faire, mais au départ c'est vraiment une action d'aller dans les camps, d'aller voir les réfugiés et de leur offrir des dessins.

Vous dites dans l'ouvrage sur « les dessinateurs de presse en Suisse romande » que les dessinateurs ne sont rien sans les journalistes.

Pour traiter l'actualité dans un quotidien, un hebdomadaire ou un autre, même si après on prend une certaine liberté... Mais vous savez quand on traite l'actualité, on se nourrit forcément d'une information, donc forcément de textes et d'enquêtes par exemple. Nous sommes un complément au journalisme. Si le journalisme écrit n'existait pas, le dessin lui-même n'existerait pas non plus. Le dessin de presse, si vous voulez. Donc, ce n'est pas du tout du style « nous ne sommes rien, nous leur donnons tout ». C'est pas ça. C'est que nous sommes dans un corps de métier, nous sommes certains à exercer la plume et le clavier pour de l'écrit, et d'autres avec l'aide d'un crayon.

Que ce soit la plume ou le crayon, il y a une sorte de paradoxe aujourd'hui avec la liberté d'expression. D'un côté, il y a toujours plus de moyens pour s'exprimer et s'informer, et d'un autre, il faut faire de plus en plus attention à ce qu'on dit et publie...

On parle des « fakenews » aussi, à cause d'Internet. Internet est une horreur pour moi. Mais une facilité pour travailler. Mais ça a été une horreur pour *Charlie Hebdo*, et maintenant pour l'élection de Trump, c'est tout ce qu'on peut voir sur les réseaux sociaux. C'est devenu un espèce d'immense café du commerce où le mensonge est constamment disponible. A porter de tout le monde. Alors il y a aussi des choses vraies, bien sûr, et parfaitement intéressantes. Mais c'est devenu une auberge espagnole assez monstrueuse.

Mais par contre, les journaux s'efforcent à garder leur dessinateur de presse...

Oui. Eh bien on a réussi avec Burki, après avec Mix, avec Chappatte, avec ma génération, a faire en sorte qu'un journal ne peut pas ne pas avoir son propre dessinateur de presse. Sans vouloir être prétentieux, c'est suite à mon arrivée. J'ai été le déclencheur de tout ça. Quand je suis venu de Paris, j'ai pu installer, faire reconnaître cette profession comme

étant une vraie profession de journaliste. J'ai été le premier à avoir un contrat. Alors après, tout le monde a pu avoir un contrat.

Vous avez fait aussi un peu renaître la presse satirique suisse. De nombreux journaux ont disparu depuis le début du XX^e siècle...

C'est vrai. C'est une vielle histoire la presse satirique, avec Charivari, Daumier... C'est une presse de résistance. Alors peut-être que plus on sera dans la merde, et on va y aller, plus la nécessité de cette presse de résistance sera nécessaire.

Annexe III : Entretien avec Raymond Burki, avril 2016

Comment considérez-vous votre statut de dessinateur de presse au sein du journal le 24 Heures ? Journaliste plus que dessinateur comme dirait Chappatte ou dessinateur avant tout ?

Contrairement à Chappatte, moi, je me sens plus dessinateur que journaliste, mais la place de dessinateur de presse dans la rédaction – de n'importe quelle rédaction – elle a pris une importance assez... Presque tous les quotidiens ont un dessinateur de presse, s'ils peuvent se permettre de payer. Et puis, on est bien vu au sein d'une rédaction. Si je parle pour moi à *24 Heures*, j'étais privilégié. C'est-à-dire que j'avais déjà un petit bureau à part, ce qui est important. Puis, on respectait mes idées politiques. Des fois, elles étaient en contradiction avec le rédacteur en chef mais si le rédacteur en chef est assez intelligent, il laisse libre-pensée au dessinateur qui a quand même des idées politiques, et puis un dessin qui puisse exprimer son idée. Le but du dessin de presse est de faire rire déjà, de faire sourire et de faire réfléchir. Et puis, si ça peut amener le lecteur à lire l'article concernant le sujet, et bien tant mieux.

Vous aviez une carte de presse, un véritable statut d'employé il me semble...

Oui. Et ça, on peut dire, en tout cas en Suisse romande, que c'est un peu grâce à Thierry Barrigue quand il est venu de France au *Matin* qui s'appelait *Tribune de Lausanne* à l'époque. Et il est venu déjà avec une carte de presse française. Il a pu faire changer un peu... Donc j'ai eu ma carte une année ou deux après. Mais sans suivre les cours de journalisme habituels quoi.

Il y avait déjà des dessinateurs de presse dans les journaux. Je pense à Pierre Reymond par exemple.

Oui. Pierre Reymond c'est un fossile ! Je plaisante. C'est vrai qu'il a beaucoup fait à *La Tribune de Genève*. Oui oui, c'est sûr.

Vous proposez plusieurs esquisses à la rédaction je crois...

Voilà c'est ce que je faisais. Je leur proposais deux-trois idées, des esquisses. Puis, on en discutait avec le rédacteur en chef. Normalement il n'y avait pas trop de problèmes. J'arrivais dans 99 % des cas à faire passer mon idée. Et puis autrement on discute. Ça arrive parfois que « oui là ça va trop loin », etc., etc.

*Vous avez parlé un petit peu de censure avant. Ce qui est intéressant, c'est que vous avez eu des réclamations, des lettres à propos de dessins et des refus de dessins. Il n'y a qu'à voir les quatre tomes *Les Refusés*.*

Ce sont des jolis albums ça. Ce n'était pas une censure directe où le rédacteur en chef dit : Non ça, ça ne passe pas. Ça peut arriver mais c'est rare quand même. Les réactions de lecteur, ça on en a eues.

Vous avez donc peu subi la censure. Vous étiez assez libre...

Oui. Bon, on sait qu'il y a des sujets, comme Mahomet actuellement, où il ne faudrait pas trop titiller les gens parce qu'il peut y avoir des réactions terribles.

Sentez-vous la différence dans la pratique du métier de dessinateur de presse depuis les attentats de Charlie Hebdo ?

Ah oui ! Je crois que depuis les attentats de *Charlie*, les dessinateurs taillent moins bien leurs crayons. Ils hésitent... Il y a de l'autocensure assez prononcée maintenant sur ces sujets-là. Bien sûr.

J'ai pu lire que vous vous êtes toujours considéré comme un anarchiste et un soixante-huitard...

Oui oui, je suis un vieux un soixante-huitard.

Quel rapport entretenez-vous avec la politique ? Avez-vous été membre d'un parti ou au contraire pensez-vous que le dessinateur de presse doit être obligatoirement libre et neutre sur le plan politique ?

Il doit être plus ou moins neutre, c'est vrai. Dans ces dessins, affirmer ces positions politiques ça va de soi. Mais je pense qu'adhérer à un parti, ce ne serait pas terrible. Pourquoi pas d'un côté... Mais je me vois mal faire une campagne politique d'un côté, et puis faire du dessin de l'autre qui critique. Parce que c'est vrai qu'on peut critiquer la gauche comme la droite. Comme par exemple Berset, socialiste de mes deux quoi ! Parce qu'il a augmenté la retraite, moi ça me fait hérissier les poils sur la tête parce que quand un socialiste propose d'augmenter l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes, ce n'est pas normal. Socialiste de droite comme en France.

Comme je vous l'ai dit, je m'intéresse à la figure du réfugié dans mon travail. Parmi les dessins que j'ai trouvés sur les réfugiés, on s'aperçoit que ceux-ci sont presque toujours représentés en « victime ». Je voulais savoir quel était votre avis sur la thématique migratoire...

De toute façon, le dessinateur normalement se met du côté du pauvre, des gens qu'ont le plus de problèmes. Mais par exemple, j'ai fait un dessin sur les événements qu'il y a eu à Cologne le soir du nouvel an où certains migrants s'étaient permis des choses sexuelles sur des femmes. Là, c'est critiquable évidemment. Mais il ne faut pas critiquer tous les migrants. C'est une partie. Mais c'est vrai que ça a toujours été... D'ailleurs, j'avais reçu

des lettres de menaces à propos d'un dessin que j'avais fait sur des migrants. J'avais reçu un faire-part « prochaine fois que je vous rencontre vous ne resterez pas plus de cinq secondes debout », un truc comme ça. Donc, il y a aussi des gens de l'extrême droite qui sont un peu méchants quoi.

Des sujets chauds, c'est bien de les travailler. Je suis toujours lecteurs de *Charlie Hebdo* et je trouve qu'il faut toujours continuer dans la critique, qu'elle soit religieuse ou politique.

Annexe IV : Entretien avec Pierre Reymond, mai 2016

Vous avez été l'un des premiers dessinateur de presse de Suisse romande dans les années 1960...

Je vais vous faire succinctement un petit historique de l'état de la presse. Je suis en somme un enfant de mai 68. Parce qu'avant dans les journaux, il y avait des « rigolades ». On faisait « Rayon-Zap », etc. J'ai un petit peu secoué le cocotier après mai 68. D'abord, j'avais une bande dessinée « La semaine de Pierre Reymond ». Je passais en revue divers objets. Et puis après, je suis passé à un dessin d'un format un petit peu plus intéressant. Ce qui s'est passé, c'est que des collègues journalistes disaient : Il faudrait faire des dessins un peu plus politiques, pas de la simple rigolade. Et le rédacteur en chef de l'époque, qui s'appelait Martin, dit : Oui oui, je connais ça. Tout le monde a de très bonnes idées, et puis au bout d'un mois, il n'y a plus personne, ça ne se fait plus. Alors j'ai dit, je lance le défi. Et c'est pour ça que j'ai numéroté mes dessins. Parce que je voulais voir jusqu'auxquels je pouvais aller. Je suis arrivé sauf erreur à 3000 dessins quotidiens, de dessins éditoriaux.

Quel était votre statut au sein du journal La Tribune de Genève ? Aviez-vous une carte de presse, un véritable statut d'employé ou étiez-vous un collaborateur ?

Alors justement, j'ai non seulement une carte de presse mais j'étais journaliste au plein sens du terme. Je le suis toujours. J'ai toujours été « freelance ». J'étais au sein d'une rédaction mais à l'extérieur. C'est un barbarisme de dire « au sein » de et « à l'extérieur ». Enfin, c'est bien ça. Je faisais les dessins chez moi à ma table, à mon bureau. D'abord, je les apportais à la rédaction pour qu'ils puissent les scanner en quelque sorte. Et puis après, il y avait le téléfax, de plus en plus malheureusement. Le mail est arrivé un peu tard, j'avais arrêté mon activité de dessinateur.

Comment étiez-vous considéré au début de votre carrière de dessinateur de presse par la rédaction et vos collègues ?

Comme un journaliste finalement. Il a fallu un peu bagarrer parce que l'association des journalistes n'était pas d'accord. Le journaliste, c'est quelqu'un qui écrit, etc. On répondait : Oui d'accord, mais enfin un dessin vaut mieux qu'un long discours. Et on fait le même boulot avec des arguments différents. C'est le même travail. Maintenant je pense que mes collègues qui sont en place, s'ils sont journalistes, il n'y a pas de problème.

J'ai pu lire que vous qualifié votre travail d'anti-journalisme. Quel est votre rôle finalement ?

Je ne crois pas avoir traité mon travail d'anti-journalisme. C'est peut-être la traduction d'un journaliste. (*« Il qualifie son travail d'anti-journalisme. "Il s'agit d'être de mauvais fois, partial, ennemi du scoop et il faut aussi savoir s'écarter des versions officielles des*

*faits" »)*³⁰³. Oui, ça je le revendique effectivement. Mais ce n'est pas de l'anti-journalisme. C'est la même solution mais avec des moyens différents, et là en l'occurrence, si un dessin est « béni-oui-oui », ça n'a aucun intérêt. C'est pour ça qu'il faut un peu secouer le cocotier et être piquant, un peu méchant sans être épouvantable et faire peur.

Proposiez-vous plusieurs idées, esquisses, à la rédaction ? Est-ce qu'elles étaient toujours acceptées ?

L'avantage du journaliste libre, c'est que, comme son nom l'indique, il est libre. Moi, en ce qui me concerne, travaillant à la maison dans mon atelier, j'arrivais avec mon dessin à la rédaction pour le déposer. C'était sans consultation aucune de l'équipe journalistique. Je leur imposais en somme mon idée et ma réalisation, ce qui faisait grincer un peu quelques dents. Je ne faisais pas comme certains de mes collègues qui réalisaient quatre-vingt-cinq esquisses rapides et qui allaient les présenter à la rédaction. Le dessin qui obtenait le plus de voix était publié. Moi, je n'ai jamais fait ça. Je trouve que c'est un petit peu dommage parce qu'en définitive, les idées doivent venir du dessinateur lui-même et pas avoir des résultats de consultations « On en enlève un petit bout. Ah non ça serait mieux si c'était comme ça », etc. Ça tourne au marchandage quoi !

D'où vous vient l'inspiration ? Vous arrive-t-il de regarder des dessins d'autres dessinateurs ?

Il ne faut pas aller piquer chez les copains. Je pense que celui qui arrivera à définir d'où vient l'idée, il aura gagné une bouteille de champagne. C'est un mystère. C'est un peu comme une épreuve sportive. Il faut s'entraîner, être avec... Un assouplissement si on veut avoir des dessins un peu académiques, etc. Mais après il faut juste avoir cet éclair de génie. C'est ça qui convient. On ne sait pas d'où ça vient. C'est très mystérieux.

Et comment vous informiez-vous ?

Pour m'informer, il y a toujours eu la radio, les journaux. Là non, il n'y a pas de problème. La difficulté... Il y a deux choses que l'on redoute en tant que dessinateur. C'est trop de choses intéressantes ou pas assez de choses intéressantes. Quand on est à la recherche d'une bonne idée, on en a quatre ou cinq sur un certain sujet, ou alors les idées répétitives, les informations répétitives. Comme par exemple ces temps la loi sur le travail en France. C'est infernal de devoir chercher parmi la paille la bonne idée qui ne soit pas celle du jour.

Quelles sont vos sensibilités politiques ?

Je ne me suis jamais caché d'être de gauche et de donner un coup de main de temps en temps au parti qui a ma faveur. Soit sous forme d'affiche, soit sous forme d'illustrations ou d'entreprises, pas malveillantes, mais un petit peu mordantes.

³⁰³ http://www.ufac-ge.ch/fichiers/688_LFP_GE_12_08.pdf

Mais vous n'avez jamais été membre d'un parti ?

Ah non ! Parce qu'à partir du moment où on est trop ficelé, ça ne va plus. On n'a plus la liberté qu'on revendique, que personnellement je revendique.

La question du dessin de presse ne passe donc pas par une neutralité tout affichée ?

C'est toujours la question d'une certaine aigreur, acidité dont on se repait avec les journaux. Autrement, si c'est un peu trop « béni-oui-oui », vous voyez c'est trop mou. Ça manque de panache et d'intérêt.

Est-ce qu'il y a de l'autocensure ? Ou vous a-t-on censuré parfois sur certains sujets ?

Non, dans la mesure où je choisissais mon sujet, des sujets qui avaient ma préférence.

Lors des années 1960, vos dessins évoquaient surtout la xénophobie dirigée contre les travailleurs étrangers. Dans les années 1980, c'était la politique d'asile, l'afflux de réfugiés. On le voit encore aujourd'hui, la thématique migratoire suscite encore beaucoup de débats. Quel regard portez-vous là-dessus ? Quelle est votre sensibilité par rapport à la thématique migratoire ?

C'est évident que j'ai fait beaucoup de dessins sur la question. Mais ma sensibilité, c'est toujours être du côté du plus faible. De prendre en considération des sujets qui sont toujours un peu répétitifs. Comme beaucoup de choses, on s'aperçoit qu'à huit-dix ans d'intervalle, il y a les mêmes sujets, les mêmes problèmes qui reviennent comme ça. Et toujours une autorité un petit peu... trop dure, trop difficile. La difficulté pour les gens qui veulent venir en aide soit aux réfugiés, soit aux migrants, c'est une difficulté de se faire entendre, d'être bien considéré.

Vous rappelez-vous des crises migratoires qu'il y a eu dans les années 80 et 90 ? Quels sont vos souvenirs par rapport à cela ?

Ecoutez, honnêtement non, je ne me souviens pas. Je suppose que j'ai dû utiliser à dose massive des douaniers et des barrières de douanes « Zoll » et compagnie.

Une question plus générale : quel est l'impact d'Internet sur le métier de dessinateur de presse ?

Je pense que ça a rendu service à un certain nombre de dessinateurs qui peuvent travailler en toute liberté et envoyer leur dessin à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, compte tenu des impératifs de l'imprimerie. Mais enfin, ça donne une plus grande liberté dans l'acheminement du dessin. J'ai des collègues qui étaient en vacances en Amérique du Sud et qui envoyaient leur dessin par mail. C'est pas mal, ça permet de joindre l'utile à l'agréable.

Comment le dessin de presse a-t-il évolué dans le paysage de la Suisse romande depuis vos débuts dans les années 1960 ?

En 1969, j'étais tout seul. Et petit à petit les gens, les responsables d'autres quotidiens ou même des hebdomadaires ont trouvé que finalement, ça rendait un peu service pour alléger les pages quand il y avait des sujets un peu trop lourds et ennuyeux. On demandait de faire un dessin supplémentaire, un dessin de commande et pas un dessin de mon propre chef. Mais toujours quand même de mon inspiration, de revenir un petit peu sur les sujets antérieurs.

Vous étiez l'un des premiers dessinateurs a travaillé dans le « grande presse ». Il y en avait d'autres. Je pense notamment à Jean Leffel mais qui ne dessinait pas pour un quotidien...

Oui. Jean Leffel ne dessinait pas pour les quotidiens suisses. Il dessinait pour le *Canard enchaîné*. Mais justement le *Canard enchaîné* occupait toute une case d'illustrations dessinées, sans photos. Et donc effectivement Leffel prenait toute sa place là-dedans. Les journaux ne voulaient pas se lancer avec lui pour dessiner un dessin quotidien.

Il n'y a plus beaucoup de journaux satiriques aujourd'hui. Certains caricaturistes sont passés par la presse satirique avant d'avoir été employés par la presse quotidienne...

Oui, ça fait plaisir de voir que finalement c'est un passage obligé, qui est indispensable.

DOSSIER ICONOGRAPHIQUE

PROVENANCE DES DESSINS DE PRESSE

Fig. 1, 2, 6, 44, 47, 49, 53, 56 : Bibliothèque publique et universitaire, Genève.

Fig. 4, 5, 12, 14, 29, 31, 36, 38, 41, 42, 45, 51, 54, 55 : Bibliothèque cantonale et universitaire (archives en ligne sur *Scriptorium*), Lausanne.

Fig. 7, 8 : Bibliothèque nationale suisse, (archives en ligne sur *E-Periodica*), Berne.

Fig. 9, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 30, 34, 37, 39, 50 : Archives d'Etat, Genève

Fig. 11, 28, 43, 46, 48, 52 : Bibliothèque numérique du Réseau des bibliothèques romandes (archives en ligne sur *Rero Doc*).

Fig. 13, 27, 32, 33, 35 : Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel.

Fig. 40 : Médiathèque du Valais, Sion.

Fig. 3 : ARLETTAZ, Gérard et Silvia, *La Suisse et les étrangers. Immigrations et formations nationales (1848-1933)*, Editions Antipodes & Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 2004.

Fig. 57, 58 : BARRIGUE, BURKI, *et al.*, *Les Refusés. Les nouvelles aventures passionnantes du dessin de presse en Suisse romande*, Editions Fous du roi, Epalinges, Tome 3, 1991.



Fig. 1 ANONYME, *Frisch, Hunde packt die Flüchtlinge !*, in : *Der Gukkasten*, 24.11.1849.

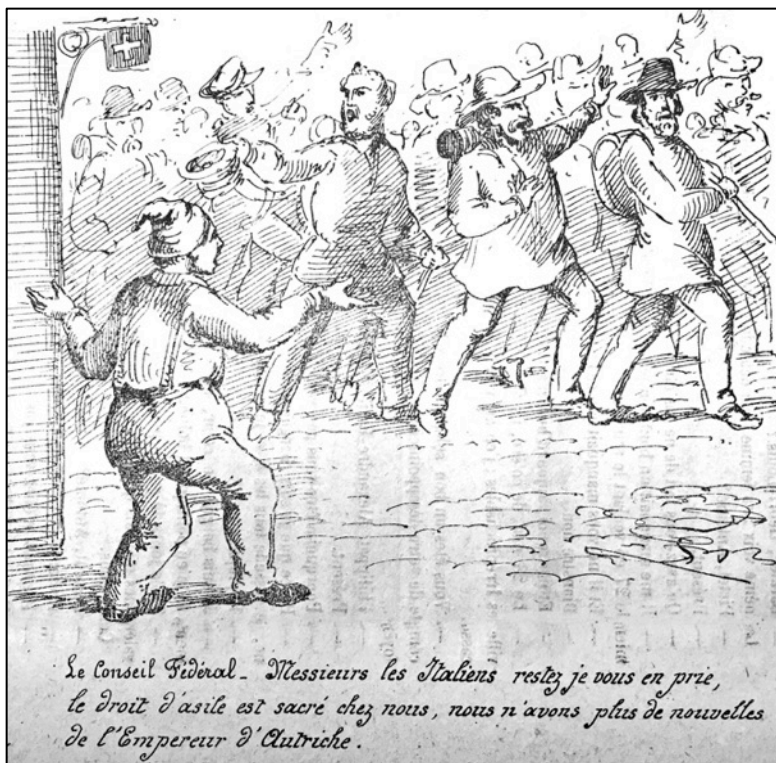


Fig. 2 ANONYME, *Messieurs les Italiens restez je vous en prie*, in : *Le Carillon de St-Gervais*, 18.6.1859.



Fig. 3 GODEFROY, *Le droit d'asile en Suisse, tel que l'entendent certaines puissances*, in : *Le Carillon de St-Gervais*, 22.6.1889.



Fig. 4 GRIN, *L'heure des départs après la villégiature... forcée*, in : *L'Arbalète*, 15.8.1917.



Fig. 5 CLÉMENT, *Le héros dans la rue*, in : L'Arbalète, 1.2.1917.



Fig. 6 AESCHLIMANN, *Voudront-ils de ce prince charmant ?*, in : Le Pilon, 2.12.1938.



Fig. 7 BÜCHI, *Asylrecht ?*, in : *Nebelspalter*, 3.9.1942.



Fig. 8 RABINOVITCH, *Zur dauernden Erinnerung an das blutende Ungarn !*, in : *Nebelspalter*, 28.11.1956.



Fig. 9 PIERRE REYMOND, *Visa pour les Chiliens ?*, in : La Tribune de Genève, 25.2.1974.



Fig. 10 PIERRE REYMOND, *La barque est pleine...*, in : La Tribune de Genève, 18.6.1981.



Fig. 11 LEFFEL, *Laissez venir à moi...*, in : La Pilule, 28.9.1971.



Fig. 12 ANDRÉ PAUL, *La cassure*, in : L'Illustré, 1.8.1984.



Fig. 13 ELZINGRE, *Grand concours du réfugié*, in : L'Impartial, 18.9.1985.

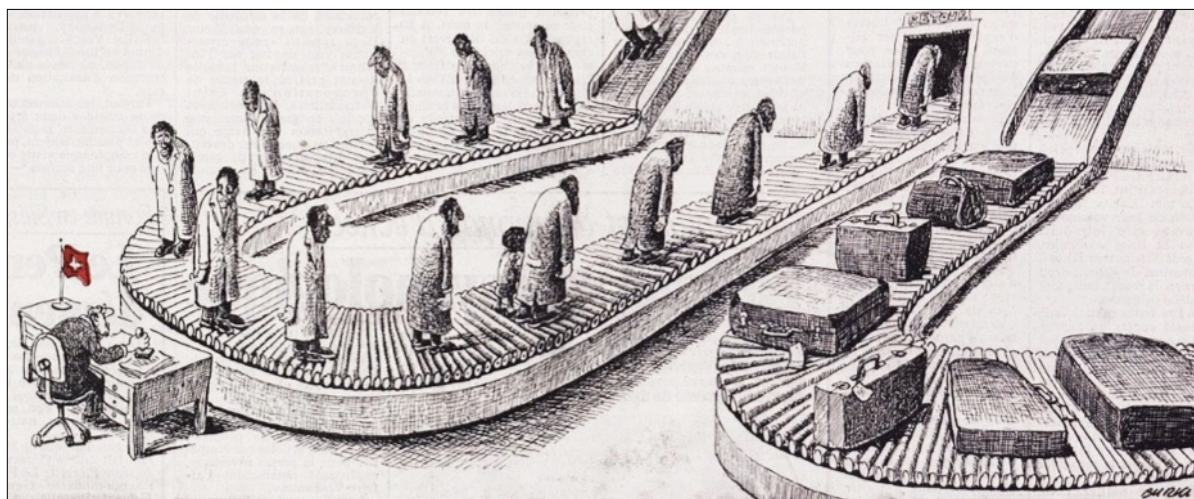


Fig. 14 BURKI, *Retour*, in : 24 Heures, 15.12.1987.



Fig. 15 PIERRE REYMOND, *La chasse à l'étranger*, in : La Tribune de Genève, 22.2.1965.



Fig. 16 PIERRE REYMOND, *Etes-vous un bon xénophobe ?*, in : La Tribune de Genève, 4.11.1967.



Fig. 17 PIERRE REYMOND, *James Schwarzenbach*, in : La Tribune de Genève, 8.6.1970.



Fig. 18 PIERRE REYMOND, *Xénophobes de tout le pays, regardez-vous...*, in : La Tribune de Genève, 22.10.1974.



Fig. 19 PIERRE REYMOND, *Statue du saisonnier...*, in : La Tribune de Genève, 2.10.1980.



Fig. 20 PIERRE REYMOND, *Hôtellerie, restauration : l'enfer du décor...*, in : La Tribune de Genève, 2.10.1980.



Fig. 21 PIERRE REYMOND, *...Ça, c'est un peu tendancieux*, in : La Tribune de Genève, 18.3.1971.



Fig. 22 PIERRE REYMOND, *...Le bateau n'est pas encore plein...*, in : La Tribune de Genève, 20.7.1979.



Fig. 23 PIERRE REYMOND, *Réfugiés expulsés*, in : La Tribune de Genève, 5.11.1985.



Fig. 24 PIERRE REYMOND, *A l'ombre, pour des motifs obscurs...*, in : La Tribune de Genève, 11.3.1987.



Fig. 25 PIERRE REYMOND, *Asile : le paradis suisse moins attrayant...*, in : La Tribune de Genève, 8.5.1992.



Fig. 26 PIERRE REYMOND, *Réfugiés kosovars : L'armée accueillante...*, in : La Tribune de Genève, 21.10.1998.



Fig. 27 ELZINGRE, *Les députés dessinent le profil du réfugié type*, in : L'Impartial, 11.6.1991.



Fig. 28 CASAL, *Ici on ne parle pas...*, in : Le Nouvelliste, 29.5.1989.



Fig. 29 BARRIGUE, *Mobutu réfugié ?*, in : *Le Matin*, 25.9.1991.



Fig. 30 PIERRE REYMOND, *L'ex-ministre du tourisme roumain se réfugie en Suisse...*, in : *La Tribune de Genève*, 11.7.1990.



Fig. 31 CHAPPATTE, *Devinette*, in : L'Hebdo, 21.11.1991.



Fig. 32 ELZINGRE, *Liste des expulsions*, in : L'Impartial, 16.1.1989.



Fig. 33 ELZINGRE, *Pays barbare/pays civilisé*, in : L'Impartial, 6.4.1991.

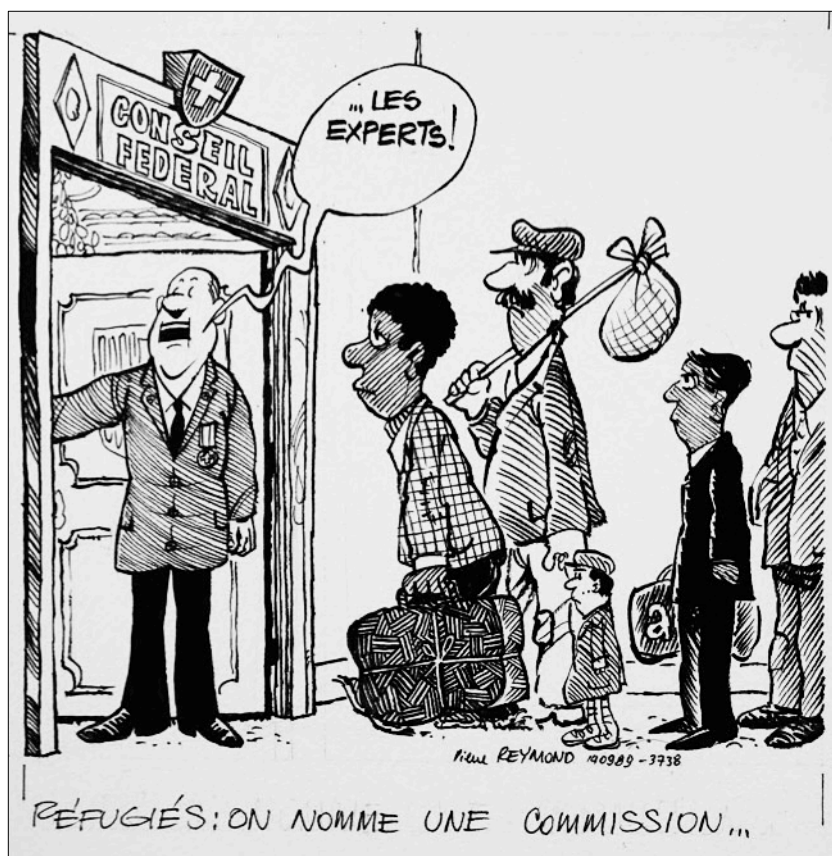


Fig. 34 PIERRE REYMOND, *Réfugiés : on nomme une commission...*, in : La Tribune de Genève, 14.9.1989.



Fig. 35 ELZINGRE, *Voilà de nouveau cette histoire de réfugiés sur le tapis !*, in : L'Impartial, 12.9.1990.

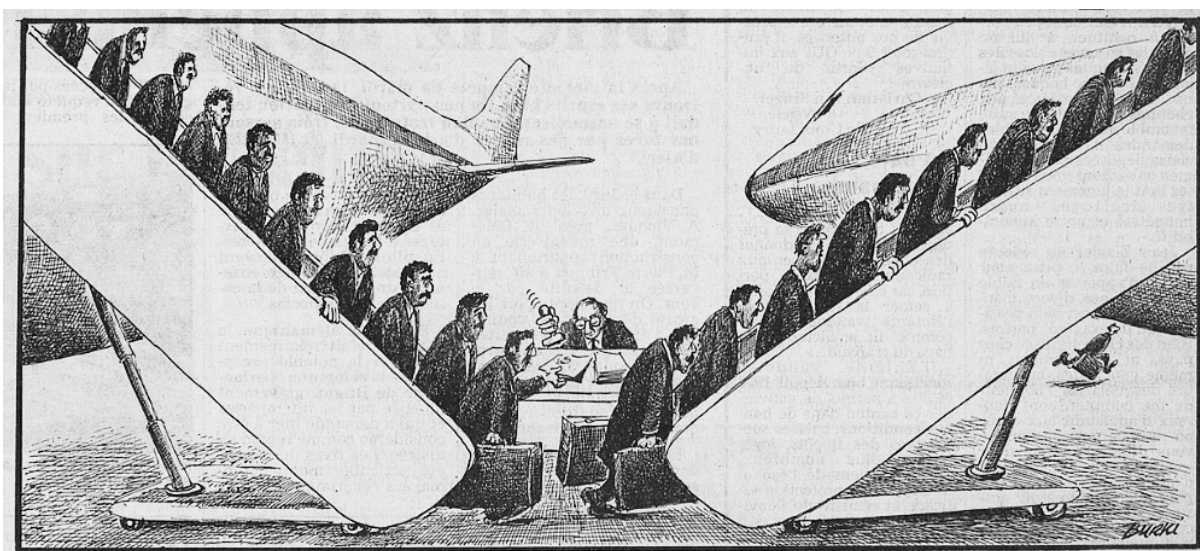


Fig. 36 BURKI, *Retour*, in : 24 Heures, 1.3.1990.



Fig. 37 PIERRE REYMOND, *Admission des réfugiés goutte que goutte*, in : La Tribune de Genève, 15.2.1989.

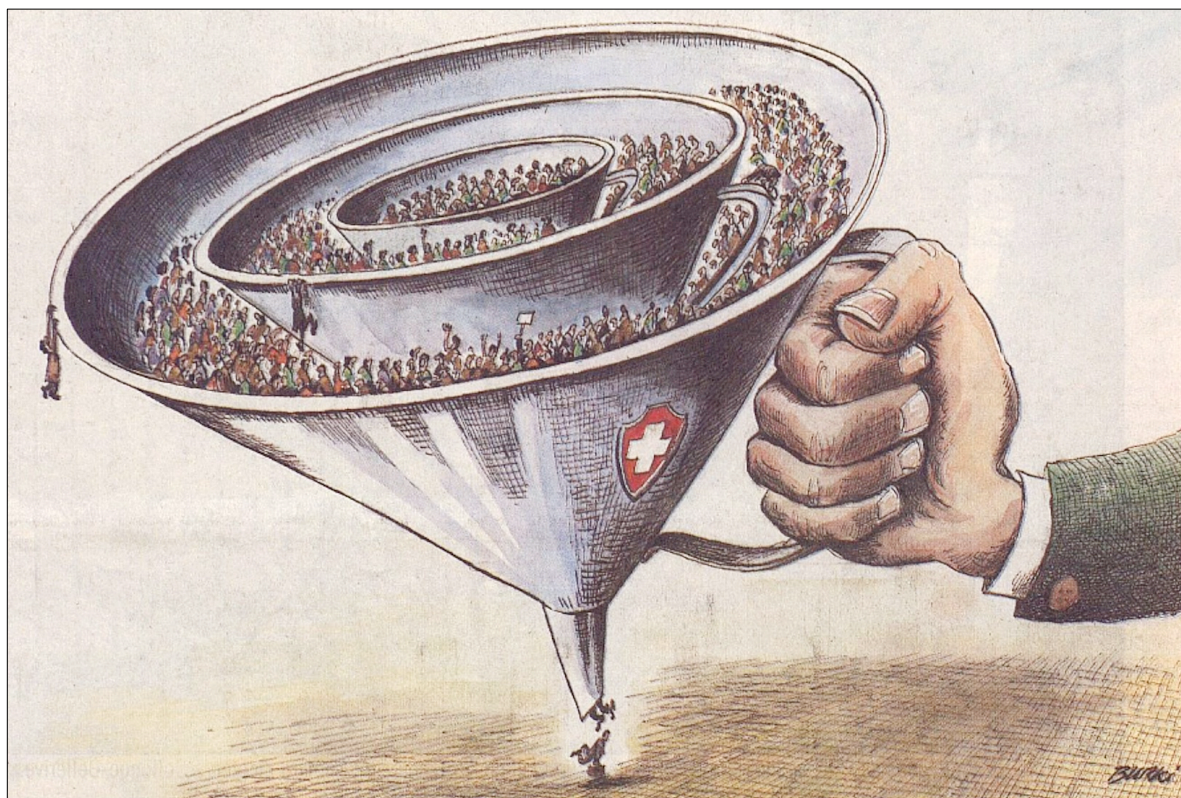


Fig. 38 BURKI, *Modèle des trois cercles*, in : 24 Heures, 24.9.1991.

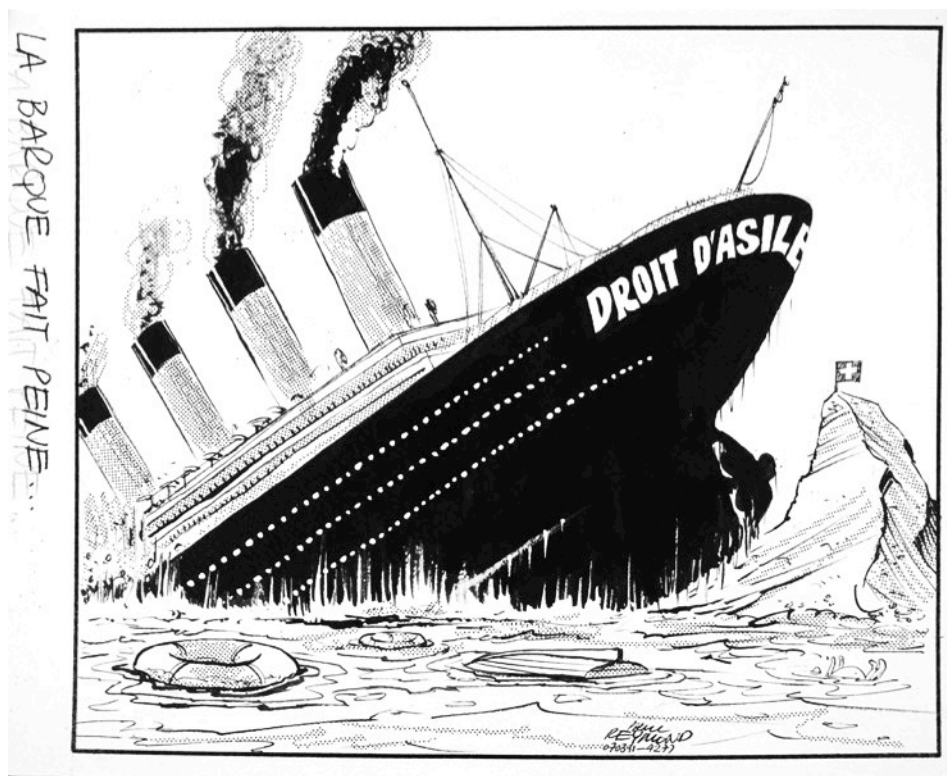


Fig. 39 PIERRE REYMOND, *La barque fait peine...*, in : La Tribune de Genève, 7.3.1991.



Fig. 40 SKYLL, *Home swiss home*, in : Le Confédéré, 17.5.1991.

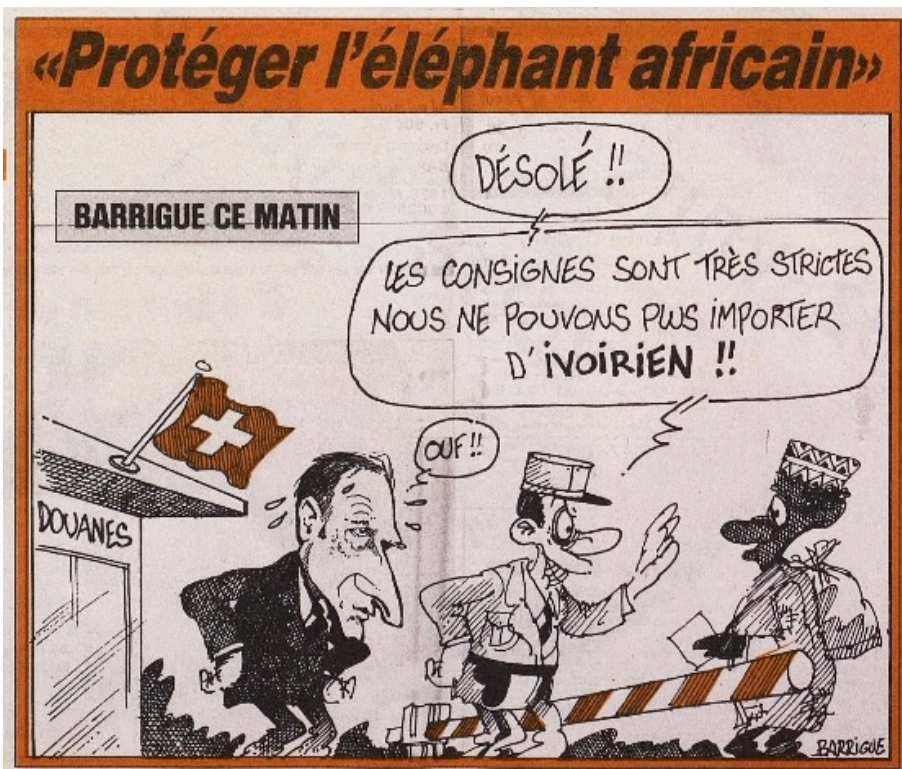


Fig. 41 BARRIGUE, « Protéger l'éléphant africain », in : Le Matin, 13.6.1989.

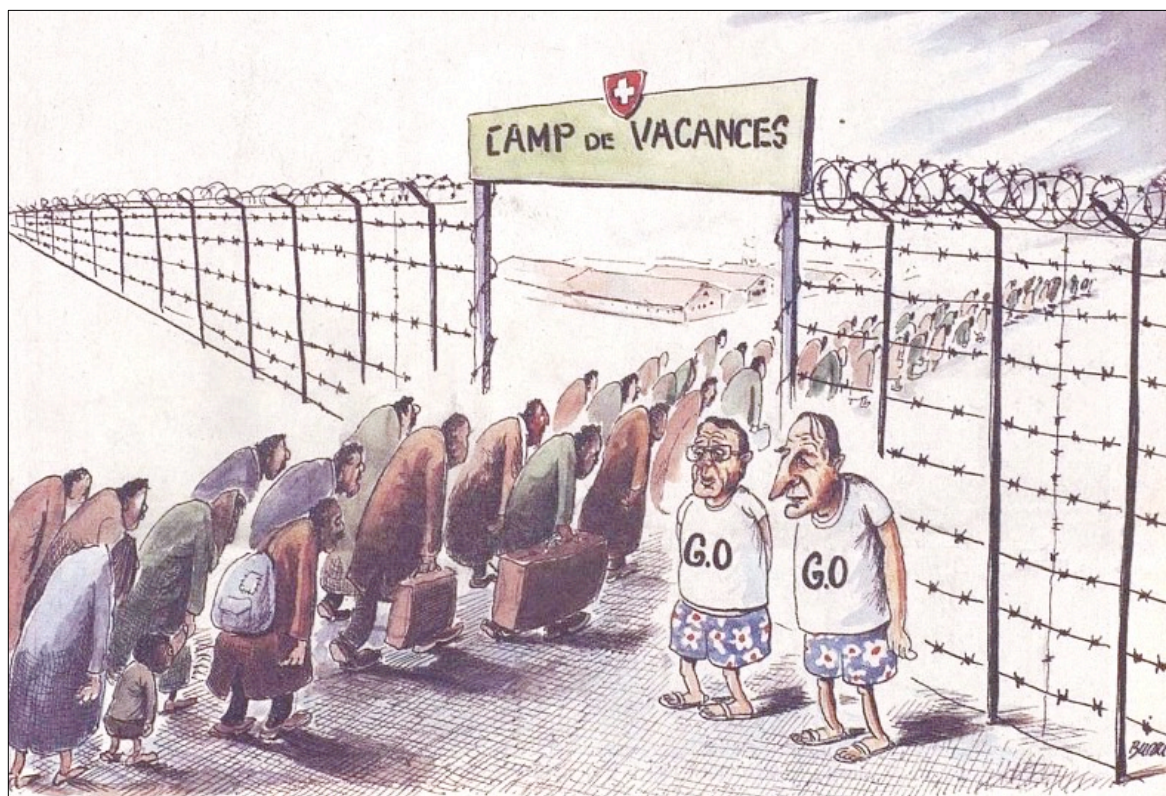


Fig. 42 BURKI, *Camp de vacances*, in : Le Matin, 23.3.1991.

Requérants d'asile visés

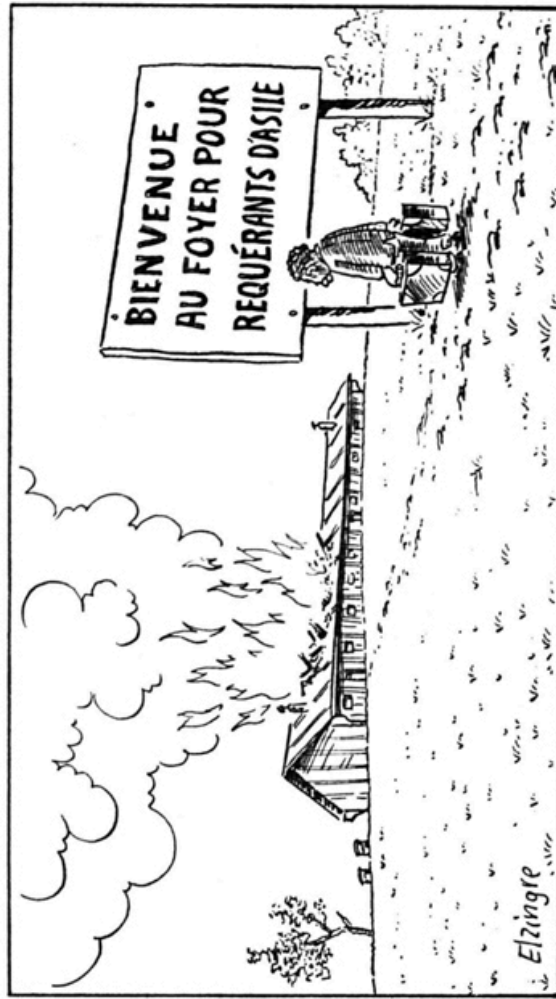
Nidwald: attentat à la bombe

Des inconnus ont perpétré un attentat à la bombe contre un centre pour requérants d'asile dans la nuit de jeudi à vendredi à Beckenried (NW), au bord du lac des Quatre-Cantons. Si les dégâts s'avèrent importants, aucun des 12 requérants d'asile turcs logés depuis mi-septembre dans la bâtisse centenaire visée n'a été blessé, a communiqué la police cantonale de Nidwald.

L'attentat fut perpétré vers 03.30 heures. Il visait un bâtiment sis dans la partie du village située sous le viaduc de l'autoroute N2. L'explosif avait été abandonné contre la façade ouest de la maison qui comporte trois étages, soit à l'opposé des chambres à coucher des demandeurs d'asile qui se trouvent à l'est. Toutes les vitres ont volé en éclats sous la violence de la détonation tandis que les toitures des étages étaient sérieusement endommagées. L'explosion a de même endommagé une partie de la façade du bâtiment. Les dégâts se chiffrent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Géré par la Croix-Rouge pour le compte des autorités cantonales nidwaldiennes, le centre pour requérants d'asile touché se trouve à plusieurs centaines de mètres du centre du village.

Mme Thérèse Gander qui fait partie de la famille propriétaire



des lieux, n'a pas connaissance de menaces qui auraient pu être proférées ces derniers jours contre les demandeurs d'asile. Aucune opposition formelle ne s'est manifestée jusqu'ici contre la décision de loger des réfugiés à Beckenried. Quant aux Turcs, ils se sont toujours comportés correctement selon elle.

«Quand mon mari et moi avons entendu cette formidable détonation, nous avons d'abord pensé à l'armée», explique encore Mme Gander. Se penchant aussitôt à la fenêtre de sa mai-

son voisine de celle visée, Thérèse Gander a ensuite vu un «immense nuage de fumée». Et une odeur de poudre flottait dans l'air.

DEPUIS MI-SEPTEMBRE

Les 12 demandeurs d'asile turcs habitaient l'endroit depuis mi-septembre et avaient séjourné auparavant à l'hôtel «Sonne» de Beckenried qui doit être démolie fin octobre. Ils ont été relogés dans un endroit tenu secret, explique le président de commune, Beat Wymann.

Les enquêteurs ne disposent pour l'instant d'aucun indice qui leurs permettrait de retrouver les auteurs de cet attentat non encore revendiqué, a indiqué un policier vendredi après-midi. Les services scientifiques de la police municipale zurichoise se sont rendus sur place. Le ministre public de la Confédération participe également à l'enquête puisqu'il s'agit d'explosifs ainsi que l'a confirmé Roland Hauenstein, porte-parole de cet office.

(ap)

Fig. 43 ELZINGRE, *Bienvenue au foyer pour requérants d'asile*, in : L'Impartial, 30.3.1991.

NIDWALD

EXPLOSION DANS UN FOYER POUR REQUÉRANTS

Attentat raciste

BECKENRIED — La coupe est pleine. L'attentat d'hier, contre un foyer abritant des requérants d'asile, à Beckenried (NW), est le dernier d'une longue série d'incendies criminels et d'actes racistes en Suisse. La bombe, placée contre la façade du foyer, a explosé dans la nuit de jeudi à vendredi, sans blesser personne. L'hypothèse d'un acte issu des milieux d'extrême droite n'est pas exclue.

PAR ELISABETH ECKERT

Il est 3 h 30, hier matin, lorsqu'une déflagration se fait entendre dans le village de Beckenried, au bord du lac des Quatre-Cantons. Cible: le foyer pour requérants d'asile, géré par la Croix-Rouge suisse pour le compte de la commune.

La bombe a été placée par deux inconnus contre la façade ouest de la maison, c'est-à-dire à l'opposé des chambres où dormaient douze requérants d'asile turcs. Si personne n'a été blessé, les vitres ont volé en éclats, les toilettes ont été détruites, le mur extérieur endommagé. Les dégâts s'élevèrent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

MEURTRIER DE SOLEURE



Thérèse Gander, gérante du centre, n'en revient pas: «Aucune menace n'a jamais été proférée contre notre foyer.» Cela dit, l'établissement des douze Turcs ne s'est pas passé simplement: le lieu de leur résidence a jusqu'au bout été tenu secret. Une prudence utile, au regard des attentats criminels commis depuis trois ans contre des foyers de requérants d'asile.

La série noire a commencé le 1er mai 1986 à Vernamiège, au-dessus de Sion, lorsque le bâtiment abritant vingt réfugiés a pris feu. En septembre de la même année, c'est le foyer de Frauen-

feld qui brûle. L'année d'après, à Cham (Zoug), des jeunes masqués, style Ku Klux Klan, tirent au fusil contre un bâtiment pour réfugiés; en 1988, une bottelle remplie d'essence est jetée d'une voiture en marche contre le centre de Schattdorf (UR); celui de Zollikon (ZH) flambe mystérieusement.

Quatre morts

Si, jusque-là, les vies humaines ont été épargnées, l'incendie d'un appartement de Coire, en juillet 89 va causer la mort de toute une famille lamolke. Près de la maison, on retrouve un tract: «Pour une Suisse propre», signifiant Organisation anti-Tamouls.

Ce drame est survenu après dix autres incendies criminels dans la Grisons, dont la destruction d'un entre devant accueillir des requérants à Klosters. Il y a deux semaines, Zurich flambait aussi: le foyer de Rütchenswil, où résident 80 Tamouls, a été incendié. Dégâts: 1,5 million de francs.

Piste extrémiste

Qui en veut aux réfugiés? Mystère. Pourtant, l'an dernier, la police suisse a appréhendé les jeunes masqués de Cham. Son enquête l'a menée jusqu'au tristement célèbre Front patriotique néo-nazi, connu notamment pour avoir tabassé un Tamoul dans un hôtel de Zoug. Cette piste extrémiste est aujourd'hui suivie par la police waldienne. Car l'attentat de Beckenried signifie sans conteste l'escalade de la violence antiréfugiés.

JURA

Fig. 44 CHAPPATTE, *Les vrais et les faux réfugiés !...*, in : La Suisse, 30.3.1991.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1989
A TRAVERS LES CANTONS 9

VALAIS
Sion (027) 22 30 75

SION
Un feu sous toit



Le toit de l'ancien petit séminaire de Sion a été complètement détruit hier. Le feu a pris vers 14 h 30, alors que des ouvriers posaient du carton bitumé. Les flammes se sont rapidement propagées aux poutrelles en bois mais le sinistre a pu être rapidement circonscrit. Les dégâts se montent à plus de 100 000 francs. Ce bâtiment, propriété des sœurs hospitalières, est actuellement désaffecté.

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (038) 24 60 43

FÊTE DES RIVIÈRES
Ils se jettent à l'eau

Savamment inaugurée par une conférence hier soir, la Fête des rivières se poursuit ce week-end autour du Gor du Seyon, près de Neuchâtel. Sensibles à la dégradation des cours d'eau, les organisateurs - dont le WWF - ont mis sur la joie et le plaisir pour renouer les liens distendus entre le public et l'élément liquide. Dimanche, un rallye pédestre et matinal précèdera le retour à la terrasse.

JURA
Delémont (038) 23 27 77

LE DOUBS
Le poisson avant le canoë



Une course de canoë-kayak, prévue pour ce week-end, sur le Doubs entre Soubey et Saint-Ursanne, a été renvoyée. Le débit de la rivière reste trop faible. Une telle manifestation porterait gravement atteinte à la faune et à la flore aquatiques, selon l'inspecteur cantonal de la pêche. D'autant que 60 000 truitelles viennent d'être déversées. Une manière d'éviter que les relations entre pêcheurs et canoëistes ne se détériorent à nouveau.

GENÈVE
Genève (021) 785 91 01

THONÈX
Il s'exhibe!

René S., inculpé d'attentat à la pudeur des enfants, a comparu hier devant la Chambre d'accusation. Le 16 septembre dernier, il s'est exhibé devant quatre enfants dans un bois de la commune de Thonex. Il voulait ensuite commettre des actes contraires à la pudeur... Sa détention a été prolongée de trois mois.

CONTHEY
Guerre aux partis

L'Entente cantonale hors partis avait été créée à Saxon, en automne dernier, dans le but de dépasser «les idéologies partisans et égoïstes». Ce mouvement politique valaisain vient de fonder une nouvelle section à Conthey et annonce la création de sections identiques en d'autres points du Valais. Avec un objectif ambitieux: les prochaines élections cantonales.

FRIBOURG
Fribourg (031) 22 42 17

GRAND CONSEIL
Partis à la caisse

Le député dominicain de Buman (DC, Fribourg) demande par voie de motion que le canton apporte une aide aux partis politiques. Il cite le chiffre de 100 000 francs qui permettraient le versement d'une indemnité fixe à chaque parti et d'une autre proportionnelle au nombre de députés. Si Fribourg rembourse déjà les frais d'impression des listes, il est le seul à ne pas prendre à sa charge leur distribution aux électeurs.

YVERDON-LES-BAINS
Neuchâtelois tués à moto

Le conducteur d'une moto et sa passagère ont perdu la vie jeudi soir sur la route de Sainte-Croix, à la sortie d'Yverdon (lire «Le Matin» d'hier). M. Cyril Arm, 20 ans, et Mlle Géraldine Grandjean-Perronod, 22 ans, tous deux de Neuchâtel, ont été renversés par une automobile française. Sous le choc, la moto a été projetée à 150 mètres et a pris feu. Le conducteur a été tué sur le coup; sa passagère a succombé peu après son hospitalisation.

VAUD
Lausanne (021) 49 48 49

YVERDON-LES-BAINS
Neuchâtelois tués à moto

Le conducteur d'une moto et sa passagère ont perdu la vie jeudi soir sur la route de Sainte-Croix, à la sortie d'Yverdon (lire «Le Matin» d'hier). M. Cyril Arm, 20 ans, et Mlle Géraldine Grandjean-Perronod, 22 ans, tous deux de Neuchâtel, ont été renversés par une automobile française. Sous le choc, la moto a été projetée à 150 mètres et a pris feu. Le conducteur a été tué sur le coup; sa passagère a succombé peu après son hospitalisation.

TREYVAUX
Cyclomotoriste tué

Hier, vers 19 h 30, un automobiliste circulait du centre de Treyvaux vers le Prattet. A la hauteur de la Caisse Raiffaizen, alors qu'il s'apprêtait à dépasser le cyclomotoriste René Risse, âgé de 55 ans, habitant Rossens, ce dernier a bifurqué sur sa gauche. Il ne put être évité. Grièvement blessé, le cyclomotoriste est décédé sur place.

COUVET
Pied déchiqueté

Sur le coup de 7 h 45, hier, un accident du travail est survenu dans une entreprise de Couvet. Un ouvrier âgé de 31 ans était occupé à broyer des cartons quand il a

DELÉMONT
Pépinière d'infirmières

L'École de soins infirmiers du Jura est officiellement inaugurée hier à Delémont: elle a toutefois ouvert ses portes au janvier déjà. Cette institution ne forme pour l'instant que des infirmières assistantes, mais dispensera un enseignement à l'intention des infirmières dès l'automne 1990. L'écote vise à pallier la pénurie de personnel soignant, en offrant de nouvelles possibilités de formation à la jeunesse jurassienne.

SÉCHERESSE
Haïte au gaspillage!

La sécheresse s'aggrave dans le canton du Jura et l'Office cantonal des eaux lance un appel. Il faut, à tout prix, éviter les gaspillages d'eau potable, en renonçant en particulier aux lavages de voitures, arrosages et toute consommation d'eau non indispensables. Plusieurs communes manquent d'eau et certaines doivent même compléter leur approvisionnement au moyen de systèmes précaires.

ARMÉE
Millions en gris-vert

La présence de l'armée dans le canton de Fribourg n'a pas que des aspects négatifs. Elle fournit aussi des emplois. 577 agents et 70 apprentis travaillent pour elle dans le canton, ce qui représente 35 millions de francs de salaires, et presque autant de Fribourgeois sont employés pour l'armée hors du canton. S'y ajoutent 6 millions de sous-traitance à des entreprises privées et à des travailleurs à domicile.

LAUSANNE
Pointe contre le DAR

La sort d'une famille anglaise, menacée d'expulsion, fait l'objet d'une vive polémique à Lausanne. Le chef de famille, membre de l'Unité, s'est vu refuser le statut de réfugié, car le DAR (délégué aux réfugiés) doute de l'authenticité d'un mandat d'arrêt contre l'intéressé publié dans la presse anglaise. Les défenseurs du requérant stigmatisent une «méfiance érigée en principe de travail, au péril de la vie d'êtres humains».

Vivez la légende avec
FERRARI FORMULA



fonjallaz oetiker sa
grand port 2 bis — grand-st-jean 5
lausanne tél. 311 25 25

Attentat de Beckenried
BARRIGUE CE MATIN



La police annonce. Adèle pour trouver un grand petit locataire. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Fig. 45 BARRIGUE, *Attentat de Beckenried*, in : Le Matin, 30.3.1991.

MERCREDI 5 AVRIL 1989

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

BOUTIQUE
Piff Nôme
Passage Superno - SION
NOUVEAU CHEVIGNON

Burberry's
OF LONDON
Ferrero 11f
MODE MASCULINE
Place du Midi, Sion

J.A. - 1950 SION 1 - 22^e ANNÉE - N° 79

NFA
QUOTIDIEN
☎ (027) 23 30 51
Service abonnements:
☎ (027) 23 43 55 - 23 43 56
Publicité: Publicitas Sion
☎ (027) 21 21 11
1 fr. 20

Asile: une autre politique

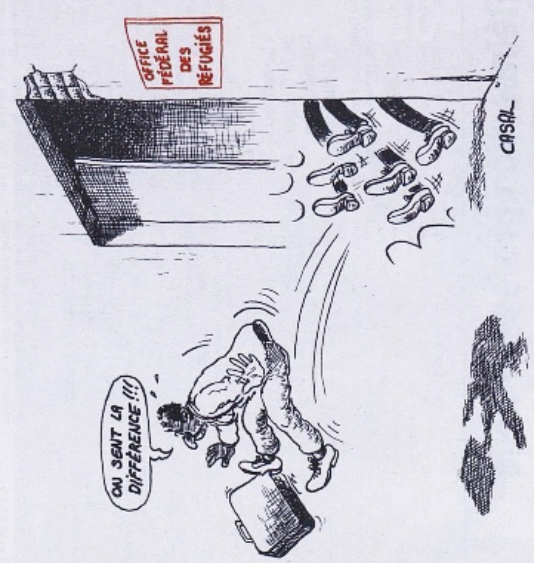
5000 requêtes déposées jusqu'à fin mars, cette année 1989 risque de pulvériser des records de 16 700 demandes d'asile de 1988. Pour la première fois, selon le conseiller fédéral Arnold Koller, la barre des 20 000 pourrait être franchie. Aussi les propositions du groupe de réflexion pour « une nouvelle stratégie de la politique des années 90 en matière d'asile, ont-elles été accueillies avec un vif intérêt, hier, à Berne.

Politique d'asile et politique des étrangers ne doivent pas être considérées plus longtemps comme des domaines séparés. Il faut pratiquer globalement une véritable politique d'intégration, amplifier l'engagement international de Suisse, notamment auprès de pays qui ne sont pas encore introduits dans le régime de l'asile, introduire une procédure simplifiée pour les personnes provenant de régions en guerre. Il faut enfin transformer en un véritable office fédéral le poste de délégué aux réfugiés, vu le caractère durable et permanent de cette activité.

Sur un plan général, le groupe de réflexion, institué en son temps par Mme Elisabeth Kopp, arrive à la conclusion qu'il faut inscrire la politique d'asile dans celle de l'immigration. Le Conseil fédéral pourrait fixer tous les deux ans deux valeurs limites: le nombre d'immigrants qui convient d'admettre en fonction de la population suisse et le nombre de réfugiés que la Suisse pourrait accueillir à titre temporaire.

Refugiés et requérants admis seraient ainsi répartis de la première liste, comme les étrangers bénéficiant de permis annuels et d'établissement, alors que les demandeurs en attente de décision seraient répartis, comme les étrangers, au même titre que les travailleurs saisonniers et les frontaliers.

Ce genre de solution, qui doit faire



l'objet d'une large consultation, permettrait de cerner plus précisément qu'aujourd'hui le phénomène des réfugiés économiques. Le problème des demandeurs turcs (58% des requêtes en 1988) pourrait, selon les experts, être partiellement résolu par l'octroi d'une autorisation de travail de courte durée. Le dépôt de ces conclusions va relancer largement le débat sur l'asile. Pour l'heure, les réactions des partis politiques sont nuancées. La gauche affiche

déjà sa méfiance alors que les partis bourgeois considèrent prudemment ce pavé de 150 pages comme une base de discussion.

Celle-ci est donc ouverte. Des propositions concrètes du Conseil fédéral sont promises pour la fin de l'année. Il sera grand temps, depuis le vote de 1987, ce lançant problème de la politique d'asile n'a fait que croître et empirer.

PD

Un nouveau vin rouge valaisan Le mérode

Dans le silence et le secret de sa cave, un jeune oenologue valaisan, Hervé Fontannaz, a élaboré un nouveau vin rouge, à nul autre pareil, issu de quatre cépages du terroir valaisan.

Chercheur passionné, Hervé Fontannaz est animé d'une ambition dont le Valais viticole ne peut que se réjouir: donner au canton une place de choix dans le très haut de gamme mondial. La voie est tracée, Ferfort doit être poursuivi. Le Valais n'a qu'à réussir. Le message n'est pas un plédoyer pro domo: il émane d'experts français, et n'en recèle que plus de valeur.

25



Fig. 46 CASAL, On sent la différence !!!, in : Le Nouvelliste, 5.4.1989.

SE **INFORMATIONS SUISSES** MERCREDI 5 AVRIL 89 37

CONTRÔLER L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS

Experts percutants



Les partis réagissent

BERNE (ATS) — A peine sorti de presse, le rapport sur la politique d'asile suscite déjà les réactions des partis et de quelques organisations. Mais les prises de position sont prudentes.

Le Parti socialiste (PS) est le seul à sortir quelque peu de la réserve en s'opposant clairement à l'amalgame de la politique de l'immigration et de la politique de l'asile. Celle-ci doit rester fondée sur les principes humanitaires traditionnels de la Suisse, alors que la politique de l'immigration est malheureusement dictée par les besoins de l'économie.

La position du Parti démocrate-chrétien (PDC) est un peu plus nuancée: pour lui, mêler l'immigration et l'asile est problématique et pourrait avoir des conséquences négatives pour les deux groupes d'étrangers.

Même son de cloche de la part du Parti radical-démocratique (PRD), qui considère que la nouvelle stratégie en matière d'asile doit s'orienter notamment en fonction des obligations humanitaires de la Suisse et du renforcement des droits de l'homme et des actions en faveur du maintien de la paix.

Questions ouvertes

Pour l'Union démocratique du centre (UDC), le rapport, qui fait une bonne analyse des raisons des mouvements migratoires dans le monde, laisse beaucoup de questions ouvertes.

L'Alliance des indépendants (AdI) pour sa part constate le manque de consensus qui a entouré la deuxième révision de la loi sur l'asile et 'spère qu'il pourra enfin être trouvé.

L'Office central suisse d'aide aux réfugiés (Osar) se contente d'assimiler le rapport à une bonne base de discussions.

JURA

MENACES À BELFOND

Réfugiés condamnés

Frc.

BERNE — La politique d'asile que mène actuellement la Suisse n'est plus l'instrument adéquat pour contrôler ce phénomène. Preuve en est que la grande majorité des demandeurs d'asile cherche non pas un refuge mais du travail. Aussi, un groupe d'experts mandatés par le Conseil fédéral propose-t-il de transformer cette politique ponctuelle en une politique globale de migration.

PAR WALTER FRÖELICH

lui des étrangers installés provisoirement. Les réfugiés reconnus entreraient dans la première catégorie alors que les demandeurs d'asile seraient une partie de la deuxième.

Donc, si le nombre de demandeurs d'asile dépassait le nombre prévu dans une planification bisannuelle, ce serait au détriment des autres étrangers non permanents, c'est-à-dire essentiellement des saisonniers. Une disposition, qui, on l'imagine, risque d'être fort peu goûtée par l'économie.

La fin du délégué

Les experts font encore d'autres propositions, plus pratiques celles-là. Par exemple, de prévoir un statut spécial pour les demandeurs d'asile provenant de régions en guerre. Ces personnes seraient accueillies provisoirement et en vertu d'une procédure simplifiée.

L'actuel service du délégué aux réfugiés devrait, toujours selon les experts,

être remplacé par un office des réfugiés. De même, il conviendrait d'examiner la possibilité de créer une instance de recours totalement indépendante de l'administration fédérale. C'est là une revendication fort ancienne des comités prenant la défense des demandeurs d'asile.

Effectif renforcé

En outre, pour réduire le grand nombre de demandes en souffrance (environ 20 000), les experts proposent de renforcer l'effectif du personnel chargé de traiter ces requêtes. Autre suggestion pour rattraper ce retard: offrir aux demandeurs turcs la possibilité d'un bref séjour en Suisse à condition qu'ils retirent leur demande.

Le Conseil fédéral s'est jusqu'ici contenté de prendre acte de ces propositions. Il ouvrira prochainement une vaste procédure de consultation avant de se déterminer sur la marche à suivre.

Fig. 47 CHAPPATTE, *Il faut changer notre politique d'asile!* in: La Suisse, 5.4.1989.

Tous dans le même bateau

Vers une politique globale de l'asile et des étrangers

Peter Arbenz passera-t-il au grade de délégué à l'immigration? Pour faire face au problème de l'asile, un groupe d'experts fédéraux propose de lier l'admission des réfugiés à la politique générale vis-à-vis des étrangers. On fixerait ainsi globalement le nombre d'étrangers admis en Suisse.

C'est la principale proposition de la «Stratégie pour les années 90» soumise au Conseil fédéral, avec l'accroissement de notre aide au tiers monde et la reconnaissance des «réfugiés de la violence».

«Il n'a pas été possible de maîtriser vraiment la situation de l'asile ces dernières années», a avoué le nouveau chef du Département de justice et police, M. Arnold Koller, et il n'y a pas de consensus de la population autour de la politique actuelle.

C'est un des buts du groupe de réflexion, dont le rapport était présenté hier, que de dégager une politique qui permette de rallier à nouveau l'ensemble de la population. Alors que l'on s'attend à un record en matière de demande d'asile cette année, de l'ordre de 20.000. Et que les migrations seront le problème numéro 1 de la fin du siècle.

Le groupe d'experts mis en place par Mme Elisabeth Kopp et présidé par Peter Arbenz a remis ses réflexions au Conseil fédéral, qui les a déjà examinées. Une procédure de consultation auprès des partis et des diverses associations a été lancée et se terminera à la fin du mois d'avril. Par la suite, le Conseil fédéral pourra proposer diverses modifications de la loi sur l'asile, de la loi sur les étrangers ou même de la Constitution.

Bref, la nouvelle politique d'asile pourrait attendre encore trois ans.

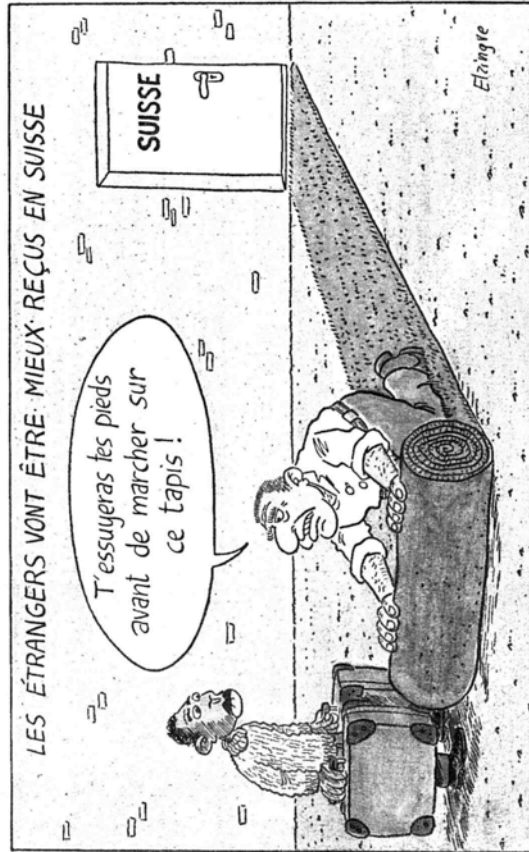
MIGRATIONS SUD-NORD

Premier constat des experts: le problème de l'asile s'inscrit dans le cadre des relations Nord-Sud et du phénomène mondial des migrations. Une quinzaine de millions de personnes sont considérées comme réfugiées, de par le monde. En 1988, on a en-

De notre rédacteur à Berne
Yves PETIGNAT

registré 240.000 demandeurs d'asile en Europe, dont une centaine de milliers en Allemagne et 16.000 en Suisse, qui se trouve en tête des pays d'accueil. 58 % étaient Turcs.

Intervenir d'abord à la source. Le groupe de réflexion estime qu'il faut améliorer la condition politique (droits de l'homme, statut des minorités) et économique dans les pays de provenance. Plus d'engagement de la coopération technique et de l'aide humanitaire, mais aussi une politique étrangère plus vigoureuse à l'égard des gouvernements répressifs. Avec au besoin des mesures comme l'inter-



diction d'exportation d'armes. Autre aide à améliorer, le soutien aux premiers pays d'accueil, Thaïlande, Pakistan, Soudan.

DÉLÉGUÉ AUX MIGRATIONS

Sur le plan interne, le groupe propose d'intégrer la politique d'asile à la politique des étrangers, notamment en créant un délégué aux migrations. L'attitude de la population face aux réfugiés est déterminée par le nombre total des étrangers et les besoins de notre économie, admet le groupe de travail.

Comme la pression migratoire va augmenter, régions tout le problème en même temps.

Tous les deux ans, gouvernement ou parlement fixeraient le nombre total d'étrangers admis au titre de résidents permanents ou temporaires.

VICTIMES DE LA VIOLENCE

En fonction des départs et des modifications de statut, on pourrait alors déterminer le nombre d'immigrants de chaque catégorie. En matière de politique d'asile, on trouverait trois contingents: les réfugiés reconnus selon la définition actuelle (persécution individuelle), les réfugiés victimes de la violence (guerre civile, minorités ethniques, victimes de séismes ou de famines) admis à titre provisoire

et les cas humanitaires, à l'exemple des contingents de boat people.

Le groupe propose enfin de simplifier la procédure d'asile et de l'accélérer, de prévoir l'octroi d'un permis de deux ans, non renouvelable, aux ressortissants contre le retrait de leur demande d'asile, mais sans retour de statut familial. On envisage aussi d'instituer les services du délégué en office fédéral et de restructurer le service des recours.

Mais, a prévenu Arnold Koller, il ne faut pas se faire d'illusions, il faudra affronter encore longtemps les situations conflictuelles.

Y. P.

Fig. 48 ELZINGRE, *Les étrangers vont être mieux reçus en Suisse*, in : L'Impartial, 5.4.1989.

Le fossé

que les frontières sont trop ouvertes l'empêche. Une limitation s'impose-t-elle donc? Les avis sont très partagés et argumentés polairement entre les deux extrêmes. Le sondage indique par ailleurs un net refus de sélectionner les réfugiés en fonction de leur appartenance culturelle. Une forte tendance se dégage en outre pour que les requérants soient autorisés à travailler.

Quelles conclusions l'Institut zurichois tire-t-il de cette enquête? Première remarque: un changement de cap de la politique d'asile présuppose un vaste travail d'information. Les opinions sont très polarisées: les jeunes, les citadins, les ecclésiastiques et les gens de gauche qualifient la politique actuelle de trop peu ouverte. En revanche, les personnes âgées, vulnérables économiquement, sans formation supérieure, voyant généralement à droite se prononcent en faveur de la politique actuelle restrictive. Ce deuxième groupe est prédominant.

R. S.

Origine	Cas traités par le délégué aux réfugiés en 1986	Taux d'admission
Turquie	4997	5%
Sri Lanka	763	4%
Chili	460	5%
Pakisthan	389	3%
Inde	361	1%
Iran	249	30%
Pologne	247	10%
Argo	214	0%
Yougoslavie	203	9%
Vietnam	184	51%
Liban	176	0%
Roumanie	173	21%
Hongrie	162	1%
Tchécoslovaquie	156	11%
Ethiopie	124	15%
Banladesh	121	0%
Zaire	121	1%
Total	9524	7%

Où va la politique d'asile?

Débat public à Genève
Ce soir Uni U 20 h.

En rouge, les pays dont les taux d'admission est le plus élevé.

Septicisme

Le groupe est satisfait de voir les services de Peter Arbenz transformés en office fédéral et qualifie le rapport de précieuse base de discussion. A son avis, le fait de mêler la politique d'immigration à la politique d'asile pourrait avoir des conséquences négatives pour les deux groupes d'étrangers.

Le Parti radical se déclare content du rapport, car la Suisse a besoin d'une nouvelle stratégie. Améliorer la situation dans les pays d'origine des requérants exige toutefois une action internationale concertée.

L'Union démocratique du centre (UDC) estime que l'analyse du groupe de réflexion est bonne, mais qu'elle ne répond pas à de nombreuses questions. Pour l'UDC, il faut avant tout diminuer la montagne de demandes en suspens et appliquer la loi de manière conséquente.

L'Office central suisse d'aide aux réfugiés est persuadé que le rapport constituera une bonne base de discussion pour mettre la politique d'asile du futur au point.

Coordination Asile Suisse regrette par contre que le groupe interdépartemental n'ait pas profité de l'occasion pour analyser la politique d'asile dans une vaste politique des droits de l'homme. La stratégie pour les années 90 repose sur le rejet des pays du tiers monde, à son avis.

Raphael SABORIT

Un nouveau système

Les réfugiés reconnus, les requérants acceptés provisoirement et les cas humanitaires seraient inclus dans la catégorie «population résidente permanente» avec les permis «B» et «C». Les requêtes d'asile en souffrance seraient incluses pour leur part dans la catégorie «population résidente non-permanente» avec les frontaliers et les saisonniers.

Contexte Nord-Sud

Quels sont les points forts du rapport présenté hier à Berne? L'analyse met l'accent sur les migrations Sud-Nord. Le Conseil fédéral recommande au Conseil fédéral un engagement accru dans la lutte contre les causes profondes des migrations (droits de l'homme, bons offices suisses à l'étranger, coopération au développement, soutien au HCR) et dans l'aide aux pays de premier asile.

Création d'un office fédéral des réfugiés

Quelles seront les conséquences de la restructuration de la politique des migrations? Le poste et le service de Peter Arbenz (délégué aux réfugiés) seront supprimés et remplacés par un office fédéral des réfugiés.

Stabilisation prioritaire

Même son de cloche à l'UDC qui estime que la future politique en matière d'immigration ne résoudra aucun problème actuel. En matière de politique à l'égard des étrangers, les syndicats continuent de penser que la stabilisation de la population résidente est prioritaire.

Fig. 49 PIERRE REYMOND, *La Confédération veut tendre la perche à l'immigration*, in : La Tribune de Genève, 5.4.1989.

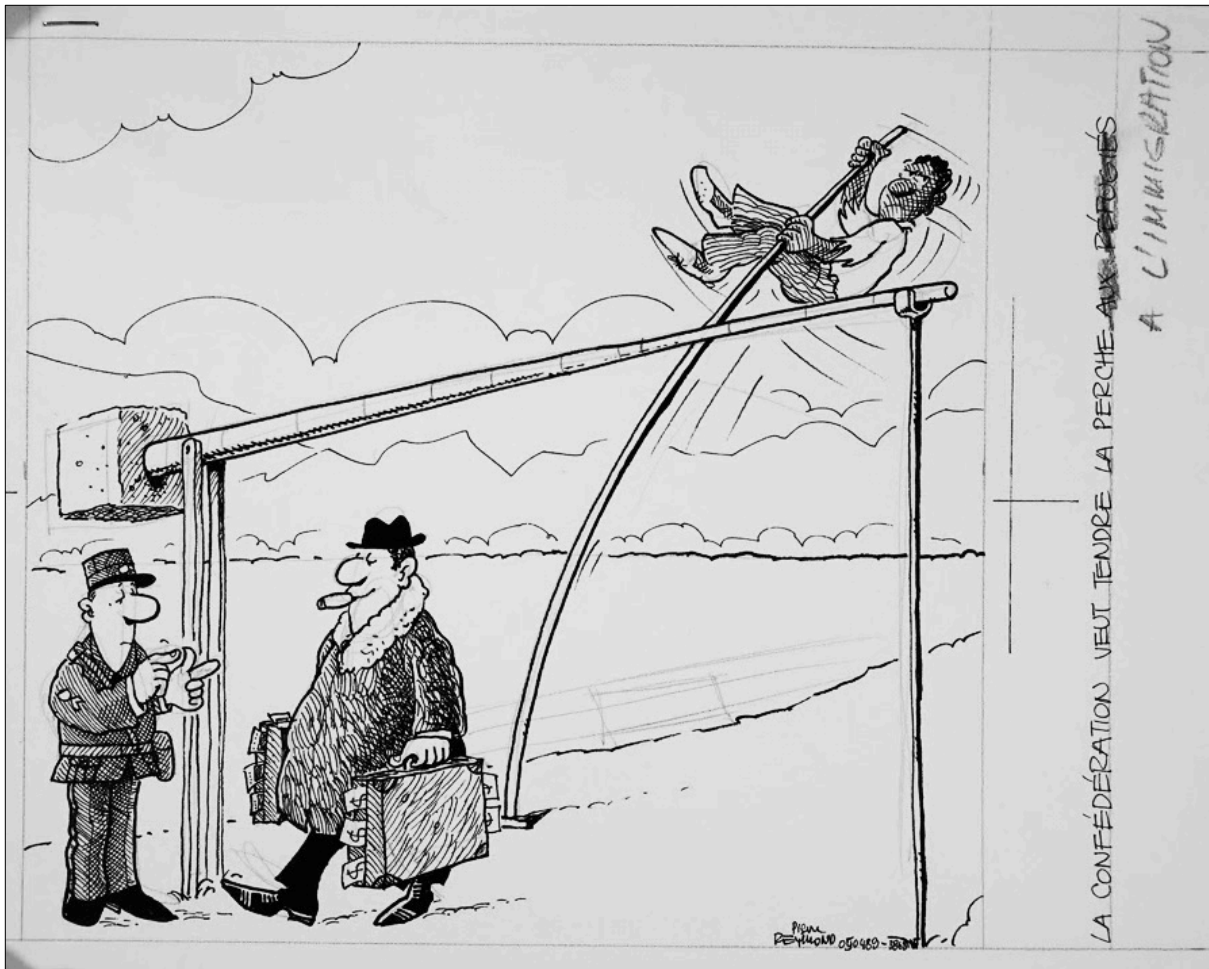


Fig. 50 PIERRE REYMOND, *La Confédération veut tendre la perche aux réfugiés*, in : *La Tribune de Genève*, 5.4.1989.

fondé à Lausanne en 1762

24 heures

GRAND QUOTIDIEN SUISSE

Claude Nicollier sur orbite



En raison des fissures constatées sur la navette «Discovery» en février dernier, l'astronaute vaudois Claude Nicollier ne devrait décoller que le 26 juin 1992, et à bord d'«Atlantis». Hier à Lausanne, il a détaillé le programme de la future mission STS-46. PAGE 17

CLANDESTINS KURDES ARRÊTÉS À BERNE

L'expulsion imminente

● Les 14 Kurdes interpellés jeudi à Berne à l'issue d'une conférence de presse organisée par l'abbé Koch se trouvent, pour la plupart dans l'abri de protection civile de Giswil (OW). Ils ne seront pas expulsés avant dimanche ou lundi, assure le Conseil d'Etat obwaldien, qui confirme ce qu'il considère comme une manipulation des réfugiés à des fins de «provocation politique».

Le gouvernement obwaldien compte obtenir des garanties pour que le retour en Turquie se fasse dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Selon le pasteur Pierre Genton, vice-président de la Fédération des Eglises protestantes, qui était présent jeudi à Berne: «Tout le monde est perdant dans cette affaire, mais en premier lieu les Kurdes.» PAGE 11



24

Retrouver

Fig. 51 BURKI, *Voie suisse*, in : 24 Heures, 4.5.1991.

La Suisse refoulera les Kurdes

Réactions d'indignation à l'arrestation des requérants

OPINION

L'abîme

Pour s'indigner, on a autant de temps que pour maudire ses juges: vingt-quatre heures.

C'est fait. La presse a, hier, largement reflété la douloureuse surprise d'une partie des Suisses après l'épisode en deux volets du 70^e officiel.

Côté cour, des discours, et plus souvent insignifiants, et une sottise qui aurait mérité un meilleur sort, puis une grande bouffe ne devant rien à la gastronomie. Côté jardin, la sale besogne de policiers zélés à l'excès, utilisant le martèlement là où les pincettes auraient suffi. De la belle ouvrage en vérité, que le chef du Département fédéral de justice et police a couverte de ses pitoyables propos.

Tout ce colère tombée, restent l'écoeurement et le dégoût. Les actes ont dévoilé ce que cachait les mots. Pour les micros et les stylos, coulait à pleins flots l'émotion devant les misères du monde. On arborait la Croix-Rouge en sautoir et on jetait bruyamment des pièces dans l'escarcelle de la Chaîne du Bonheur!

Voyez, Messieurs Dames, comme nous sommes charitables! Ouh, la Suisse est généreuse. A condition, toutefois, que les gueux ne frappent pas à la porte. Les bons Kurdes sont les Kurdes persécutés par Saddam Hussein et parqués dans des camps. Les mauvais sont victimes de la répression turque - temporairement adoucie - et ils demandent l'a-

traîtiés. L'avocat mandaté par le groupe de soutien aux Kurdes avait auparavant déclaré que les deux requérants incarcérés à Sarmen étaient détenus dans des conditions déplorables.

Des entretiens entre le directeur de l'Office fédéral des réfugiés Peter Arbenz et les autorités obwaldiennes ont commencé hier à Sarmen afin de trouver un mode d'expulsion «aussi humain que possible», selon un porte-parole du DFJP. Cette formule signifie que les Kurdes seront accompagnés par des représentants des œuvres d'entraide. La date de l'expulsion n'a pas été fixée. Les protestations contre les autorités se sont par ailleurs poursuivies.

Une grande partie des Kurdes arrêtés jeudi à Berne lors d'une rencontre avec des représentants des Eglises ont été installés dans des locaux de la protection civile à Giswil (OW), selon un communiqué du gouvernement obwaldien. Au moins deux d'entre eux étaient toutefois encore incarcérés hier matin à Sarmen, a indiqué un avocat suite à une visite dans le bâtiment de la police.

Quatorze Kurdes ont été arrêtés jeudi à Berne, selon la police obwaldienne. Selon le groupe s'occupant des Kurdes de Flüeli-Ranft, deux femmes kurdes ont échappé à l'arrestation car elles se trouvaient au premier étage du bâtiment lors de l'intervention de la police bernoise. Le gouvernement obwaldien a assuré que les Kurdes sont bien

vendredi devant le bâtiment de police où se trouvaient les Kurdes et exige de pouvoir les accompagner en cas d'expulsion. Selon la Radio allemande, la conseillère nationale Angeline Fankhauser (ps/BL) a été acceptée comme coordinatrice dans cette affaire aussi bien par le Conseil fédéral que par les œuvres d'entraide, ce que n'a pas confirmé le DFJP.

Le gouvernement obwaldien rappelle qu'une partie de ces requérants sont turcs sans ascendance kurde ou Kurdes n'ayant jamais vécu dans la partie kurde de Turquie. L'Office fédéral des réfugiés a réaffirmé qu'ils pouvaient être renvoyés sans courir de danger particulier.

NE PAS TARDER

Selon le porte-parole du DFJP Joerg Kistler, il n'est pas possible de suspendre les expulsions. Le chef du DFJP Arnold Koller a affirmé lors d'entretiens avec des évêques, le président du Conseil national Ulrich Bremi et une délégation du ps que les autorités fédérales feraient en sorte que les renvois soient humains et accompagnés. Les modalités exactes ne sont pas encore arrêtées et demeurent de la compétence des autorités obwaldiennes. Joerg Kistler a laissé clairement entendre que les expulsions ne devaient pas trop tarder.



Parmi les très nombreuses prises de position et réactions adressées jeudi et hier suite à l'arrestation des Kurdes, une majorité d'entre elles demandent que les autorités renoncent à leur expulsion. Alors que la gauche, les Verts, les œuvres d'entraide et les Eglises ont manifesté leur colère et leur indignation, le Parti radical suisse a déploré l'utilisation des Kurdes turcs à des fins politiques et a exprimé ses doutes quant à la bonne volonté de ceux qui prétendent venir en aide aux réfugiés. Quant au ps, il s'est dit «scandalisé» par la manière employée jeudi à l'encontre des familles kurdes de Flüeli-Ranft. Les socialistes ont demandé à Arnold Koller de renoncer à leur expulsion et de leur accorder un asile temporaire en Suisse. (afp)

Fig. 52 ELZINGRE, *Vous n'avez pas honte...*, in : L'Impartial, 4.5.1991.

SAMEDI 4 MAI 1991 • TOU

SUISSE

REQUÉRANTS D'ASILE D'OBWALD

Expulsion inévitable

SARNEN — « L'expulsion des requérants d'asile arrêtés jeudi est inévitable. » Les autorités ne sont pas revenues, hier, sur leur décision de renvoyer les familles kurdes et turques d'Obwald. La détresse humaine n'émeut pas la loi. Mais leur rapatriement se fera dans de bonnes conditions: ils seront accompagnés.

PAR CATHERINE DUBOULOUZ

Refusant désespérément de quitter la Suisse, les requérants d'asile kurdes et turcs de Flüeli-Rarft vivaient dans la clandestinité depuis le 15 février, date d'expiration de leur délai d'expulsion. Depuis jeudi soir, ils sont entre les mains de la police cantonale d'Obwald.

Loi à respecter

Leur brutale arrestation a eu lieu jeudi à Berne, dans la paroisse où se déroulait une rencontre clandestine avec des représentants des Eglises nationales suisses. Le soir même, la police bernoise a remis les 14 personnes appréhendées — cinq hommes, deux femmes et sept enfants — aux forces de l'ordre obwaldiennes. Elles sont détenues dans un abri de la protection civile de Giswil.

Pour éviter l'expulsion, des membres du groupe de soutien aux requérants ont longuement discuté hier avec Peter Arbenz, directeur de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) et une délégation des autorités d'Obwald. Lesquelles sont chargées de la douloureuse tâche de renvoyer les réfugiés à leur misère. Mais le Conseil d'Etat obwaldien n'a pas plié: « Au vu de l'illegalité de leur

situation, l'expulsion était inévitable. » Ici, comme à Berne, l'affaire est entendue. Ces candidats n'ont pas droit à l'asile politique, leur renvoi est sans danger, il faut respecter la loi.

Pas de séparation

Le groupe de soutien a pourtant obtenu que les requérants puissent être accompagnés par des amis et des représentants de l'ODR, lors de leur rapatriement en Turquie. Pour s'assurer que réellement, ils ne courent pas de danger, trouvent un logement et soient réintégrés. En outre, les familles ne seront pas séparées.

« Nous voulions trouver une solution de renvoi digne et humaine », précise Jörg Kistler, porte-parole du Département fédéral de justice et police. Ce renvoi aura lieu d'ici quelques jours, peut-être dès lundi.

Reste que les ex-requérants d'asile d'Obwald vivent un véritable drame humain. Sur leurs visages, se lit toute la détresse du monde. En quittant la Turquie, il y a deux ou trois ans, ils ont tout perdu, la Suisse est devenue leur patrie. Comment rester insensible à cela ? Comment accepter une stricte application de la loi ? La situation est déchirante.

C.Dz

Fig. 53 CHAPPATTE, *Chaîne du Bonheur*, in : La Suisse, 4.5.1991

VENDREDI 3 MAI 1991
7

VALAIS
Sion (027) 22 33 78

CHAGALL À MARTIGNY
Un tabac!
Le 100 000^e visiteur de l'exposition Chagall a franchi hier la porte de la Fondation Gianadda à Martigny. Il s'agit d'un couple de Zurichois venu tout exprès en Valais pour admirer les œuvres de la période russe de Marc Chagall, œuvres provenant de neuf musées et de plusieurs collections privées d'URSS. La fréquentation de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 juin (de 10 à 18 heures), est considérable: plus de 1500 personnes par jour.

DEMAIN L'EUROPE
Valais prévoyant
Le Conseil d'Etat va créer 11 groupes de travail pour analyser les répercussions de l'intégration européenne sur le canton. Transports et communications, santé publique, marchés publics, lex Friedrich, protection de l'environnement, marché du travail, etc. sont quelques-uns des aspects soumis à la sagacité de ces groupes de travail. Qui devront également prendre en compte l'éventualité d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.

DELALAY
V'là le bon



Assez déçu, le conseiller aux Etats valaisan Edouard Delalay quand le Conseil fédéral lui a répondu mardi que le prolongement du TGV jusqu'à Sion ou Brigue coûterait plus cher qu'il ne rapporterait. Nouvelle déception hier quand il ne s'est pas reconnu dans le portrait publié par «Le Matin». Qu'il se rassure: il n'a pas tellement changé, c'est votre quotidien favori qui s'était emmêlé les pincesaux...

GENÈVE
Genève (022) 732 81 81

GAFFITI
Ça «tague» ferme



Plus de soixante plaintes pour dommage à la propriété ont été déposées cette année, rien que pour la ville de Neuchâtel, suite aux débordements d'activité des graffiteurs. Les petits «taggers» s'attaquent aussi bien aux immeubles qu'aux véhicules et même à une automotrice de la BN. L'enquête suit son cours, mais la police a déjà identifié et confondu plusieurs coupables, tous mineurs.

AGRESSION
Klosque dévalisé
Un très jeune voyou a célébré à sa façon la fête du Travail. Mercredi, vers 16 h 30, il a braqué la vendeuse du kiosque des Poudrières, à Neuchâtel. Sous la menace d'une arme de poing, il l'a obligée à lui remettre le contenu de la caisse et une grande quantité de pièces de cinq francs contenues dans deux pochettes. Puis il a pris la fuite en compagnie d'un complice d'une quinzaine d'années. Les deux larrons courent toujours.

LAUSANNE
Chiffres rouges
A l'instar d'autres grandes villes suisses, les comptes 1990 de la Ville de Lausanne, publiés hier, n'incitent pas à la gaieté. Le déficit du compte de fonctionnement atteint 32 millions, avec 928 millions aux charges et 896 millions aux revenus. 85% des dépenses sont des dépenses liées, ce qui laisse à la Municipalité une marge de manœuvre assez mince. L'insuffisance d'auto-financement est de 134 millions, pour des investissements qui se sont élevés à 183 millions. L'amortisation, par rapport au budget, est de 27 millions.

INCIDENT À DORIGNY
Vilaine négligence



La Fête de la Musique du 700^e, à l'Université de Dorigny, a failli commencer par un véritable requiem, en raison d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Mercredi soir, lors de la répétition générale, les gradins sur lesquels étaient installés les 150 chanteurs du Chœur universitaire lausannois se sont soudain écroulés. Heureusement, personne n'a été blessé. En cause: la négligence de l'entreprise qui a monté les estrades à la hâte. Le concert aura finalement lieu à la Grange, ce soir à 20 h 30.

FRIBOURG
Fribourg (026) 5 18 18
Fribourg (026) 22 42 17

MONTBOVON
Tragique sortie de classe
Un écolier est décédé hier après midi après avoir chuté d'un train sur la ligne du MOB. Le drame, encore inexpliqué, a eu lieu vers 14 h. Une classe suisse allemande était en biplace entre Montbovon (FR) et Les Avants (VD). Arrivés à Allières (FR), les responsables constataient qu'un jeune Turc de 16 ans manquait à l'appel. Un hélicoptère de la REGA a aussitôt effectué des recherches. Et l'adolescent a été retrouvé mort un km environ après Les Sciemes-d'Albeuve.

UNI DE FRIBOURG
Journée de l'Europe
L'Université fribourgeoise accueillait hier soir la traditionnelle commémoration de la Journée de l'Europe. Sous le titre «Mentalités et attitudes suisses face à l'intégration européenne», et sous le signe du 700^e, une table ronde réunissant des personnalités politiques et universitaires traitait de ce sujet, ô combien actuel. Deux manifestations prolongeront cette Journée de l'Europe. Le 3 mai, un colloque sur «l'état des négociations économiques de la Suisse au printemps 1991», et le 6 mai un colloque bilingue des géographes sur «l'espace suisse et l'espace européen».

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (020) 24 64 43

ÉGLISE RÉFORMÉE
Bienvenue aux vocations tardives
En prévision d'une nouvelle pénurie pastorale à la fin de la décennie, l'Eglise réformée neuchâteloise rep...

JURA
Delémont (068) 22 27 77

TRANSJURANE
Delémont contourné: le choix est fait



L'ingénieur cantonal André Vnizat a levé le voile sur le contournement de Delémont par la Transjurane et le tracé choisi jusqu'à la frontière du Jura méridional. Seulement 52% des 8100 mètres seront à ciel ouvert. Sept œuvres d'art seront construites: trois tunnels, deux viaducs, un passage sous voûte et le pont. Cette dernière phase de la N 16 ne sera pas opérationnelle avant l'an 2000. L'ouverture de la liaison Porrentruy-Delémont est prévue en 1996.

LA ROMANDIE
CeMatin

LAUSANNE
Lausanne (021) 66 46 46

REQUÉRANTS À LOGER
Attention aux prix
Tous les jours dans le canton, 25 requérants d'asile doivent trouver un toit. L'AVLOCA craint que des propriétaires n'en profitent et fassent monter les prix. La Croix-Rouge – souvent critiquée, qu'elle loue des appartements chers ou non – vient donc de rencontrer et faire signer une politique générale plus attentive en ce qui concerne les loyers proposés, et de prendre davantage de renseignements.

LAUSANNE
Chiffres rouges
A l'instar d'autres grandes villes suisses, les comptes 1990 de la Ville de Lausanne, publiés hier, n'incitent pas à la gaieté. Le déficit du compte de fonctionnement atteint 32 millions, avec 928 millions aux charges et 896 millions aux revenus. 85% des dépenses sont des dépenses liées, ce qui laisse à la Municipalité une marge de manœuvre assez mince. L'insuffisance d'auto-financement est de 134 millions, pour des investissements qui se sont élevés à 183 millions. L'amortisation, par rapport au budget, est de 27 millions.

INCIDENT À DORIGNY
Vilaine négligence



La Fête de la Musique du 700^e, à l'Université de Dorigny, a failli commencer par un véritable requiem, en raison d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Mercredi soir, lors de la répétition générale, les gradins sur lesquels étaient installés les 150 chanteurs du Chœur universitaire lausannois se sont soudain écroulés. Heureusement, personne n'a été blessé. En cause: la négligence de l'entreprise qui a monté les estrades à la hâte. Le concert aura finalement lieu à la Grange, ce soir à 20 h 30.

JURA Bernois
Bienne (032) 23 93 90

BIENNE
Parcs à facturer
Renchérir les parcimètres, c'est bon pour les finances biennoises! Mais pourquoi maintenir la gratuité des places de stationnement réservées aux fonctionnaires? L'expert automobile Ernst Hügli y voit un privilège: il réclame une égalité de traitement, sous la forme d'un loyer mensuel de cent francs facturé aux utilisateurs des parcs de l'administration, même si leurs voitures privées sont parfois utilisées pour le service. Les autorités locales s'opposent à cette idée, de peur de voir les fonctionnaires se rabattre sur les places publiques.

ARTISTE DIFFAMÉ
L'œuvre d'un demi-fou
Le peintre français Archigoule, domicilié à Genève, a obtenu la condamnation pour diffamation d'un Genevois qui l'avait traité «d'esecro protégé par la justice». Le diffamateur a été condamné par le Tribunal de police de Genève à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. L'artiste ne cache pas sa satisfaction: «Ce jugement prouve que j'ai été la victime d'un homme malhonnête ou d'un demi-fou.»

GENÈVE
AFFAIRE MOON
Un point d'acquis!
L'ex-journaliste de La Suisse et la présidente de la Communauté suisse de travail contre les cultes destructeurs, pourront finalement apporter la preuve de la véracité de leurs allégations, dans le procès en diffamation qui les oppose à la secte Moon. Ainsi en a décidé le Tribunal de police de Genève. La date du procès proprement dit n'est pas encore fixée. Ce pourrait être avant l'été.

LOLITA EN JUSTICE
Dur, dur de choisir



Lolita Morena victime de son succès. Demain soir, elle doit à la fois commenter le Grand Prix Eurovision de la chanson pour la Télévision romande et animer le Bal du Printemps organisé par le Montroux-Palace. Comme elle n'a pas le don d'ubiquité, Lolita a choisi la télévision. Furieux, les Montroux-Palace, qui l'avait engagée en premier, a saisi hier le Tribunal de première instance de Genève pour qu'il la contraigne à animer son bal. En vain: la «contrainte de comportement» n'est pas possible. En revanche, le Montroux-Palace pourrait engager une procédure en dommages-intérêts.

VALAIS
Sion (027) 22 33 78

CHAGALL À MARTIGNY
Un tabac!
Le 100 000^e visiteur de l'exposition Chagall a franchi hier la porte de la Fondation Gianadda à Martigny. Il s'agit d'un couple de Zurichois venu tout exprès en Valais pour admirer les œuvres de la période russe de Marc Chagall, œuvres provenant de neuf musées et de plusieurs collections privées d'URSS. La fréquentation de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 juin (de 10 à 18 heures), est considérable: plus de 1500 personnes par jour.

DEMAIN L'EUROPE
Valais prévoyant
Le Conseil d'Etat va créer 11 groupes de travail pour analyser les répercussions de l'intégration européenne sur le canton. Transports et communications, santé publique, marchés publics, lex Friedrich, protection de l'environnement, marché du travail, etc. sont quelques-uns des aspects soumis à la sagacité de ces groupes de travail. Qui devront également prendre en compte l'éventualité d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.

DELALAY
V'là le bon



Assez déçu, le conseiller aux Etats valaisan Edouard Delalay quand le Conseil fédéral lui a répondu mardi que le prolongement du TGV jusqu'à Sion ou Brigue coûterait plus cher qu'il ne rapporterait. Nouvelle déception hier quand il ne s'est pas reconnu dans le portrait publié par «Le Matin». Qu'il se rassure: il n'a pas tellement changé, c'est votre quotidien favori qui s'était emmêlé les pincesaux...

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (020) 24 64 43

ÉGLISE RÉFORMÉE
Bienvenue aux vocations tardives
En prévision d'une nouvelle pénurie pastorale à la fin de la décennie, l'Eglise réformée neuchâteloise rep...

JURA
Delémont (068) 22 27 77

TRANSJURANE
Delémont contourné: le choix est fait



L'ingénieur cantonal André Vnizat a levé le voile sur le contournement de Delémont par la Transjurane et le tracé choisi jusqu'à la frontière du Jura méridional. Seulement 52% des 8100 mètres seront à ciel ouvert. Sept œuvres d'art seront construites: trois tunnels, deux viaducs, un passage sous voûte et le pont. Cette dernière phase de la N 16 ne sera pas opérationnelle avant l'an 2000. L'ouverture de la liaison Porrentruy-Delémont est prévue en 1996.

LAUSANNE
Chiffres rouges
A l'instar d'autres grandes villes suisses, les comptes 1990 de la Ville de Lausanne, publiés hier, n'incitent pas à la gaieté. Le déficit du compte de fonctionnement atteint 32 millions, avec 928 millions aux charges et 896 millions aux revenus. 85% des dépenses sont des dépenses liées, ce qui laisse à la Municipalité une marge de manœuvre assez mince. L'insuffisance d'auto-financement est de 134 millions, pour des investissements qui se sont élevés à 183 millions. L'amortisation, par rapport au budget, est de 27 millions.

INCIDENT À DORIGNY
Vilaine négligence



La Fête de la Musique du 700^e, à l'Université de Dorigny, a failli commencer par un véritable requiem, en raison d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Mercredi soir, lors de la répétition générale, les gradins sur lesquels étaient installés les 150 chanteurs du Chœur universitaire lausannois se sont soudain écroulés. Heureusement, personne n'a été blessé. En cause: la négligence de l'entreprise qui a monté les estrades à la hâte. Le concert aura finalement lieu à la Grange, ce soir à 20 h 30.

JURA Bernois
Bienne (032) 23 93 90

BIENNE
Parcs à facturer
Renchérir les parcimètres, c'est bon pour les finances biennoises! Mais pourquoi maintenir la gratuité des places de stationnement réservées aux fonctionnaires? L'expert automobile Ernst Hügli y voit un privilège: il réclame une égalité de traitement, sous la forme d'un loyer mensuel de cent francs facturé aux utilisateurs des parcs de l'administration, même si leurs voitures privées sont parfois utilisées pour le service. Les autorités locales s'opposent à cette idée, de peur de voir les fonctionnaires se rabattre sur les places publiques.

ARTISTE DIFFAMÉ
L'œuvre d'un demi-fou
Le peintre français Archigoule, domicilié à Genève, a obtenu la condamnation pour diffamation d'un Genevois qui l'avait traité «d'esecro protégé par la justice». Le diffamateur a été condamné par le Tribunal de police de Genève à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. L'artiste ne cache pas sa satisfaction: «Ce jugement prouve que j'ai été la victime d'un homme malhonnête ou d'un demi-fou.»

VALAIS
Sion (027) 22 33 78

CHAGALL À MARTIGNY
Un tabac!
Le 100 000^e visiteur de l'exposition Chagall a franchi hier la porte de la Fondation Gianadda à Martigny. Il s'agit d'un couple de Zurichois venu tout exprès en Valais pour admirer les œuvres de la période russe de Marc Chagall, œuvres provenant de neuf musées et de plusieurs collections privées d'URSS. La fréquentation de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 juin (de 10 à 18 heures), est considérable: plus de 1500 personnes par jour.

DEMAIN L'EUROPE
Valais prévoyant
Le Conseil d'Etat va créer 11 groupes de travail pour analyser les répercussions de l'intégration européenne sur le canton. Transports et communications, santé publique, marchés publics, lex Friedrich, protection de l'environnement, marché du travail, etc. sont quelques-uns des aspects soumis à la sagacité de ces groupes de travail. Qui devront également prendre en compte l'éventualité d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.

DELALAY
V'là le bon



Assez déçu, le conseiller aux Etats valaisan Edouard Delalay quand le Conseil fédéral lui a répondu mardi que le prolongement du TGV jusqu'à Sion ou Brigue coûterait plus cher qu'il ne rapporterait. Nouvelle déception hier quand il ne s'est pas reconnu dans le portrait publié par «Le Matin». Qu'il se rassure: il n'a pas tellement changé, c'est votre quotidien favori qui s'était emmêlé les pincesaux...

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (020) 24 64 43

ÉGLISE RÉFORMÉE
Bienvenue aux vocations tardives
En prévision d'une nouvelle pénurie pastorale à la fin de la décennie, l'Eglise réformée neuchâteloise rep...

JURA
Delémont (068) 22 27 77

TRANSJURANE
Delémont contourné: le choix est fait



L'ingénieur cantonal André Vnizat a levé le voile sur le contournement de Delémont par la Transjurane et le tracé choisi jusqu'à la frontière du Jura méridional. Seulement 52% des 8100 mètres seront à ciel ouvert. Sept œuvres d'art seront construites: trois tunnels, deux viaducs, un passage sous voûte et le pont. Cette dernière phase de la N 16 ne sera pas opérationnelle avant l'an 2000. L'ouverture de la liaison Porrentruy-Delémont est prévue en 1996.

LAUSANNE
Chiffres rouges
A l'instar d'autres grandes villes suisses, les comptes 1990 de la Ville de Lausanne, publiés hier, n'incitent pas à la gaieté. Le déficit du compte de fonctionnement atteint 32 millions, avec 928 millions aux charges et 896 millions aux revenus. 85% des dépenses sont des dépenses liées, ce qui laisse à la Municipalité une marge de manœuvre assez mince. L'insuffisance d'auto-financement est de 134 millions, pour des investissements qui se sont élevés à 183 millions. L'amortisation, par rapport au budget, est de 27 millions.

INCIDENT À DORIGNY
Vilaine négligence



La Fête de la Musique du 700^e, à l'Université de Dorigny, a failli commencer par un véritable requiem, en raison d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Mercredi soir, lors de la répétition générale, les gradins sur lesquels étaient installés les 150 chanteurs du Chœur universitaire lausannois se sont soudain écroulés. Heureusement, personne n'a été blessé. En cause: la négligence de l'entreprise qui a monté les estrades à la hâte. Le concert aura finalement lieu à la Grange, ce soir à 20 h 30.

JURA Bernois
Bienne (032) 23 93 90

BIENNE
Parcs à facturer
Renchérir les parcimètres, c'est bon pour les finances biennoises! Mais pourquoi maintenir la gratuité des places de stationnement réservées aux fonctionnaires? L'expert automobile Ernst Hügli y voit un privilège: il réclame une égalité de traitement, sous la forme d'un loyer mensuel de cent francs facturé aux utilisateurs des parcs de l'administration, même si leurs voitures privées sont parfois utilisées pour le service. Les autorités locales s'opposent à cette idée, de peur de voir les fonctionnaires se rabattre sur les places publiques.

ARTISTE DIFFAMÉ
L'œuvre d'un demi-fou
Le peintre français Archigoule, domicilié à Genève, a obtenu la condamnation pour diffamation d'un Genevois qui l'avait traité «d'esecro protégé par la justice». Le diffamateur a été condamné par le Tribunal de police de Genève à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. L'artiste ne cache pas sa satisfaction: «Ce jugement prouve que j'ai été la victime d'un homme malhonnête ou d'un demi-fou.»

VALAIS
Sion (027) 22 33 78

CHAGALL À MARTIGNY
Un tabac!
Le 100 000^e visiteur de l'exposition Chagall a franchi hier la porte de la Fondation Gianadda à Martigny. Il s'agit d'un couple de Zurichois venu tout exprès en Valais pour admirer les œuvres de la période russe de Marc Chagall, œuvres provenant de neuf musées et de plusieurs collections privées d'URSS. La fréquentation de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 juin (de 10 à 18 heures), est considérable: plus de 1500 personnes par jour.

DEMAIN L'EUROPE
Valais prévoyant
Le Conseil d'Etat va créer 11 groupes de travail pour analyser les répercussions de l'intégration européenne sur le canton. Transports et communications, santé publique, marchés publics, lex Friedrich, protection de l'environnement, marché du travail, etc. sont quelques-uns des aspects soumis à la sagacité de ces groupes de travail. Qui devront également prendre en compte l'éventualité d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.

DELALAY
V'là le bon



Assez déçu, le conseiller aux Etats valaisan Edouard Delalay quand le Conseil fédéral lui a répondu mardi que le prolongement du TGV jusqu'à Sion ou Brigue coûterait plus cher qu'il ne rapporterait. Nouvelle déception hier quand il ne s'est pas reconnu dans le portrait publié par «Le Matin». Qu'il se rassure: il n'a pas tellement changé, c'est votre quotidien favori qui s'était emmêlé les pincesaux...

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (020) 24 64 43

ÉGLISE RÉFORMÉE
Bienvenue aux vocations tardives
En prévision d'une nouvelle pénurie pastorale à la fin de la décennie, l'Eglise réformée neuchâteloise rep...

JURA
Delémont (068) 22 27 77

TRANSJURANE
Delémont contourné: le choix est fait



L'ingénieur cantonal André Vnizat a levé le voile sur le contournement de Delémont par la Transjurane et le tracé choisi jusqu'à la frontière du Jura méridional. Seulement 52% des 8100 mètres seront à ciel ouvert. Sept œuvres d'art seront construites: trois tunnels, deux viaducs, un passage sous voûte et le pont. Cette dernière phase de la N 16 ne sera pas opérationnelle avant l'an 2000. L'ouverture de la liaison Porrentruy-Delémont est prévue en 1996.

LAUSANNE
Chiffres rouges
A l'instar d'autres grandes villes suisses, les comptes 1990 de la Ville de Lausanne, publiés hier, n'incitent pas à la gaieté. Le déficit du compte de fonctionnement atteint 32 millions, avec 928 millions aux charges et 896 millions aux revenus. 85% des dépenses sont des dépenses liées, ce qui laisse à la Municipalité une marge de manœuvre assez mince. L'insuffisance d'auto-financement est de 134 millions, pour des investissements qui se sont élevés à 183 millions. L'amortisation, par rapport au budget, est de 27 millions.

INCIDENT À DORIGNY
Vilaine négligence



La Fête de la Musique du 700^e, à l'Université de Dorigny, a failli commencer par un véritable requiem, en raison d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Mercredi soir, lors de la répétition générale, les gradins sur lesquels étaient installés les 150 chanteurs du Chœur universitaire lausannois se sont soudain écroulés. Heureusement, personne n'a été blessé. En cause: la négligence de l'entreprise qui a monté les estrades à la hâte. Le concert aura finalement lieu à la Grange, ce soir à 20 h 30.

JURA Bernois
Bienne (032) 23 93 90

BIENNE
Parcs à facturer
Renchérir les parcimètres, c'est bon pour les finances biennoises! Mais pourquoi maintenir la gratuité des places de stationnement réservées aux fonctionnaires? L'expert automobile Ernst Hügli y voit un privilège: il réclame une égalité de traitement, sous la forme d'un loyer mensuel de cent francs facturé aux utilisateurs des parcs de l'administration, même si leurs voitures privées sont parfois utilisées pour le service. Les autorités locales s'opposent à cette idée, de peur de voir les fonctionnaires se rabattre sur les places publiques.

ARTISTE DIFFAMÉ
L'œuvre d'un demi-fou
Le peintre français Archigoule, domicilié à Genève, a obtenu la condamnation pour diffamation d'un Genevois qui l'avait traité «d'esecro protégé par la justice». Le diffamateur a été condamné par le Tribunal de police de Genève à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. L'artiste ne cache pas sa satisfaction: «Ce jugement prouve que j'ai été la victime d'un homme malhonnête ou d'un demi-fou.»

VALAIS
Sion (027) 22 33 78

CHAGALL À MARTIGNY
Un tabac!
Le 100 000^e visiteur de l'exposition Chagall a franchi hier la porte de la Fondation Gianadda à Martigny. Il s'agit d'un couple de Zurichois venu tout exprès en Valais pour admirer les œuvres de la période russe de Marc Chagall, œuvres provenant de neuf musées et de plusieurs collections privées d'URSS. La fréquentation de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 juin (de 10 à 18 heures), est considérable: plus de 1500 personnes par jour.

DEMAIN L'EUROPE
Valais prévoyant
Le Conseil d'Etat va créer 11 groupes de travail pour analyser les répercussions de l'intégration européenne sur le canton. Transports et communications, santé publique, marchés publics, lex Friedrich, protection de l'environnement, marché du travail, etc. sont quelques-uns des aspects soumis à la sagacité de ces groupes de travail. Qui devront également prendre en compte l'éventualité d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.

DELALAY
V'là le bon



Assez déçu, le conseiller aux Etats valaisan Edouard Delalay quand le Conseil fédéral lui a répondu mardi que le prolongement du TGV jusqu'à Sion ou Brigue coûterait plus cher qu'il ne rapporterait. Nouvelle déception hier quand il ne s'est pas reconnu dans le portrait publié par «Le Matin». Qu'il se rassure: il n'a pas tellement changé, c'est votre quotidien favori qui s'était emmêlé les pincesaux...

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (020) 24 64 43

ÉGLISE RÉFORMÉE
Bienvenue aux vocations tardives
En prévision d'une nouvelle pénurie pastorale à la fin de la décennie, l'Eglise réformée neuchâteloise rep...

JURA
Delémont (068) 22 27 77

TRANSJURANE
Delémont contourné: le choix est fait



L'ingénieur cantonal André Vnizat a levé le voile sur le contournement de Delémont par la Transjurane et le tracé choisi jusqu'à la frontière du Jura méridional. Seulement 52% des 8100 mètres seront à ciel ouvert. Sept œuvres d'art seront construites: trois tunnels, deux viaducs, un passage sous voûte et le pont. Cette dernière phase de la N 16 ne sera pas opérationnelle avant l'an 2000. L'ouverture de la liaison Porrentruy-Delémont est prévue en 1996.

LAUSANNE
Chiffres rouges
A l'instar d'autres grandes villes suisses, les comptes 1990 de la Ville de Lausanne, publiés hier, n'incitent pas à la gaieté. Le déficit du compte de fonctionnement atteint 32 millions, avec 928 millions aux charges et 896 millions aux revenus. 85% des dépenses sont des dépenses liées, ce qui laisse à la Municipalité une marge de manœuvre assez mince. L'insuffisance d'auto-financement est de 134 millions, pour des investissements qui se sont élevés à 183 millions. L'amortisation, par rapport au budget, est de 27 millions.

INCIDENT À DORIGNY
Vilaine négligence



La Fête de la Musique du 700^e, à l'Université de Dorigny, a failli commencer par un véritable requiem, en raison d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Mercredi soir, lors de la répétition générale, les gradins sur lesquels étaient installés les 150 chanteurs du Chœur universitaire lausannois se sont soudain écroulés. Heureusement, personne n'a été blessé. En cause: la négligence de l'entreprise qui a monté les estrades à la hâte. Le concert aura finalement lieu à la Grange, ce soir à 20 h 30.

JURA Bernois
Bienne (032) 23 93 90

BIENNE
Parcs à facturer
Renchérir les parcimètres, c'est bon pour les finances biennoises! Mais pourquoi maintenir la gratuité des places de stationnement réservées aux fonctionnaires? L'expert automobile Ernst Hügli y voit un privilège: il réclame une égalité de traitement, sous la forme d'un loyer mensuel de cent francs facturé aux utilisateurs des parcs de l'administration, même si leurs voitures privées sont parfois utilisées pour le service. Les autorités locales s'opposent à cette idée, de peur de voir les fonctionnaires se rabattre sur les places publiques.

ARTISTE DIFFAMÉ
L'œuvre d'un demi-fou
Le peintre français Archigoule, domicilié à Genève, a obtenu la condamnation pour diffamation d'un Genevois qui l'avait traité «d'esecro protégé par la justice». Le diffamateur a été condamné par le Tribunal de police de Genève à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. L'artiste ne cache pas sa satisfaction: «Ce jugement prouve que j'ai été la victime d'un homme malhonnête ou d'un demi-fou.»

VALAIS
Sion (027) 22 33 78

CHAGALL À MARTIGNY
Un tabac!
Le 100 000^e visiteur de l'exposition Chagall a franchi hier la porte de la Fondation Gianadda à Martigny. Il s'agit d'un couple de Zurichois venu tout exprès en Valais pour admirer les œuvres de la période russe de Marc Chagall, œuvres provenant de neuf musées et de plusieurs collections privées d'URSS. La fréquentation de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 juin (de 10 à 18 heures), est considérable: plus de 1500 personnes par jour.

DEMAIN L'EUROPE
Valais prévoyant
Le Conseil d'Etat va créer 11 groupes de travail pour analyser les répercussions de l'intégration européenne sur le canton. Transports et communications, santé publique, marchés publics, lex Friedrich, protection de l'environnement, marché du travail, etc. sont quelques-uns des aspects soumis à la sagacité de ces groupes de travail. Qui devront également prendre en compte l'éventualité d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.

DELALAY
V'là le bon



Assez déçu, le conseiller aux Etats valaisan Edouard Delalay quand le Conseil fédéral lui a répondu mardi que le prolongement du TGV jusqu'à Sion ou Brigue coûterait plus cher qu'il ne rapporterait. Nouvelle déception hier quand il ne s'est pas reconnu dans le portrait publié par «Le Matin». Qu'il se rassure: il n'a pas tellement changé, c'est votre quotidien favori qui s'était emmêlé les pincesaux...

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (020) 24 64 43

ÉGLISE RÉFORMÉE
Bienvenue aux vocations tardives
En prévision d'une nouvelle pénurie pastorale à la fin de la décennie, l'Eglise réformée neuchâteloise rep...

JURA
Delémont (068) 22 27 77

TRANSJURANE
Delémont contourné: le choix est fait



L'ingénieur cantonal André Vnizat a levé le voile sur le contournement de Delémont par la Transjurane et le tracé choisi jusqu'à la frontière du Jura méridional. Seulement 52% des 8100 mètres seront à ciel ouvert. Sept œuvres d'art seront construites: trois tunnels, deux viaducs, un passage sous voûte et le pont. Cette dernière phase de la N 16 ne sera pas opérationnelle avant l'an 2000. L'ouverture de la liaison Porrentruy-Delémont est prévue en 1996.

LAUSANNE
Chiffres rouges
A l'instar d'autres grandes villes suisses, les comptes 1990 de la Ville de Lausanne, publiés hier, n'incitent pas à la gaieté. Le déficit du compte de fonctionnement atteint 32 millions, avec 928 millions aux charges et 896 millions aux revenus. 85% des dépenses sont des dépenses liées, ce qui laisse à la Municipalité une marge de manœuvre assez mince. L'insuffisance d'auto-financement est de 134 millions, pour des investissements qui se sont élevés à 183 millions. L'amortisation, par rapport au budget, est de 27 millions.

INCIDENT À DORIGNY
Vilaine négligence



La Fête de la Musique du 700^e, à l'Université de Dorigny, a failli commencer par un véritable requiem, en raison d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Mercredi soir, lors de la répétition générale, les gradins sur lesquels étaient installés les 150 chanteurs du Chœur universitaire lausannois se sont soudain écroulés. Heureusement, personne n'a été blessé. En cause: la négligence de l'entreprise qui a monté les estrades à la hâte. Le concert aura finalement lieu à la Grange, ce soir à 20 h 30.

JURA Bernois
Bienne (032) 23 93 90

BIENNE
Parcs à facturer
Renchérir les parcimètres, c'est bon pour les finances biennoises! Mais pourquoi maintenir la gratuité des places de stationnement réservées aux fonctionnaires? L'expert automobile Ernst Hügli y voit un privilège: il réclame une égalité de traitement, sous la forme d'un loyer mensuel de cent francs facturé aux utilisateurs des parcs de l'administration, même si leurs voitures privées sont parfois utilisées pour le service. Les autorités locales s'opposent à cette idée, de peur de voir les fonctionnaires se rabattre sur les places publiques.

ARTISTE DIFFAMÉ
L'œuvre d'un demi-fou
Le peintre français Archigoule, domicilié à Genève, a obtenu la condamnation pour diffamation d'un Genevois qui l'avait traité «d'esecro protégé par la justice». Le diffamateur a été condamné par le Tribunal de police de Genève à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. L'artiste ne cache pas sa satisfaction: «Ce jugement prouve que j'ai été la victime d'un homme malhonnête ou d'un demi-fou.»

VALAIS
Sion (027) 22 33 78

CHAGALL À MARTIGNY
Un tabac!
Le 100 000^e visiteur de l'exposition Chagall a franchi hier la porte de la Fondation Gianadda à Martigny. Il s'agit d'un couple de Zurichois venu tout exprès en Valais pour admirer les œuvres de la période russe de Marc Chagall, œuvres provenant de neuf musées et de plusieurs collections privées d'URSS. La fréquentation de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 juin (de 10 à 18 heures), est considérable: plus de 1500 personnes par jour.

DEMAIN L'EUROPE
Valais prévoyant
Le Conseil d'Etat va créer 11 groupes de travail pour analyser les répercussions de l'intégration européenne sur le canton. Transports et communications, santé publique, marchés publics, lex Friedrich, protection de l'environnement, marché du travail, etc. sont quelques-uns des aspects soumis à la sagacité de ces groupes de travail. Qui devront également prendre en compte l'éventualité d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne.

DELALAY
V'là le bon



Assez déçu, le conseiller aux Etats valaisan Edouard Delalay quand le Conseil fédéral lui a répondu mardi que le prolongement du TGV jusqu'à Sion ou Brigue coûterait plus cher qu'il ne rapporterait. Nouvelle déception hier quand il ne s'est pas reconnu dans le portrait publié par «Le Matin». Qu'il se rassure: il n'a pas tellement changé, c'est votre quotidien favori qui s'était emmêlé les pincesaux...

NEUCHÂTEL
Neuchâtel (020) 24 64 43

ÉGLISE RÉFORMÉE
Bienvenue aux vocations tardives
En prévision d'une nouvelle pénurie pastorale à la fin de la décennie, l'Eglise réformée neuchâteloise rep...

JURA
Delémont (068) 22 27 77

TRANSJURANE
Delémont contourné: le choix est fait



L'ingénieur cantonal André Vnizat a levé le voile sur le contournement de Delémont par la Transjurane et le tracé choisi jusqu'à la frontière du Jura méridional. Seulement 52% des 8100 mètres seront à ciel ouvert. Sept œuvres d'art seront construites: trois tunnels, deux viaducs, un passage sous voûte et le pont. Cette dernière phase de la N 16 ne sera pas opérationnelle avant l'an 2000. L'ouverture de la liaison Porrentruy-Delémont est prévue en 1996.



Fig. 55 BARRIGUE, *Expulsions*, in : Le Matin, 9.5.1991.

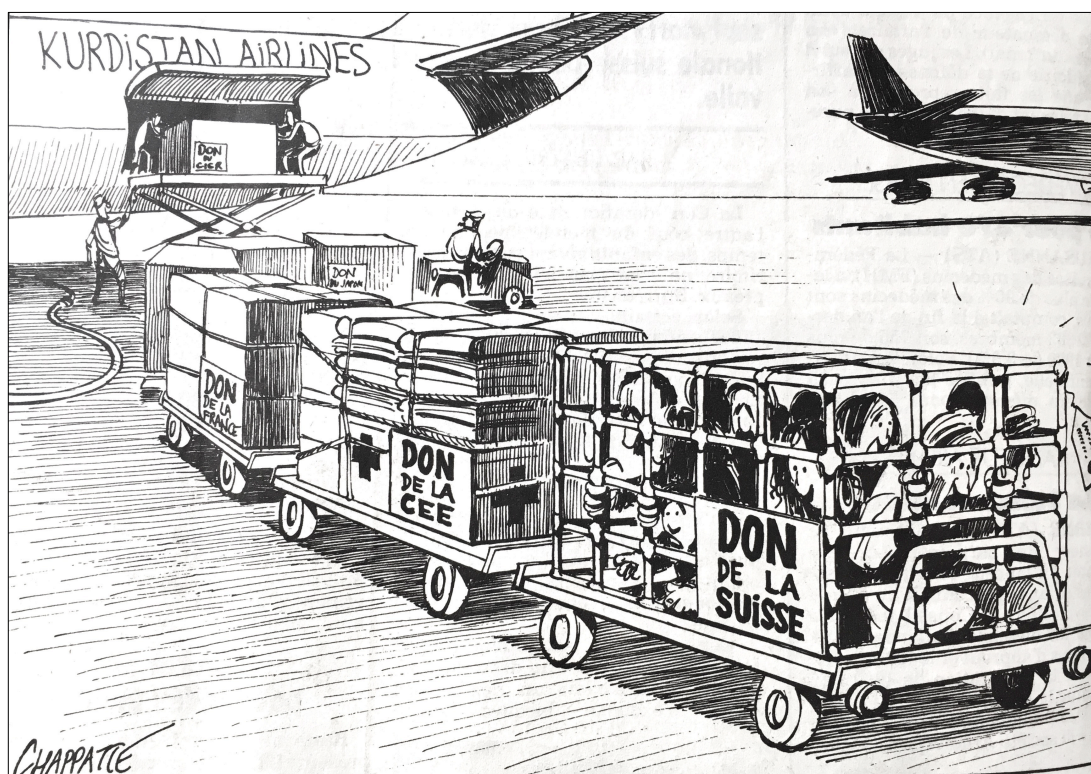


Fig. 56 CHAPPATTE, *Don de la Suisse*, in : La Suisse, 9.5.1991



Fig. 57 BARRIGUE, *Expulsions*, in : Le Matin, 9.5.1991.

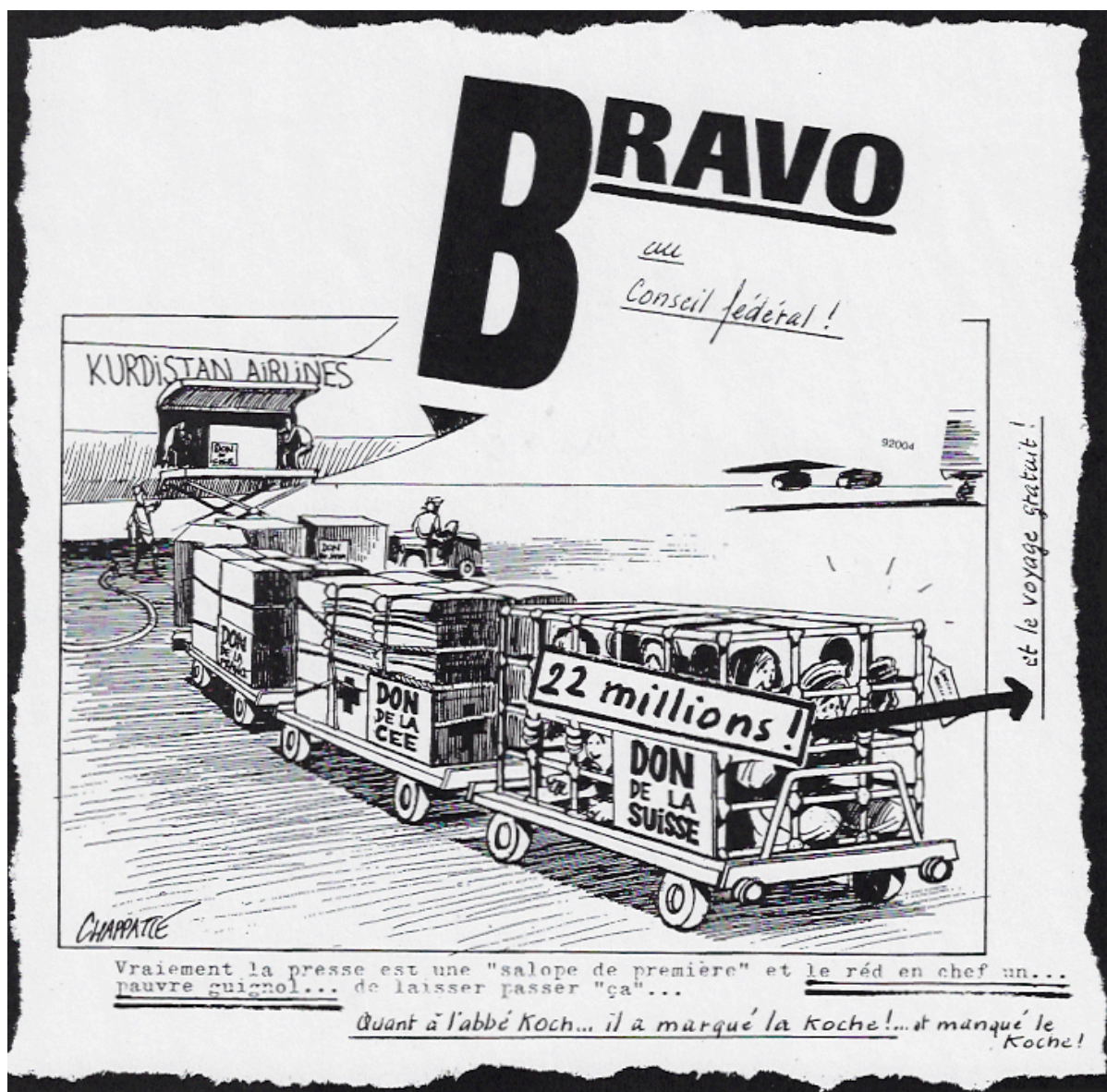


Fig. 58 CHAPPATTE, *Don de la Suisse*, in : *La Suisse*, 9.5.1991